

Agence japonaise de coopération internationale



JICA
ROO
36
GAI
BRARY
D

JICA LIBRARY
J 1143286(1)

**Agence japonaise de
coopération internationale
Rapport annuel**

•

1997

Agence japonaise de coopération internationale



1143286 (1)

Rapport annuel 1997 de l'Agence japonaise de coopération internationale

1 ^{re} partie :	L'APD et les activités de la JICA
2 ^e partie :	Perspectives régionales
3 ^e partie :	Aperçu des activités de la JICA
Annexes statistiques :	Tableaux correspondant à l'exercice 1996

Auteurs des photographies :

Couverture recto : Agence japonaise de coopération internationale (à gauche et à droite), œuvre soumise par Hisekazu Yagi au Concours photographique pour la promotion de la coopération internationale (au centre).

Couverture verso : Œuvre soumise par Chihiro Mikami au Concours photographique pour la promotion de la coopération internationale.

Préface

Depuis sa création il y a 23 ans, l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) fournit aux pays en développement, au titre de l'aide publique, une assistance technique fondée sur son mot d'ordre : "valoriser les ressources humaines, renforcer les capacités nationales, favoriser le rapprochement des partenaires". Son objectif est de contribuer au progrès socio-économique des pays en développement en opérant des transferts de technologies "à visage humain".

En cette fin de millénaire, de nombreux pays du monde entier doivent faire face à de multiples défis liés à la pauvreté, à la démographie et à la dégradation de l'environnement. Depuis la fin de la guerre froide, les pays dits en transition, qui s'efforcent d'adopter une économie de marché et des structures démocratiques, sont venus grossir les rangs des bénéficiaires d'aide. Dans un même temps, problèmes ethniques et conflits régionaux se sont multipliés. Il est devenu urgent que les pays du monde entier travaillent ensemble à la résolution de ces problèmes, à l'instauration de la paix et à la recherche de la prospérité au sein de la communauté internationale.

C'est dans ce contexte que le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a adopté en mai 1996 sa nouvelle stratégie sur *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle*. Le CAD préconise "un nouveau partenariat mondial" – l'association des pays industrialisés et en développement en tant que partenaires pour le développement.

Les rôles et responsabilités de la JICA prennent une importance croissante dans le cadre de cette évolution de l'aide publique au développement (APD). En concertation étroite avec les pays en développement, les pays donateurs et les institutions internationales, la JICA est plus que jamais résolue à faire face aux problèmes qui se posent. Tout en encourageant une mobilisation accrue au Japon, elle veut chercher à cerner les nouveaux besoins des pays en développement pour fournir une aide productive et efficace.

Ce rapport fournit une synthèse des activités et réalisations de la JICA au cours de l'exercice 1996. Je pense qu'il permettra aux lecteurs de mieux comprendre les projets auxquels la JICA travaille, et j'espère qu'il les encouragera à renouveler leur soutien à ces actions de coopération internationale.

Le Président de l'Agence japonaise de coopération internationale :



Kimio Fujita

Tokyo, octobre 1997

Table des matières

■ 1^{re} partie L'aide publique au développement (APD) et les activités de la JICA

Chapitre 1 Aperçu de l'APD japonaise et des activités de la JICA

L'APD japonaise et la JICA.....	3
Aperçu des activités de la JICA pendant l'exercice 1996.....	12

Chapitre 2 Evolution des activités de la JICA Création de partenariats pour un développement durable

Concepts fondamentaux	15
Quatre approches pour une coopération efficace.....	18
L'approche par pays.....	20
Approches trans-sectorielles dans les domaines de l'environnement, de la démographie, de la participation des femmes au développement et de l'éducation.....	23
Renforcement des mécanismes de planification, de gestion, de réalisation et d'évaluation des projets.....	28
Une coopération associant le public japonais.....	31
Collaborer pour mieux valoriser les ressources de la coopération.....	35

■ 2^e partie Perspectives régionales

Chapitre 1 Asie I (Asie de l'Est et du Sud-Est).....

41

Sur le terrain

Indonésie : Etablissement d'un modèle de développement à long terme.....	43
Malaisie : APEC – Partenaires pour le progrès.....	45
Philippines : Méthodes de dépistage du SIDA.....	47
Vietnam : Appui à des réformes juridiques.....	49

Chapitre 2 Asie II (Asie du Sud-Ouest).....

53

Sur le terrain

Bangladesh : Des actions démographiques sur le terrain.....	55
Sri Lanka : Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles.....	57

Chapitre 3 Moyen-Orient et Maghreb.....

58

Sur le terrain

Palestine : Etude de projets spéciaux pour la Palestine.....	59
--	----

Chapitre 4 Afrique	62
Sur le terrain	
Malawi : Projet de recherche sur l'élevage à petite échelle d'espèces de poissons indigènes	65
Sénégal : Projet d'alimentation en eau d'une zone rurale.....	67
Chapitre 5 Amérique centrale et Caraïbes	69
Sur le terrain	
Costa Rica : Détection précoce du cancer gastrique	71
Mexique : Etude d'un plan de développement durable pour les forêts de la Sierra Juarez (Etat d'Oaxaca)	73
Chapitre 6 Amérique du Sud	74
Sur le terrain	
Brésil: La lutte contre la pollution de l'eau.....	75
Chili: Projet du Centre de formation sur la sécurité et l'environnement des exploitations minières.....	77
Paraguay: Projet d'amélioration de la commercialisation des fruits et légumes	78
Chapitre 7 Océanie	82
Sur le terrain	
Papouasie-Nouvelle-Guinée : Programme de développement de l'aquaculture dans les hautes terres.....	83
Fidji : Projet de promotion de la santé	85
Chapitre 8 Europe	87
Sur le terrain	
Hongrie : Projet d'accroissement de la productivité.....	89
Bosnie-Herzégovine : Appui à la reconstruction de la Bosnie-Herzégovine.....	90
Pologne : Appui à la formulation de politiques gouvernementales clés pour l'industrie.....	91
Chapitre 9 Asie centrale et Transcaucasie	92
Sur le terrain	
Kazakhstan, Ouzbékistan : Projet d'irrigation, de drainage et de gestion de l'eau de Kzyl-Orda / Etude des systèmes d'alimentation en eau de six agglomérations riveraines de la mer d'Aral.....	95

■ 3^e partie Aperçu des activités de la JICA

Chapitre I Identification, formulation et planification des projets

Identification et formulation des projets.....	99
--	----

Chapitre 2 Réalisation des projets

Les études de développement	104
La coopération technique de projet-type.....	124
Formation technique de participants étrangers et programme d'invitation de jeunes.....	142
Envoi d'experts de la coopération technique.....	152
Fourniture d'équipements pour la coopération technique.....	156
Les volontaires JOCV.....	161
La coopération financière non remboursable.....	166
La coopération pour le développement.....	179
Les secours en cas de catastrophe.....	182
Appoi aux émigrés japonais et leurs descendants.....	187
Recrutement et formation d'experts de la coopération technique.....	191
Protection médicale et sociale pour les experts de la coopération technique.....	196

Chapitre 3 Évaluations et suivi

Les évaluations.....	198
Le suivi.....	203

■ Annexes statistiques Tableaux correspondant à l'exercice 1996209

Interprétation des données statistiques.....	211
1. Dépenses de coopération technique, par région, au cours de l'exercice 1996.....	212
1. Asie.....	212
2. Moyen-Orient et Maghreb.....	213
3. Afrique.....	214
4. Amérique latine.....	215
5. Océanie.....	216
6. Europe.....	217
7. Organisations internationales.....	218
8. Non classables (dans le monde entier).....	219
9. Activités trans-régionales.....	220
2. Statistiques sur les ressources humaines par programme pour l'exercice 1996.....	221
3. Dépenses par programme pendant l'exercice 1996.....	222

■ Encadrés

L'Aide publique au développement (APD).....	6
Sur le terrain : la coopération internationale dans les régions – Le Centre international de Hokkaido (à Obihiro).....	34
Etude du milieu biologique de la Mer Rouge.....	106
Etudes destinées à faciliter la transition vers une économie de marché.....	107
Etude de planification du développement de petits villages de pêcheurs.....	108

Sur le terrain : la coopération internationale dans les régions – Antenne de Hokuriku.....	109
Projet de renforcement du développement rural communautaire à Sulawesi en appui aux programmes de lutte contre la pauvreté	125
Projet de développement agricole et rural dans la province de Vientiane, au Laos.....	127
Projet de soins de santé primaires à Lusaka.....	129
Appui à la coopération au sein de l'APEC.....	143
Formation par pays sur le développement régional pour la lutte contre la pauvreté	144
Appui à la modernisation du système juridique cambodgien.....	146
Sur le terrain : la coopération internationale dans les régions – Centre international de formation de Nagoya.....	147
Sur le terrain : la coopération internationale dans les régions – Centre international d'Osaka.....	148
Sur le terrain : la coopération internationale dans les régions – Antenne de Kanto	150
Envoi d'experts-conseils du secteur privé.....	154
Sur le terrain : la coopération internationale dans les régions – Institut de Nihonmatsu pour la formation des JOCV.....	163
Sur le terrain : la coopération internationale dans les régions – Institut de Komagane pour la formation des JOCV.....	164
Construction d'écoles primaires en Afrique	168
Soutien au redressement et coopération financière non remboursable à la suite d'une guerre.....	169
Exploitation des eaux souterraines et coopération financière non remboursable.....	170
Sur le terrain : la coopération internationale dans les régions – Centre d'émigration, préfecture de Kanagawa	190
Evaluations conjointes par la JICA et l'OECD.....	202

■ Tableaux et figures

La coopération économique et l'aide publique au développement (APD).....	4
Budget de l'APD japonaise et dépenses de la JICA en matière de coopération technique (données du CAD).....	5
Exemples de coopération technique relevant d'agences d'exécution d'APD autres que la JICA	5
Apports d'APD fournis par les pays du CAD en 1995 et 1996 (débours nets)	9
L'APD japonaise en 1996 (par catégorie d'aide).....	10
Dépenses pour l'APD japonaise et les programmes de la JICA	12
Evolution du budget de la JICA.....	13
Evolution des effectifs par type de coopération.....	13
Ventilation régionale des dépenses	14
Ventilation sectorielle des dépenses.....	14
Principes directeurs pour la mise en œuvre de l'aide par pays (liste standard)	20
Déroulement de l'étude de l'aide par pays	21
Exemples d'études de l'aide par pays.....	22
Ventilation sectorielle des dépenses de coopération technique dans le domaine de l'environnement, exercices 1992-1996	24
Matrice de conception de projet (MCP) et relations de cause à effet.....	28
Schéma de la méthode de gestion du cycle des projets (GCP)	29

Déroulement des projets de coopération technique	101
Domaines couverts par les études de développement	104
Déroulement d'une étude de développement	105
Schéma de la coopération technique de projet-type	126
Répartition régionale des participants aux stages techniques	142
Répartition sectorielle des participants aux stages techniques	144
Types de stages et réalisations pendant l'exercice 1996	145
Types d'envoi d'experts	155
Envoi de volontaires JOCV	162
Cycle et principales étapes d'un projet de coopération financière non remboursable	166
Le programme de coopération pour le développement	179
Déroulement des projets de coopération pour le développement	180
Mécanisme de décision concernant l'aide d'urgence en cas de catastrophe (hors apports financiers)	182
Le système japonais de secours internationaux d'urgence	184
Secours en cas de catastrophe	186
Place des évaluations dans le cycle des projets	199
Types d'évaluations et déroulement du travail	200
Organigramme des évaluations de projets	201
Synthèse des activités de la JICA au cours de l'exercice 1996	211
■ Terminologie de l'aide au développement et de la JICA	223
■ Sigles et acronymes	229

Notes explicatives

1. Ce rapport annuel présente une synthèse des activités de la JICA pour l'exercice 1996 (du 1^{er} avril 1996 au 31 mars 1997).
2. Les chiffres indiqués dans ce rapport ont trait à l'exercice financier en ce qui concerne la JICA et à l'année civile (du 1^{er} janvier au 31 décembre 1996) en ce qui concerne l'aide publique au développement (APD).
3. Tous les montants indiqués en dollars sont en dollars des Etats-Unis, et ont été convertis au taux de change officiel du CAD, soit 108,82 yens pour 1 dollar.

"Valoriser les ressources humaines, renforcer les capacités nationales, favoriser le rapprochement des partenaires"



Programme de formation

Visite d'une unité de soins néonata's intensifs par des participants à un stage de formation sur les mesures préventives contre la mortalité infantile.



Etude de développement

Des homologues participent à une enquête géologique réalisée dans le cadre d'une étude du plan détaillé pour l'aéroport international de Pudong, à Shanghai, en Chine.



Coopération technique de projet-type

Réalisation de recherches conjointes sur des méthodes de prévention des accidents dans le cadre d'un projet de minimisation des dommages provoqués par les séismes au Mexique.



Programme d'invitation de jeunes

Des jeunes d'un groupe d'enseignants népalais lors d'une fête d'échange organisée au cours d'un séminaire.

Coopération pour le développement

Production expérimentale de chrysanthèmes en Indonésie.
Repiquage de jeunes plants dans un champ sur la partie occidentale de Java.



Secours d'urgence

Une équipe médicale envoyée prêter assistance à la suite d'une tornade au Bangladesh examine des blessés sous une tente.



Aide aux émigrés et personnes d'ascendance japonaise

Au Paraguay, une classe d'une école de japonais en partie financée par la JICA.



Volontaires JOCV

Un membre d'une équipe enseigne l'entretien des tracteurs en Ethiopie.





Envoi d'experts

Des homologues apprennent à entretenir des véhicules dans un dépôt de trolleybus au Mexique.



Coopération financière non remboursable

Des autobus sont fournis pour la population d'Oulan-Bator, capitale de la Mongolie.



Fourniture d'équipements et de matériels

Installations fournies à l'île Maurice pour permettre la formation sur la maintenance de véhicules.

1° partie :

**L'aide publique,
au développement (APD)
et les activités de la JICA**

Chapitre 1

Aperçu de l'APD japonaise et des activités de la JICA

L'APD japonaise et la JICA

Classification de l'APD fournie par le Japon

L'aide publique au développement (APD) fournie par le Japon comprend trois sortes d'apports : 1) les dons bilatéraux, 2) les prêts bilatéraux, et 3) les souscriptions et contributions financières à des organisations internationales (l'aide multilatérale). Les dons bilatéraux comprennent la coopération technique – des transferts de technologies* à des pays en développement –, et la coopération financière non remboursable – des financements octroyés sans obligation de remboursement. L'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) gère environ la moitié de la coopération technique de l'APD japonaise et quelque 70 % de la coopération financière non remboursable. Le budget de la JICA relève du ministère des Affaires étrangères.

Les dons bilatéraux

1. La coopération technique

La coopération technique a pour but d'assurer le transfert et la diffusion de technologies, de compétences et de savoir japonais afin de faciliter la mise au point de technologies adaptées aux conditions des pays en développement (PED), de former des personnes appelées à jouer un rôle clé dans le développement socio-économique de leur pays, d'élever le niveau technologique, et de contribuer à la mise en place de structures et systèmes nouveaux.

Plus concrètement, la coopération technique comprend : 1) la formation au Japon, avec l'organisation de stages pour administrateurs et techniciens de PED ; 2) l'envoi dans des PED de missions d'experts japonais chargés d'apporter une

aide dans le domaine de la formation et de faciliter la planification et la formulation de projets de développement, et 3) la fourniture d'équipements et matériels nécessaires à ces programmes. La portée et le contenu du programme de coopération sont déterminés par les objectifs visés et par la recherche d'une mise en œuvre efficace.

2. La coopération financière non remboursable

La coopération financière non remboursable couvre des financements pour la construction de bâtiments tels que des écoles ou des hôpitaux, la fourniture de matériels et équipements pour l'enseignement, la formation et les soins médicaux, et pour l'aide à la reconstruction à la suite d'une catastrophe. Ces apports entrent dans plusieurs catégories : 1) le fonds général (les projets généraux), 2) le fonds pour la pêche, 3) le fonds d'aide aux activités culturelles, 4) le fonds d'aide en cas de catastrophe, 5) le fonds d'aide alimentaire* et 6) le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire*.

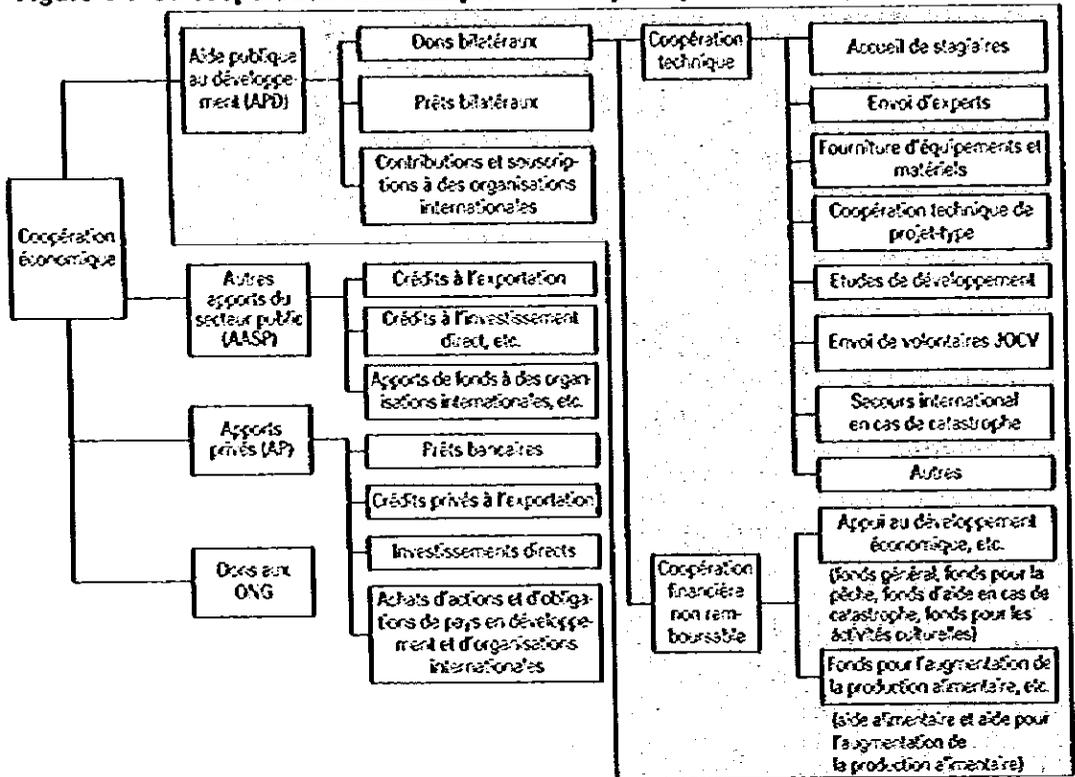
Dans le domaine de la coopération financière non remboursable, la JICA participe à des études du plan de base pour la construction d'installations et la fourniture d'équipements et de matériel ; en ce qui concerne le fonds général (catégorie 1), le fonds pour la pêche (2), le fonds d'aide alimentaire (5 – à partir de l'exercice 1997), et le fonds pour l'augmentation de la production alimentaire (6), elle entreprend des études et même des activités de liaison afin de faciliter le travail de mise en œuvre.

Les prêts bilatéraux

Les prêts bilatéraux pour le développement sont assortis de conditions libérales (long terme et faible taux d'intérêt). Il en existe deux sortes : 1) les prêts d'APD accordés directement à un gouvernement ou

* Les termes suivis d'un astérisque sont définis dans la "Terminologie de l'aide au développement et de la JICA" présentée en fin de rapport.

Figure 1-1 La coopération économique et l'aide publique au développement (APD)



un organisme d'Etat d'un PED, et 2) les financements et investissements du secteur privé – des crédits accordés à des entreprises locales ou des sociétés japonaises exerçant des activités dans des PED. Les prêts d'APD sont généralement appelés "prêts en yens".

Les prêts en yens ont longtemps été surtout des prêts-projets* pour le développement d'infrastructures* sociales et économiques – routes, barrages, systèmes de communication ou développement rural), par exemple – mais depuis quelques années les prêts en nature destinés à soutenir la balance des paiements occupent une place plus importante.

Le budget des prêts bilatéraux dépend du ministère des Finances, et les décisions concernant l'administration des prêts sont prises en consultation avec trois ministères – Affaires étrangères, Finances et Commerce extérieur-Industrie – ainsi qu'avec l'Agence de planification économique. Le Fonds de coopération économique du Japon (*Overseas Economic Cooperation Fund* – OECF) est chargé de la gestion des prêts.

Contributions et souscriptions à des organisations internationales (l'aide multilatérale)

L'aide multilatérale est une aide indirecte fournie par l'intermédiaire d'organisations internationales. Les contributions au Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), au Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et au Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) relèvent essentiellement du ministère des Affaires étrangères. Les souscriptions à la Banque mondiale, à l'Association internationale de développement* (IDA, appelée également "deuxième Banque mondiale"), à la Banque asiatique de développement (BASD) et à d'autres organisations internationales de financement du développement sont du ressort du ministère des Finances.

Budget et mise en œuvre de l'APD

Répartition du budget de l'APD

Le budget de l'APD japonaise dépend de 19

ministères et instances gouvernementales : le Cabinet du Premier ministre, la Police nationale, l'Agence de gestion et de coordination, l'Agence de la planification économique, l'Agence des sciences et technologies, l'Agence de l'Environnement, l'Agence de l'aménagement du territoire, et les ministères suivants : Justice, Affaires étrangères, Finances, Education-Sciences-Culture, Santé et Bien-être, Agriculture, Forêts et Pêche, Commerce extérieur et Industrie, Transports, Postes et Télécommunications, Travail, Construction, Affaires intérieures. Le ministère de l'Éducation, des Sciences et de la Culture est responsable d'un volet de la coopération technique – les stages organisés au Japon pour des étudiants étrangers.

Le total de l'APD fournie par le gouvernement japonais a représenté 1 168,7 milliards de yens en 1997. Le ministère des Affaires étrangères a géré 585,1 milliards de yens, dont 179,5 milliards (31 %) affectés à la JICA.

Le budget de la coopération technique bilatérale

pour l'exercice 1997 s'est monté à 360,4 milliards de yens, dont 49,8 % gérés par la JICA, qui joue donc un rôle clé en tant qu'agence d'exécution de la coopération technique japonaise. Elle reçoit également une part des ressources de l'APD administrées par le ministère du Commerce extérieur et de l'Industrie pour la réalisation d'études. En 1997, cette dotation a atteint 10,157 milliards de yens et a été utilisée pour la coopération technique.

Autres institutions japonaises fournissant des apports d'APD

Outre la JICA, d'autres organisations entreprennent des activités financées par le budget japonais de la coopération technique, dont la *Japan Foundation*, la *Japan External Trade Organization* (JETRO), l'*Institute of Developing Economies* (IDE), l'*Association of Overseas Technical Scholarship* (AOTS) et la *Japan Overseas Development Corporation* (JODC).

Tableau 1-1 : Budget de l'APD japonaise et dépenses de la JICA en matière de coopération technique (données du CAD)

	Budget de l'APD pour l'exercice 1997	Dépenses	Année civile 1996			
			Effectifs			
			Stagiaires	Experts et missions d'études	Volontaires JOCV	Étudiants étrangers
Ensemble de l'APD	1 168,7 milliards de yens	1 508 milliards de yens				
Coopération technique bilatérale	360,4 milliards de yens	3 351 milliards de yens	31 641	20 530	3 428	33 874
Coopération technique assurée par la JICA	101,6 milliards de yens	1 182 milliards de yens (1 193 milliards de yens)	11 807	14 419	3 408	0
	48,9%	51,8%	37,3%	68,9%	99,4%	0,0%

* Chiffres pour l'Europe centrale et orientale compris.

Tableau 1-2 : Exemples de coopération technique relevant d'agences d'exécution d'APD autres que la JICA

Organisation	Organisation	Effectifs
Association for Overseas Technical Scholarship (AOTS)	Stagiaires	4 682
Japan Overseas Development Corporation (JODC)	Experts	428
Institute of Developing Economies (IDE)	Stagiaires	29

Sources : Rapport annuel de l'IDE, Guide de l'AOTS, documentation de la JODC.

* Sont compris parmi les experts de la JODC des experts de la coopération dans le secteur privé et des experts de l'IME d'outre-mer. L'effectif des stagiaires de l'IDE ne comprend que les stagiaires invités spécialement de l'étranger.

La *Japan Foundation* (Fondation du Japon) est une institution d'Etat créée en octobre 1972 pour développer la compréhension entre nations et promouvoir l'amitié à l'échelle internationale. Une part des ressources qu'elle gère pour la réalisation de projets provient du budget de l'APD du ministère des Affaires étrangères. Les projets de cette fondation sont destinés à des pays industrialisés et en développement. Ceux fondés sur des échanges culturels avec des pays en développement, ou axés sur l'enseignement du japonais et la diffusion de la culture japonaise, sont financés essentiellement à partir du budget de l'APD.

La *Japan External Trade Organization* (JETRO - Organisation japonaise pour le commerce extérieur) est un organisme d'Etat créé en juillet 1958 pour assurer la promotion des échanges commerciaux japonais. Depuis la fin des années 60, elle a beaucoup œuvré pour encourager les importations de pays en développement. Elle a invité au Japon des responsables des politiques commerciales ainsi que des cadres d'entreprises privées de pays en développement, appuyé la promotion de réformes économiques, encouragé des pays en développement à exporter au Japon, et envoyé des

experts dans des PED pour y faciliter la diffusion de technologies appropriées.

L'*Institute of Developing Economies* (IDE - Institut des économies en développement) a été créé en décembre 1958 dans le but de développer les échanges commerciaux entre le Japon et les régions en développement et de promouvoir la coopération économique. Etabli au départ en tant que fondation, il a reçu en juillet 1969, le statut d'organisme public. Il entreprend des études et mène des recherches sur l'économie et d'autres déterminants de la situation des pays en développement.

L'*Association for Overseas Technical Scholarship* (AOTS - Association pour les stages techniques à l'étranger) est une fondation créée en août 1959, avec pour mission d'organiser des formations pour des employés de sociétés privées étrangères. En 1996, elle a parrainé 4 882 stagiaires travaillant pour des organisations privées.

La *Japan Overseas Development Corporation* (JODC - Corporation japonaise pour le développement outre-mer) est une fondation établie en février 1970 pour encourager le développement industriel dans les régions en développement et promouvoir les échanges commerciaux entre le

L'Aide publique au développement (APD)

Les actions de coopération économique sont entreprises dans une double perspective: dans un objectif humanitaire, pour chercher à lutter contre la pauvreté, la faim et les autres problèmes qui menacent la vie des populations en développement; et par la prise de conscience de l'importance de l'interdépendance des pays, donc du fait que la sécurité et le développement socio-économique sont essentiels pour assurer la paix dans le monde et la prospérité des pays en développement.

La coopération économique ne se limite pas à l'aide publique au développement fournie par les gouvernements des pays industrialisés. Elle peut prendre la forme d'une coopération mutuelle entre pays en développement, ou d'aides

accordées par des organisations internationales, par des sociétés privées, ou par des organisations non gouvernementales et d'autres institutions bénévoles. Elle est donc mise en œuvre par des structures très diverses, si bien que sa forme et son contenu varient d'un cas à l'autre.

L'aide publique au développement (APD), constituée par les ressources financières et techniques fournies par des gouvernements à des pays en développement, représente l'un des volets de la coopération économique.

En 1969, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié une série de recommandations concernant les conditions d'octroi de l'aide. La

coopération économique y est définie comme englobant "les apports de ressources aux pays en développement", classés en trois catégories: l'APD, les autres apports du secteur public (AASP) et les apports du secteur privé (ASP).

Selon le CAD, l'APD répond aux trois critères suivants:

(1) l'aide est accordée par des gouvernements ou leurs agences d'exécution à des pays en développement ou des organisations internationales;

(2) son but premier est de contribuer au développement économique des pays en développement et d'y améliorer les conditions de vie;

(3) l'élément de libéralité* de toute coopération financière doit atteindre au minimum 25 % du total.

Japon et ces régions. A la demande de sociétés locales, elle envoie des ingénieurs, des experts en gestion et d'autres spécialistes japonais du secteur privé.

Les rôles de la JICA et de l'aide publique au développement

La JICA est la principale agence publique d'exécution de la coopération technique japonaise. Ses activités s'avèrent extrêmement efficaces dans le domaine de la formation (le développement des ressources humaines) mais aussi dans un secteur dont l'importance a souvent été soulignée ces dernières années : le renforcement institutionnel des PED. Les projets de la JICA ont pour but de former des agents aptes à contribuer au développement des pays concernés, et donc de faciliter la mise en place d'institutions appropriées. Ces projets, qui permettent à l'aide de prendre "un visage humain", constituent des éléments clés de la contribution personnalisée à la communauté internationale tant attendue de nos jours du Japon.

Fin mars 1997, la JICA avait envoyé en tout quelque 190 000 experts de la coopération technique, membres de missions d'étude et volontaires *Japan Overseas Cooperation Volunteers (JOCV)* dans des pays en développement, et formé plus de 160 000 agents administratifs et techniques de ces pays. Le fait qu'une trentaine de ministres qui jouent un rôle de premier plan dans le développement du tiers monde sont d'anciens stagiaires de la JICA témoigne de la portée de ces actions de formation.

Les programmes de coopération technique de la JICA sont fondés sur une bonne connaissance des priorités des pays récipiendaires et évitent toute dépendance excessive à l'égard de domaines ou technologies spécifiques. Ils sont mis en œuvre dans le respect des plans de développement nationaux et conformément à des principes directeurs par pays formulés par le gouvernement japonais.

La JICA joue également un rôle important dans le domaine des prêts en yens, qui représentent environ 30 % du total de l'APD japonaise. Elle entreprend des études de développement en appui aux efforts de planification de l'administration publique, qui constituent la base du renforcement des capacités nationales des PED. Ces études couvrent des projets touchant par exemple au développement des

infrastructures sociales et économiques, parfois réalisables grâce à des prêts en yens.

En accueillant des participants à des actions de formation, en envoyant des experts à l'étranger et en réalisant des projets encore plus importants, la JICA fournit un appui technique après l'achèvement de projets de coopération financière non remboursable, ou à l'échéance de prêts en yens, pour l'exploitation, l'entretien et l'administration de ces projets. Elle permet ainsi d'accroître les effectifs d'agents qualifiés et les capacités opérationnelles des pays partenaires.

La JICA joue donc un rôle important en améliorant la qualité globale des programmes de l'APD japonaise et en cernant avec précision les besoins des pays en développement.

La Charte de l'aide publique au développement, cinquième plan à moyen terme pour l'APD et la coopération technique

En réponse aux attentes de la communauté internationale, le gouvernement japonais a publié le 30 juin 1992 la Charte de l'aide publique au développement, afin de préciser le fondement et les principes de cette aide et de créer des conditions propices à une mise en œuvre plus efficace et plus rigoureuse, avec l'appui du public japonais et étranger.

Cette charte définit trois notions fondamentales pour la réalisation des programmes d'aide :

(1) les principes humanitaires : pays industrialisé, le Japon ne peut fermer les yeux sur la faim et la pauvreté qui sévissent dans les pays en développement ;

(2) la reconnaissance de l'interdépendance : stabilité politique et développement économique dans les PED sont indispensables pour assurer paix et prospérité au Japon et dans le reste du monde ;

(3) la défense de l'environnement : cet enjeu concerne l'humanité toute entière et doit être abordé conjointement par les pays développés et en développement.

Dans cette perspective, le Japon s'est engagé, par la coopération, à aider les PED à se prendre eux-mêmes en charge.

La Charte prévoit également les principes suivants pour la mise en œuvre de l'aide : (1) développement et protection de l'environnement doivent être menés de pair ; (2) tout détournement de l'APD à des fins

militaires ou pour une exacerbation de conflits internationaux doit être évité ; (3) l'évolution des dépenses militaires des pays récipiendaires, la mise au point et la fabrication par eux d'armes de destruction massive et de missiles, ainsi que les importations et exportations d'armements doivent être surveillés ; (4) les efforts de démocratisation, la mise en place d'une économie de marché, ainsi que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les PED doivent également faire l'objet d'un suivi attentif.

Parmi les autres cibles prioritaires de l'APD japonaise figurent les problèmes de portée mondiale, les besoins essentiels de l'être humain* (BEEH), le développement des ressources humaines, la recherche, ainsi que d'autres formes de coopération pour l'amélioration et la diffusion de technologies, le développement des infrastructures, et les efforts d'ajustement structurel*.

Dans le cadre de sa politique d'accroissement de sa contribution à la coopération internationale, le gouvernement japonais a fixé à cinq reprises depuis 1978 des objectifs à moyen terme pour l'expansion de l'APD japonaise.

Quatre grands objectifs à moyen terme ont ainsi été établis en juin 1993 dans le cadre du cinquième plan, fondé sur les principes de la Charte de l'APD : (1) l'accroissement des apports de coopération financière non remboursable, de la coopération technique et de l'importance relative de ce type de coopération pour une amélioration qualitative de l'APD ; (2) une augmentation significative du ratio APD/PNB ; (3) le renforcement de la coordination avec les ONG et d'autres institutions privées œuvrant dans le domaine de l'aide au développement ; (4) l'amélioration et la consolidation du dispositif de mise en œuvre de l'aide.

Un objectif concret a été l'accroissement du montant total de l'APD déboursé au cours du plan quinquennal 1993-1997 pour atteindre 70-75 milliards de dollars.

La JICA élabore ses programmes conformément aux principes de la Charte, aux priorités établies et aux objectifs à moyen terme du cinquième plan. Tout en accordant une plus grande importance aux actions touchant à la défense de l'environnement, aux problèmes démographiques et aux autres enjeux mondiaux, la JICA souhaite entreprendre des actions constructives dans des domaines nouveaux, tels que l'appui à la démocratisation et à la transition

vers une économie de marché, pour répondre aux besoins de nouveaux pays récipiendaires dans des régions telles que l'Europe de l'Est et l'Asie centrale, le Caucase (Arménie, Géorgie et Azerbaïdjan), la rive est de la Baltique (Estonie, Lettonie et Lituanie), et l'Indochine (Vietnam, Cambodge et Laos).

Nouvelles tendances de l'aide et position de la JICA

L'aide au développement axée sur l'être humain

Un "nouvel ordre" a commencé à être établi dans le monde après la fin de la guerre froide, au début des années 90. Dans le domaine de la coopération, l'approche dominante est devenue celle du "développement axé sur l'être humain".

Selon le premier Rapport mondial sur le développement humain publié en 1990 par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le but ultime du développement est de permettre à chaque personne de mener une vie satisfaisante et de parvenir au bien-être. Si l'aide au développement fournie depuis la fin de la deuxième guerre mondiale s'est avérée très efficace d'un point de vue strictement économique, des problèmes demeurent, tels que la pauvreté, qui frappe les laissés-pour-compte du développement, ou la pollution de l'environnement.

Ces dernières années, les stratégies de développement axées sur les personnes ont fait l'objet de nombreuses discussions. Cette polarisation est ressortie notamment lors de conférences onusiennes telles que 1) la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de 1992 ; 2) la Conférence internationale sur la population et le développement (CIPD) de 1994 ; 3) le Sommet mondial pour le développement social de mars 1995 ; 4) la quatrième Conférence mondiale sur les femmes de septembre 1995 ; et 5) la Conférence sur la sécurité alimentaire organisée par la FAO à Rome en novembre 1996.

Il est confirmé dans la Déclaration et le Programme d'action adoptés au Sommet mondial pour le développement social que pour promouvoir un développement social centré sur l'être humain et visant à assurer son bien-être, les gouvernements devront veiller à la défense des droits de la personne

et de ses libertés fondamentales, favoriser la mise en place d'institutions démocratiques, et assurer la gestion du développement de manière transparente et responsable. Il y est également affirmé "qu'en matière économique aussi bien que sociale, les politiques et les investissements les plus productifs sont ceux qui permettent aux gens de tirer le meilleur parti de leurs capacités".

A ce même sommet, pays développés et en développement ont pris l'engagement mutuel de consacrer respectivement 20 % de l'APD et 20 % de leur budget national à des programmes sociaux essentiels. D'autres objectifs du domaine politique, social, culturel ou juridique, tels que la défense de l'environnement, la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois, l'égalité des hommes et des femmes, l'accès à l'enseignement et aux soins de santé, ainsi que le développement économique et social de l'Afrique et des pays les moins avancés* (PMA) ont également été examinés à ce sommet. L'année 1996 a été proclamée "Année internationale pour l'élimination de la pauvreté" et la période 1996-2005 "Première décennie des Nations unies pour l'élimination de la pauvreté".

Les nouvelles stratégies de développement

En mai 1996, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a adopté lors d'une réunion de haut niveau une nouvelle stratégie (dite "nouvelle stratégie de développement du CAD") formulée dans un rapport intitulé Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle. La mission de l'aide et l'efficacité des mécanismes y sont examinés.

Ce document présente une approche appelée "nouveau partenariat mondial", selon laquelle les PED doivent prendre leur développement en main et les pays donateurs doivent leur fournir un appui. Sept objectifs concrets à atteindre d'ici l'an 2015 y sont fixés. Fondés sur le principe du "développement axé sur la personne", ils touchent à la lutte contre la pauvreté, à l'éducation, au statut des femmes, à la santé publique et aux soins médicaux, et à l'environnement.

Le 22^e Sommet du G-7 s'est tenu à Lyon (France), en juin 1996. Les discussions ont porté sur une série de problèmes de portée mondiale, en plus des questions politiques et économiques normalement

Tableau 1-3 : Apports d'APD fournis par les pays du CAD en 1995 et 1996 (débours nets)*

1995						1996							
Prog	Pays	Total (\$-3 Forst)	Part du total (P)	Evolution des dépenses (P)	% du PAS	Prog	Pays	Total (\$-3 Forst)	Part du total (P)	Evolution des dépenses (P)	% du PAS	Prog	
1	Japon	11 439	24,6	9,4	0,28	15	1	Japon	9 438	17,1	-34,9	0,20	19
2	France	8 443	14,3	-0,3	0,55	5	2	Etats-Unis	9 058	16,4	23,0	0,12	21
3	Allemagne	7 524	12,8	10,4	0,31	13	3	Allemagne	7 515	13,6	-0,1	0,32	10
4	Etats-Unis	7 367	12,5	-25,8	0,10	21	4	France	7 430	13,5	-12,0	0,43	5
5	Pays-Bas	3 226	5,5	28,2	0,81	3	5	Pays-Bas	3 303	6,0	2,4	0,83	3
6	Grande-Bretagne	3 151	5,4	-1,3	0,28	15	6	Grande-Bretagne	3 185	5,8	0,9	0,27	15
7	Canada	2 667	3,5	-8,1	0,33	6	7	Italie	2 397	4,3	47,7	0,20	19
8	Suède	1 704	2,9	-6,3	0,77	4	8	Suède	1 928	3,6	15,5	0,82	4
9	Danemark	1 623	2,8	12,2	0,65	1	9	Canada	1 722	3,2	-13,8	0,31	11
9	Italie	1 623	2,8	-12,0	0,15	20	10	Danemark	1 773	3,2	9,2	1,04	1
11	Espagne	1 313	2,3	3,3	0,24	13	11	Norvège	1 311	2,4	5,4	0,65	2
12	Norvège	1 244	2,1	9,4	0,87	2	12	Espagne	1 258	2,3	-6,7	0,22	16
13	Autriche	1 194	2,0	9,4	0,35	8	13	Autriche	1 093	2,0	-8,5	0,29	13
14	Suisse	1 064	1,8	10,4	0,34	10	14	Suisse	1 021	1,9	-5,8	0,34	8
15	Belgique	1 034	1,8	42,4	0,33	6	15	Belgique	937	1,7	-9,4	0,35	7
16	Autriche	767	1,3	17,1	0,33	11	16	Autriche	643	1,2	-16,6	0,28	14
17	Finlande	368	0,7	33,8	0,32	12	17	Finlande	436	0,7	5,4	0,34	8
18	Portugal	271	0,5	-12,0	0,27	17	18	Portugal	211	0,4	-14,3	0,21	17
19	Irlande	153	0,3	43,4	0,29	14	19	Irlande	177	0,3	15,7	0,30	12
20	Nouvelle-Zélande	123	0,2	11,8	0,23	19	20	Nouvelle-Zélande	122	0,2	-0,8	0,21	17
21	Luxembourg	65	0,1	10,2	0,35	8	21	Luxembourg	77	0,1	18,5	0,41	6
Total des pays du CAD		58 891	100,0	-0,4	0,27	Total des pays du CAD		55 114	100,0	-6,4	0,25		

* Ce tableau n'inclut pas l'aide fournie à l'Europe centrale et orientale.

* Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

* Les chiffres indiqués pour 1996 sont provisoires.

Tableau 1-4 : L'APD japonaise en 1996 (par catégorie d'aide)

Type d'aide		Apports fournis		en millions de dollars		en centaines de millions de yens		Part en %	
		Montant	Évolution depuis l'année précédente (%)	Montant	Évolution depuis l'année précédente (%)	APD totale	APD bilatérale		
APD totale	APD bilatérale	Dons	Coopération financière non remboursable (Europe centrale et orientale et pays émançipés exclus)	2 355,51	-19,4	2 676,79	-6,8	24,9	23,7
			2 311,88	-19,6	2 515,79	-7,0	24,5	23,2	
		Coopération technique (Europe centrale et orientale et pays émançipés exclus)	3 160,92	-8,1	3 451,43	6,3	33,1	33,1	
			3 125,84	-8,7	3 431,54	5,7	33,1	33,1	
	Total (Europe centrale et orientale et pays émançipés exclus)		5 516,43	-13,3	6 068,27	0,3	58,0	66,7	
			5 437,72	-13,7	5 917,33	-0,1	57,6	66,3	
	Prêts aux gouvernements, etc. (Europe centrale et orientale et pays émançipés exclus)		2 779,84	-32,6	3 025,02	-22,0	28,9	33,3	
			2 769,45	-32,8	3 013,73	-22,2	29,3	33,7	
	Total (Europe centrale et orientale, pays émançipés et BEPD exclus)		8 356,27	-20,8	9 053,29	-8,4	87,0	100,0	
			8 207,19	-21,2	8 931,05	-8,9	86,9	100,0	
Souscriptions et contributions (BERD inclus) aux organisations internationales (BERD exclus)		1 251,83	-70,0	1 362,24	-65,3	13,0			
		1 232,64	-69,7	1 340,71	-65,0	13,1			
Total (Europe centrale et orientale, pays émançipés et BEPD inclus)		9 608,10	-34,8	10 455,53	-24,5	100,0			
		9 439,23	-34,9	10 271,77	-24,6	100,0			
PNB (chiffre provisoire) (\$milliards; ¥milliards)		4 647,78	-10,2	505 774,00	3,9				
% du PNB (Europe centrale et orientale, pays émançipés et BEPD inclus)		0,21		0,21					
		0,20		0,20					

- * Taux de conversion défini par le CAD pour 1996 : 1 dollar = 138,82 yens (taux en baisse depuis 1995, avec 14,75 yens de plus en dollar)
- * Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.
- * BEPD : Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Elle aide les pays de l'ancienne Union soviétique et de l'Europe centrale et orientale à effectuer la transition vers une économie de marché.
- * Pays émançipés de l'aide (en 1996) : Bahamas, Brunei, Koweït, Qatar, Singapour et Émirats arabes unis.

abordées à une réunion de ce type. Dans un communiqué portant sur la réalisation des partenariats pour le développement et les aspirations pour le XXI^e siècle, les membres du Groupe ont confirmé leur appui à la nouvelle stratégie.

Le Japon, l'un des premiers pays donateurs d'aide publique au développement, est invité à mettre en œuvre cette nouvelle approche. La JICA, qui joue un rôle clé en tant qu'agence de coopération technique, a l'intention de fournir une aide "à visage humain" par le biais d'un réseau de relations personnelles et de participer à des projets conformes à la nouvelle stratégie. Un groupe de recherche japonais au sein de la JICA, mis en place en novembre 1996 dans le cadre de cette nouvelle stratégie du CAD, recueille des données de base nécessaires au développement et étudie les formes d'aide les mieux adaptées à des problèmes et pays spécifiques.

Il est de plus en plus reconnu que le

développement des capacités humaines constitue la forme d'investissement la plus productive. La nouvelle stratégie met donc en valeur l'importance des projets financés par la JICA pour la valorisation des ressources humaines.

L'APD japonaise : contexte et réalisations

En 1996, le montant total de l'APD fournie par les 21 États membres du CAD était estimé atteindre 55,114 milliards de dollars US (chiffre provisoire). Au sein du CAD, le Japon était le premier bailleur de fonds, avec des apports de 1027,177 milliards de yens (ou 9,43923 milliards de dollars US), soit 17,1 % du total fourni par les pays membres du CAD. L'APD japonaise avait néanmoins marqué une baisse par rapport à l'année précédente, où elle avait atteint 1363,03 milliards de yens (14,459 milliards de dollars). Calculée sur la base du yen, cette baisse

a représenté 24,6 % (ou 34,9 % sur la base du dollar). L'APD a représenté 0,2 % du PNB du Japon (voir les tableaux I-3 et I-4).

En comptant les apports fournis à l'Europe centrale et orientale (Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Bulgarie et Roumanie), l'APD japonaise s'est montée à 1045,553 milliards de yens (9,681 milliards de dollars).

L'élément de libéralité et le ratio don/APD, considérés comme deux des principaux indices de la qualité de l'aide, demeurent faibles dans le cas du Japon par rapport à l'ensemble du CAD, et des progrès sont attendus. La JICA doit améliorer son programme de coopération technique pour contribuer à rehausser la qualité de l'APD japonaise.

L'année 1997 est la dernière du cinquième plan. On peut néanmoins estimer qu'en raison de la diminution progressive du budget de l'APD depuis 1991, et du fait que le montant total de l'APD n'a ainsi atteint que 49,251 milliards de dollars en 1992-1996, il semble de plus en plus improbable que la cible de 70-75 milliards de dollars puisse être atteinte.

L'APD japonaise s'inscrit dans une situation de plus en plus difficile. Au niveau du gouvernement, les ministères et d'autres organes centraux sont fusionnés ou supprimés, des institutions publiques sont soumis à des examens de plus en plus rigoureux et les dépenses publiques font l'objet de coupes, dans le cadre d'un processus de réforme administrative et budgétaire. Un débat est en cours en ce qui concerne la nature de l'APD et l'adoption de délais plus longs pour les objectifs à moyen terme. Le gouvernement japonais étudie les possibilités de restructuration de l'APD.

Dans ces conditions, la JICA a plus que jamais conscience de ses responsabilités d'agence d'exécution de programmes d'aide, face aux attentes du peuple japonais et à l'objectif d'amélioration de l'efficacité et de l'efficience de l'aide.

Aperçu des activités de la JICA pendant l'exercice 1996

Bilan de l'APD japonaise et des activités de la JICA

En 1996, le montant total de l'APD japonaise a été de 9,681 milliards de dollars (Europe centrale et orientale et BERD comprises), dont 3,18092 milliards (33,1 %), absorbés par la coopération technique. Les activités de la JICA ont représenté 1,648 milliard de dollars, soit 51,8 % du montant de la coopération technique japonaise. Ces chiffres correspondent à une baisse de 8,1 % par rapport à l'année précédente pour l'ensemble de la coopération technique, et à une baisse de 9 % pour les activités de la JICA. Le tableau 1-5 montre la ventilation des dépenses de coopération technique.

Le budget initial de la JICA pour l'exercice 1996 a été de 186,4 milliards de yens – soit 3,7 % de plus que l'année précédente –, dont 172 milliards de yens de dons, 3,7 milliards d'investissements et 10,7 milliards de fonds en fiducie. Les programmes gérés par la JICA ont absorbé 162,2 milliards (62,4 %) du budget total de la coopération financière non remboursable du ministère des Affaires étrangères (260,1 milliards de yens). La figure 1-2 indique l'évolution du budget de la JICA depuis 1974.

Ventilation régionale des activités

En 1996, les activités de coopération technique de la JICA ont été réparties à raison de 41,9 % pour l'Asie, 9,4 % pour le Moyen-Orient et le Maghreb, 14,4 % pour l'Afrique, 21 % pour l'Amérique latine, 3,1 % pour l'Océanie et 4 % pour l'Europe. La figure 1-4 montre la répartition par région en 1996 et 1995.

Ventilation sectorielle des activités

En 1996, la répartition sectorielle des activités de coopération technique de la JICA a été de 10,2 % pour la planification et l'administration, 20,8 % pour les travaux et services publics, 23,3 % pour l'agriculture, la foresterie et la pêche, 10,9 % pour les mines et l'industrie, 3,3 % pour l'énergie, 1,6 % pour le commerce et le tourisme, 12,1 % pour le développement des ressources humaines, 10,1 % pour la santé publique et les soins médicaux, et 0,7 % pour les services sociaux.

La coopération financière non remboursable fournie par la JICA en 1996 a été ventilée comme suit : 13,7 % pour la santé publique et les soins médicaux, 11,6 % pour l'enseignement et la recherche, 20,3 % pour l'amélioration du bien-être, des conditions de vie et de l'environnement, 29,6 %

Tableau 1-5 : Dépenses pour l'APD japonaise et les programmes de la JICA

(en millions de dollars)

Poste		Année civile	1995	1996	Evolution par rapport à l'année précédente (%)
Aide publique au développement			14 728	9 608	-34,8
Dépenses de coopération technique (% de l'APD)			3 462 (23,5%)	3 181 (33,1%)	-8,1
Part des activités de la JICA (% des dépenses de coopération technique)			1 810 (52,3%)	1 648 (51,8%)	-9,0
Ventilation des dépenses de coopération technique	Stagiaires (dont activités de la JICA)		431 (260)	398 (243)	-7,7 (-6,5)
	Experts et membres de missions d'étude (dont activités de la JICA)		932 (820)	887 (781)	-4,8 (-4,8)
	Volontaires JOCV (dont activités de la JICA)		158,3 (157,9)	137,37 (137,36)	-13,3 (-13,0)
	Etudiants étrangers		507	414	-18,4
	Fourniture d'équipements et matériels, coopération pour la recherche, etc. (dont activités de la JICA)		1 433 (572)	1 345 (448)	-6,1 (-14,7)

Figure 1-2 : Evolution du budget de la JICA

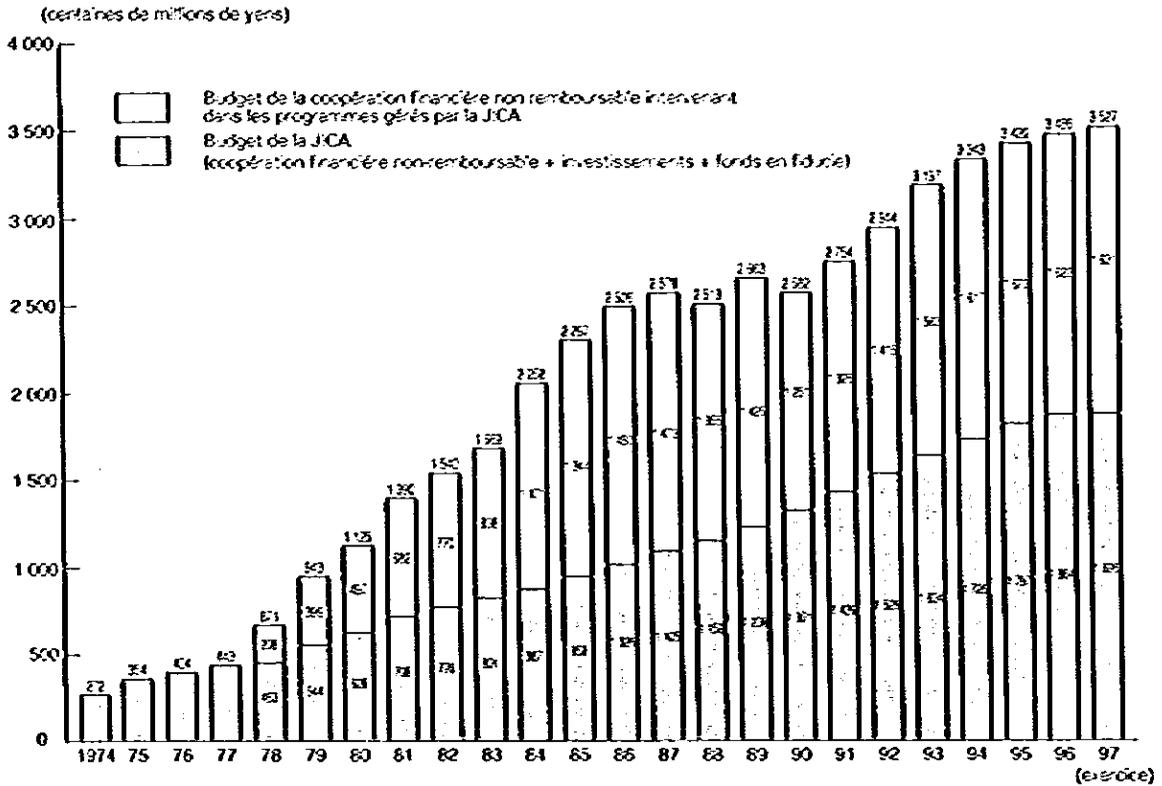


Figure 1-3 : Evolution des effectifs par type de coopération

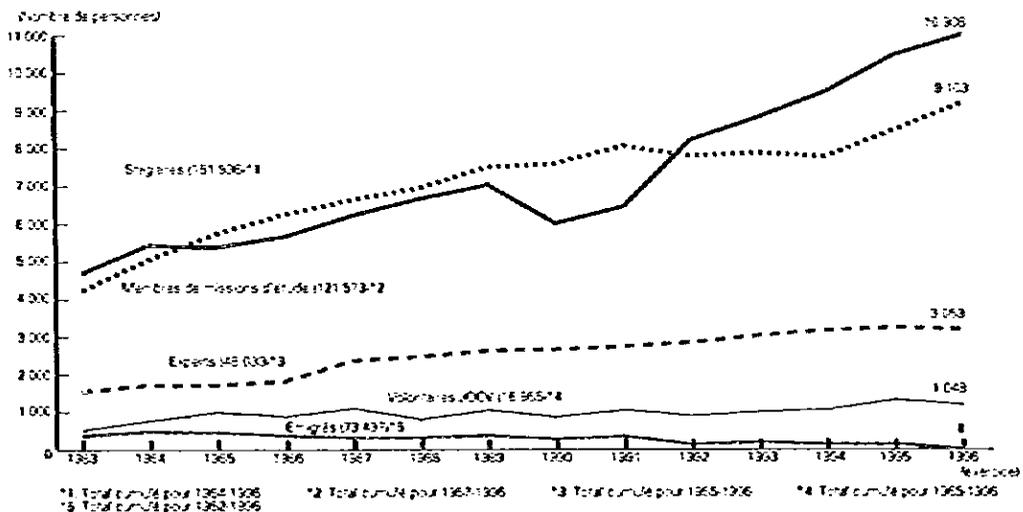


Figure 1-4 : Ventilation régionale des dépenses

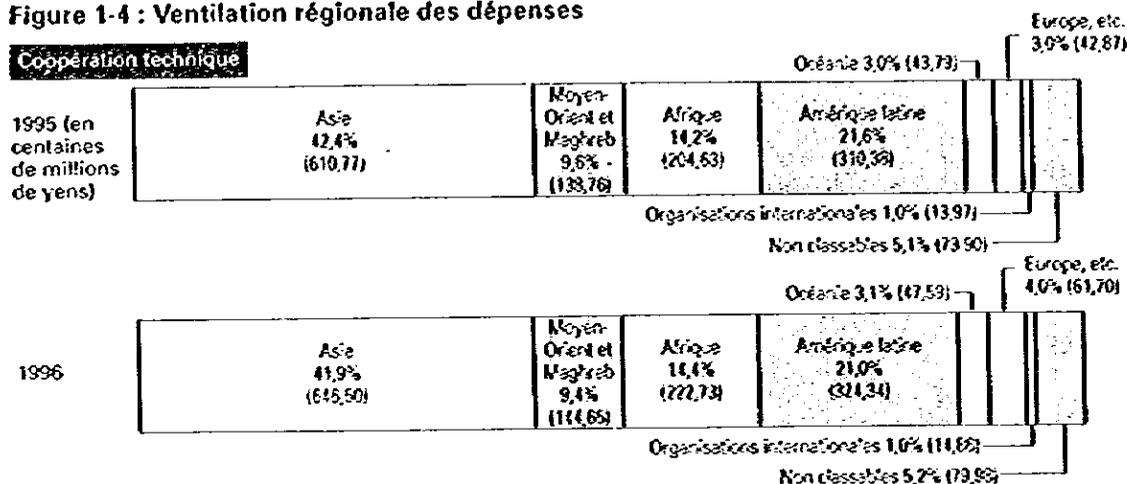
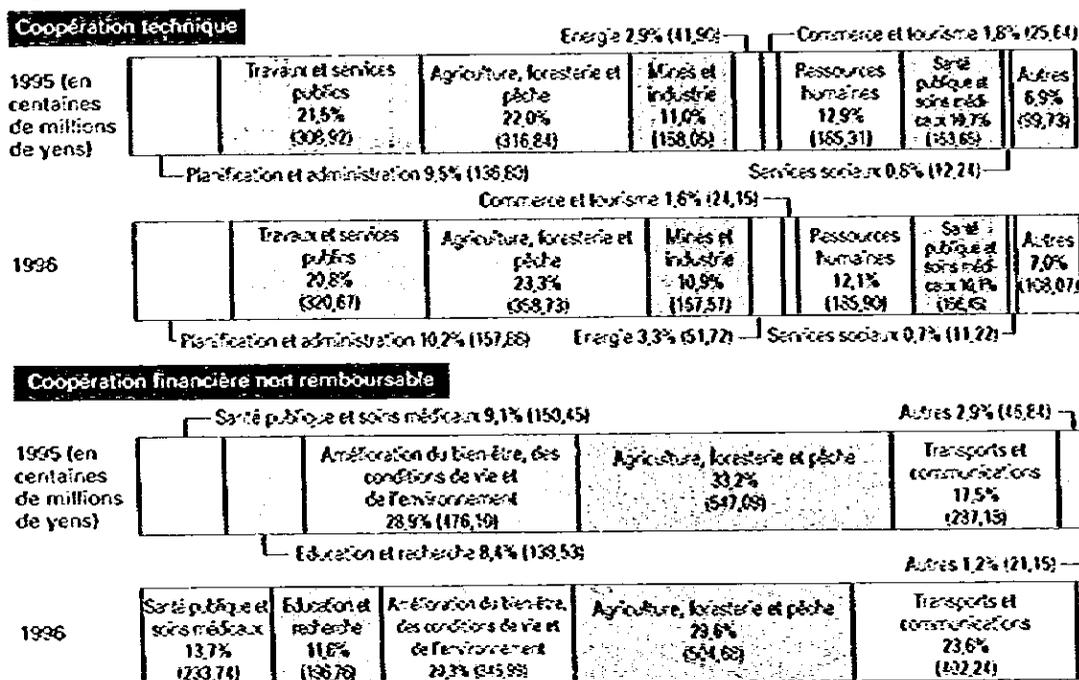


Figure 1-5 : Ventilation sectorielle des dépenses



- * Cf. Plus tardés sur des décisions du Cabinet concernant les activités de coopération financière non remboursable menées par la JICA (fonds général/projets généraux, fonds pour la pêche et fonds pour l'amélioration de la production alimentaire) pour les exercices 1995 et 1996.
- * La JICA est chargée des études de base et de la bonne mise en œuvre des projets de coopération financière non remboursable.

pour l'agriculture, la foresterie et la pêche, et 23,6 % pour les transports et les communications. Les parts sectorielles et les chiffres de l'année précédente sont indiqués à la figure 1-5.

Effectifs, par type de coopération

En 1996, la JICA a accueilli 10 908 stagiaires et envoyé à l'étranger 3 059 experts, 9 103 membres de missions d'étude et 1 048 volontaires JOCV. La figure 1-3 indique l'évolution des effectifs depuis 1983.

Chapitre 2

Evolution des activités de la JICA

Création de partenariats pour un développement durable

Concepts fondamentaux

La JICA entreprend des actions de coopération technique en faveur de pays en développement et participe à des activités qui relèvent de la coopération financière non remboursable. Elle cherche à promouvoir un développement durable et autonome dans les PED, en s'efforçant de contribuer à leur décollage socio-économique et d'y améliorer le niveau de vie.

La JICA poursuit trois grands objectifs : le développement des ressources humaines par la formation de personnes appelées à stimuler l'économie, dynamiser la société et relever le niveau de vie de leur pays ; le renforcement des capacités nationales par la valorisation du potentiel humain ; et le développement des infrastructures économiques et sociales.

Même si le développement économique de nombreux PED est relativement rapide, le maintien d'un bon rythme de croissance s'avérera difficile tant que les problèmes liés à la pauvreté, aux écarts économiques qui se creusent entre les régions, à la destruction de l'environnement et aux autres formes d'inégalité et de déséquilibre ne seront pas résolus.

Le gouvernement et le peuple d'un pays constituent les principaux vecteurs du développement, dont l'orientation et les caractéristiques dépendent de la détermination et des efforts déployés par les parties prenantes. La JICA intervient auprès des PED en tant que partenaire, en les aidant à réaliser par eux-mêmes un développement durable. Ses activités ont donc pour but d'aider à exploiter les potentiels collectifs et individuels que détiennent ces pays, en contribuant à réaliser un développement concrétisé par des modes d'existence productifs et satisfaisants.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent les activités de la JICA dans le domaine du développement des ressources humaines et du renforcement des infrastructures économiques et sociales sont examinés ci-dessous.

Aide aux efforts d'auto-assistance

Le premier principe adopté par la JICA consiste à aider les pays récipiendaires à prendre leur développement en mains.

Comme indiqué au premier chapitre, la communauté internationale a bien pris conscience de la nécessité de respecter les efforts d'auto-développement des PED et de l'importance des campagnes de responsabilisation de ces pays. Elle a en effet constaté que les apports d'aide déterminés et fournis par les bailleurs de fonds depuis une trentaine d'années, et surtout ceux des pays européens et des Etats-Unis à l'Afrique, ont été loin de répondre aux attentes.

La démarche qui consiste à se substituer aux administrateurs et cadres des pays récipiendaires est désormais jugée improductive, car elle renforce la dépendance de ces pays à l'égard de l'aide et entrave leurs efforts d'auto-développement.

Après la Seconde Guerre mondiale, le Japon a réalisé son développement économique en recevant une aide d'autres pays. En se fondant sur cette expérience, il a toujours estimé très important que les populations en développement fassent tout leur possible pour progresser par leurs propres moyens.

Les experts envoyés par la JICA ne sont pas chargés d'occuper un poste et d'en assumer les responsabilités, mais plutôt de servir de conseillers fournissant des orientations à leurs homologues* dans les pays récipiendaires, qui demeurent responsables de la réalisation des projets. Cette approche est essentielle pour respecter l'autonomie du récipiendaire et encourager un développement auto-centré.

La JICA pose comme condition préalable à l'octroi d'une aide que le pays concerné contribue au projet dans la mesure de ses capacités, par exemple en affectant des homologues et en prenant des mesures budgétaires pour l'achat et la gestion des équipements et du matériel requis. Ces

dispositions encouragent le récipiendaire à effectuer un travail d'auto-assistance par la mise en place de ressources humaines et de mesures financières permettant l'exécution et la gestion du projet, et lui permettent ainsi d'être mieux apte à poursuivre le projet par lui-même une fois la coopération terminée.

Lorsque les limites de l'auto-développement ont été dépassées faute de ressources budgétaires, la JICA fournit le minimum d'aide jugé approprié et nécessaire.

Contributions au développement des ressources humaines

Le second principe de la JICA est l'appui au développement des ressources humaines.

La coopération technique japonaise est axée sur des transferts de technologies* effectués par des intermédiaires humains – des experts japonais conseillant des agents techniques et administratifs du pays récipiendaire. Cette forme d'aide est hautement efficace et elle prend un visage humain. Elle permet à la JICA de pas traiter les personnes concernées comme de simples ressources économiques recevant formation et éducation. Les efforts déployés servent plutôt à approfondir la compréhension mutuelle en favorisant les interactions personnelles avec les habitants des pays récipiendaires, et à fournir technologies, information et savoir-faire adaptés aux conditions locales.

Dans ce contexte, un transfert de technologies ne passe pas seulement par des orientations et conseils fournis pour le développement technique, la formation et la diffusion de technologies, mais aussi par la mise en place d'institutions connexes, par la formulation de politiques, par l'élaboration de systèmes de gestion et de suivi économiques, et par la mise en place de structures et systèmes pertinents aux niveaux national et sectoriel.

La coopération pour le développement des ressources humaines se fonde sur des transferts technologiques envisagés dans cette perspective large pour assurer la formation de personnes appelées à jouer un rôle clé dans le développement du pays partenaire, et pour améliorer les infrastructures de ce pays par la création d'institutions appropriées. Le mot d'ordre de la JICA – "valoriser les ressources humaines, renforcer les capacités nationales, favoriser le rapprochement des partenaires" – résume l'idée maîtresse de la coopération technique.

L'impact à long terme doit être préféré à celui à court terme pour que les technologies et les dispositifs institutionnels répondant aux besoins

d'un pays puissent y prendre racine. Le développement des ressources humaines doit donc être envisagé comme un travail de longue haleine, comme le Japon en a lui-même fait l'expérience.

La coopération technique avec des pays en développement ne doit pas se limiter à des transferts de technologies "matérielles" comme des projets d'irrigation, de routes ou d'installations portuaires. Elle doit aussi inclure des technologies "intellectuelles" – des méthodes de gestion et d'exploitation, des systèmes de maintenance et des techniques administratives concernant les installations et équipements.

Dans un secteur général comme l'agriculture, d'autres actions importantes doivent être prévues, comme l'élaboration de politiques et de programmes de promotion du développement agricole ou la création de structures telles que des coopératives agricoles. La coopération technique a toujours inclus le transfert de technologies "intellectuelles" – des systèmes qui permettent une bonne adoption des technologies "matérielles". Ces dernières années, l'accent est mis de plus en plus sur l'importance de l'aide intellectuelle apportée dans le domaine des politiques financières et des plans de développement.

D'anciens pays communistes, comme ceux de la péninsule indochinoise, de l'Asie centrale et de l'Europe centrale et orientale, s'efforcent de réaliser la démocratisation de leur société et la transition d'une économie planifiée vers une de marché. La mise en place de structures et d'un cadre législatif appropriés et l'amélioration de l'appareil administratif, pour asseoir le développement sur une base solide dans tous les secteurs, figurent parmi leurs grandes priorités. Les pays réalisant des programmes d'ajustement structurel* fondés sur la libéralisation de leur économie doivent promouvoir des politiques permettant notamment d'assainir la gestion budgétaire et de privatiser les entreprises d'Etat.

La Thaïlande, la Malaisie et d'autres pays de l'ANASE ont obtenu une forte croissance économique en augmentant le volume de leurs exportations de produits industriels et en encourageant les investissements étrangers pour des installations et des équipements. De plus en plus de pays doivent, comme eux, se perfectionner dans tous les aspects pratiques du commerce. Il leur faut notamment améliorer leurs normes de production et leurs méthodes de mesure, instituer des droits de propriété industrielle et intellectuelle* et appliquer une politique de promotion de la concurrence.

Pour répondre aux besoins de ces pays, la JICA élargit ses activités de coopération pour le

développement des ressources humaines par différents types d'aide dans le secteur tertiaire.

L'importance comme instrument de valorisation du potentiel des communautés locales aura été mieux reconnue.

Une aide reconnue utile

Le troisième principe de la JICA est que l'aide fournie doit être jugée utile par les populations ciblées.

Au cours des années 50 et 60, la théorie dominante en matière de développement a été celle "des effets de retombée"*², qui supposait que le progrès économique d'un pays aurait des retombées sur toutes les couches de la société.

Les limites de cette théorie sont apparues au cours des années 70 et elle a commencé à être remplacée par l'approche des "besoins essentiels de l'être humain" (BEEH)*³, conçue pour répondre directement aux besoins des populations pauvres. La JICA mène dans cette perspective des activités telles que l'envoi de volontaires JOCV et d'autres bénévoles qui travaillent en collaboration étroite avec les communautés locales, des actions de coopération technique pour la promotion du développement rural, et la réalisation d'études consacrées à l'amélioration de l'alimentation en eau, de la santé publique et des services médicaux.

Dans des domaines tels que la lutte contre la pauvreté, l'hygiène collective, le planning familial ou la protection maternelle et infantile, la JICA a entrepris des projets de coopération technique menés au sein de communautés locales et ciblés sur leurs membres. Pour que ces projets puissent produire un impact réel sur les modes de vie, il est important d'entreprendre des études approfondies sur la situation des communautés, de diffuser des connaissances et techniques aptes à encourager la participation de tous, et d'encadrer le personnel des organismes publics locaux intervenant sur le site du projet.

Il est également important que ces activités aient une portée aussi vaste que possible au sein de la zone du projet. Les activités ne doivent donc pas être axées exclusivement sur le projet financé par la JICA. L'équipe du projet doit coopérer avec les organisations non gouvernementales (ONG)*⁴ bénéficiant d'une bonne expérience sur le terrain, et fournir un appui aux activités d'ONG étroitement liées aux communautés locales.

En accordant plus d'importance aux facteurs sociaux et à la participation des femmes au développement*, en renforçant la collaboration avec les ONG, en élaborant des plans de développement associant les populations locales et en les faisant participer à la réalisation des projets, la JICA espère faire progresser le développement participatif, dont

Quatre approches pour une coopération efficace

En se fondant sur ces principes, la JICA a adopté quatre grandes démarches lui permettant d'intervenir d'une manière adaptée aux besoins divers et complexes des pays en développement, et d'accroître l'impact de la coopération.

L'approche par région et par pays

La première priorité de la JICA consiste à consolider l'approche par région et par pays.

La JICA fournit une aide à plus de 150 pays dont les conditions biophysiques, sociales, culturelles, politiques et économiques sont très diverses, et dont les besoins en développement se sont développés et diversifiés. La JICA a donc choisi de renforcer son approche par région et par pays en formulant des principes directeurs qui permettent de cerner les priorités dans chaque pays, et en appliquant ces principes à la coordination du cycle des projets – de l'identification et de la présentation de projets de qualité à l'examen de demandes d'aide, en passant par la planification et la mise en œuvre des projets (voir page 20 "L'approche par pays").

Une approche trans-sectorielle pour l'environnement, la démographie, la participation des femmes au développement et l'éducation

La deuxième approche est intersectorielle et transversale : elle dépasse le champ d'un seul domaine.

Pour faire face à des besoins en aide très variables d'un pays à l'autre et à des problèmes transnationaux tels que ceux touchant à l'environnement, au SIDA, à la participation des femmes au développement* et à l'éducation, il est important d'adopter une approche souple et dynamique qui dépasse le cadre de secteurs ou de formes d'aide spécifiques. Tout en permettant de maintenir des liens étroits entre les divers programmes individuels, cette forme de coopération consiste à faciliter l'élaboration de plans de développement régional intégré regroupant plusieurs projets. Des apports de coopération financière et technique sont intégrés aux projets dès la phase de planification dans le cadre d'une coopération de projet-type. (voir page 23 "Approches trans-sectorielles dans les domaines de l'environnement, de la démographie, de la

participation des femmes au développement et de l'éducation")

Renforcement du processus de planification, de gestion, de réalisation et d'évaluation des projets

La troisième approche est celle de la gestion du cycle des projets* (GCP), une méthode qui permet de gérer les étapes de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des projets dans le cadre d'un processus intégré.

La JICA planifie et gère efficacement les projets d'aide en appliquant aux objectifs, aux résultats, aux activités, aux intrants et aux conditions externes qui peuvent jouer sur ces facteurs, une analyse logique faisant intervenir des indicateurs vérifiables.

Une caractéristique importante de cette approche est le fait que les résultats d'un projet sont évalués en fonction des objectifs de départ et que l'impact de l'aide est analysé. Cette évaluation permet de tirer des leçons et de formuler des recommandations qui seront appliquées lors de la planification et de l'exécution de nouveaux projets (voir page 28 "Renforcement des mécanismes de planification, de gestion, de réalisation et d'évaluation des projets").

Une coopération associant le public

La quatrième approche est fondée sur l'adoption de formes de coopération associant le public. L'aide au développement est jugée constituer l'un des plus importants modes de contribution du Japon à la communauté internationale, et ses ressources proviennent des contribuables japonais. Des mesures sont donc prises pour s'assurer que les Japonais approuvent les projets financés et peuvent y participer. En termes pratiques, il s'agit d'encourager le public à prendre part aux projets par des activités de volontariat et le Programme d'invitation de jeunes. Une évolution récente est la création de liens entre la JICA et des administrations locales ou des ONG*. Un système d'enregistrement des experts susceptibles d'être envoyés dans des pays en développement à la demande de ces pays a également été mis en place. En outre, le secteur privé concourt à toutes les activités de la JICA, par des ressources humaines, des compétences et des apports technologiques fournis notamment par des

entreprises de services publics, des sociétés privées et des consultants.

En raison de la mondialisation, l'accès à l'information joue un rôle de plus en plus important. La JICA met à la disposition du public l'information sur les pays en développement stockée dans sa bibliothèque, et elle a ouvert sur le réseau Internet son propre site Web, d'accès gratuit dans le monde entier (voir page 31 "Une coopération associant le public japonais").

Pour pouvoir mobiliser de nouvelles ressources et étoffer un budget d'aide restreint, la JICA doit s'assurer que le public japonais apprécie ses activités et peut y participer. L'approche qu'elle adopte pour tenter d'accroître ses ressources est fondée sur l'établissement de liens de coordination et de collaboration avec les institutions japonaises fournissant aide ou appui, les organismes d'aide d'autres pays industrialisés et les organisations internationales d'aide au développement.

Face à l'augmentation des besoins des PED et à l'expansion des problèmes à incidence mondiale, il est devenu plus que jamais nécessaire de recenser les problèmes susceptibles d'être abordés par une coopération associant plusieurs pays et organismes, et d'éviter tout double emploi. La JICA échange donc des informations avec d'autres organismes d'aide et collabore avec eux sur des thèmes spécifiques.

Les liens de collaboration avec des ONG et des administrations locales sont également renforcés. Une place plus large est faite au soutien à la coopération entre PED (ou coopération Sud-Sud*), au titre de laquelle de nouveaux pays donateurs tels que Singapour et la Thaïlande fournissent une aide à d'autres pays en développement (voir page 35 "Collaborer pour mieux valoriser les ressources de la coopération")

L'approche par pays

L'approche par pays

En 1996, la JICA a réalisé des projets de coopération dans 151 pays et quatre régions.

Caractérisés par des conditions biophysiques, historiques, sociales et culturelles très diverses, ces pays sont aussi dotés de systèmes économiques et politiques très différents. Par ailleurs, la récente transformation des conditions politiques et économiques intervenue au sein de PED et ailleurs a accru la complexité et la diversité des besoins. Dans le cadre de cette évolution, des besoins liés à la démocratisation, à l'ajustement structurel¹ et à la transition vers une économie de marché ont eu tendance à remplacer les besoins essentiels de l'être humain² et ceux relatifs au développement des infrastructures³ sociales et économiques. En outre, de nouveaux besoins sont apparus en matière de promotion des exportations, d'introduction de technologies de pointe dans le secteur industriel, de lutte contre la pauvreté et de protection de l'environnement.

La JICA s'efforce de coordonner de manière efficace et systématique ses diverses activités en respectant les étapes du développement et les besoins de chaque pays. Ses apports d'aide sont ainsi adaptés à chaque bénéficiaire.

Pour faciliter la mise en œuvre de cette approche adaptée aux réalités nationales, la JICA a créé des comités d'étude de l'aide chargés, pour chaque pays, d'entreprendre des études détaillées sur les conditions du développement socio-économique et l'action des pouvoirs publics, de bien cerner les problèmes à résoudre, d'identifier les secteurs et régions prioritaires et de présenter des principes directeurs proposant des thèmes et modalités de coopération efficaces.

Les comités d'étude de l'aide par pays

Dans le cadre de son approche par pays, la JICA a mis sur pied, au cours de l'exercice 1986, le premier comité d'étude de l'aide par pays consacré à la situation aux Philippines.

Les comités, qui font appel à de nombreux chercheurs et spécialistes, entreprennent des analyses sur les principaux pays et régions bénéficiaires ainsi que des études sur le terrain, pour continuer à améliorer l'efficacité des actions d'aide.

Les recherches concernant un pays ou une région donnés durent de six à douze mois et couvrent les tendances sociales, économiques et politiques, les programmes de développement, les secteurs prioritaires, l'évolution des apports d'aide et les orientations de l'aide japonaise. Des recommandations sont présentées à la suite d'un dialogue entrepris avec le gouvernement et des institutions de recherche du pays bénéficiaire ainsi que de réunions-débats organisées au Japon.

Chaque année, trois ou quatre pays ou régions sont sélectionnés parmi les bénéficiaires prioritaires, et surtout parmi les pays ou régions revêtant une importance particulière. Les résultats de ces recherches constituent un important outil de référence pour la "Mission de haut niveau pour la coopération économique et technique" chargée de discuter de la politique d'aide avec l'administration publique du pays concerné.

Principes directeurs de l'aide et création d'une structure d'appui

En se fondant sur ces discussions et sur les résultats de ses recherches, la JICA réalise pour

Tableau 2-1 : Principes directeurs pour la mise en œuvre de l'aide par pays (liste standard)

- Situation politique, économique et sociale
Problématiques spéciales (environnement ; participation des femmes au développement ; dépenses militaires, etc. ; démocratisation et droits de l'homme)
- Niveau de développement socio-économique
Grandes lignes du plan de développement national (principaux secteurs et problèmes, grandes orientations, obstacles à la promotion du développement)
- Tendances de l'aide des organisations multilatérales et des pays donateurs (dont le Japon)
- Zones ou secteurs prioritaires pour l'aide fournie par la JICA (domaines, principaux objectifs, objectifs des projets, stratégie, région cible)
- Aspects à prendre en compte pendant l'exécution du projet
- Résumé des études d'évaluation (importance de la prise en compte de l'information obtenue)

Figure 2-1 : Déroulement de l'étude de l'aide par pays

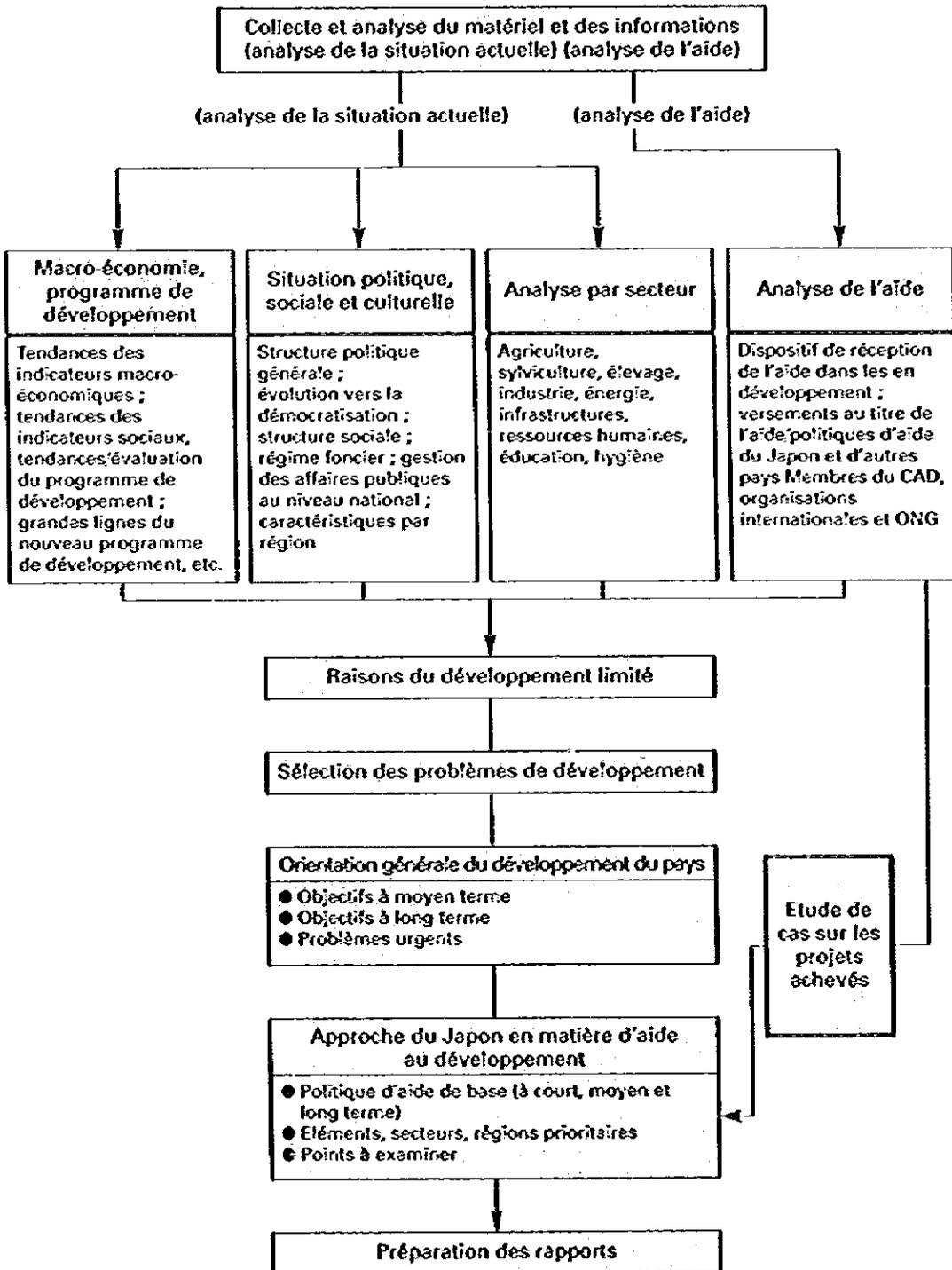


Tableau 2-2 : Exemples de l'études de l'aide par pays

Pays ou région à l'étude	Nom du président de la mission d'étude	Pays ou région à l'étude	Nom du président de la mission d'étude
Philippines	Akira Takahashi	Malaisie	Atsushi Murakami
Thaïlande	Yasuhiko Torii	Afrique australe	Hideo Ota
Inde	Chie Nakane	Philippines (2°)	Akira Takahashi
Indonésie	Shinichi Ichimura	Indonésie (2°)	Shinichi Ichimura
Chine	Saburo Okita	Vietnam	Shigeru Ishikawa
Bangladesh	Toshio Watanabe	Inde (2°)	Chie Nakane
Pakistan	Shigemochi Hirashima	Ghana	Ichiro Inukai
Afrique	Masaya Hattori	Sénégal	Takehiko Hareguchi
Brésil	Hajime Mizuno	Thaïlande (2°)	Fumio Nishino
Sri Lanka	Ryokichi Hirono	Pakistan (2°)	Shigemochi Hirashima
Océanie	Tsuneo Nakauchi	Jordanie	Ryeji Tateyama
Egypte	Shigeru Ishikawa	Mongolie	Shinji Asanuma
Kenya	Ichiro Inukai	Pérou	Akio Hosono
Népal	Hirokazu Yamaguchi	Tanzanie	Ichiro Inukai

chaque pays une analyse des programmes et politiques de développement et publie des principes directeurs pour la mise en œuvre de l'aide.

Ces principes, qui concernent 63 pays (surtout ceux où la JICA a un bureau de représentation), sont fondés sur des analyses des conditions économiques et sociales, des programmes nationaux de développement à moyen terme, des objectifs, et des problèmes généraux et sectoriels. Ils définissent les grandes lignes de l'exécution des projets d'aide de la JICA.

En tant qu'agence d'exécution, la JICA doit réaliser ces projets de manière efficace et efficiente. Elle doit identifier, formuler et sélectionner les plus appropriés pour chaque pays en s'appuyant sur les principes directeurs, assurer une exécution méthodique, puis tenir compte des résultats de l'évaluation pour la planification, la formulation et la réalisation de nouveaux projets. Lorsque la JICA examine des demandes de coopération technique de projet-type et d'études de développement, elle privilégie les projets conformes aux principes directeurs adoptés.

Une bonne coordination entre les bureaux et départements de la JICA est essentielle pour soutenir et renforcer le système d'exécution des projets dans le cadre de l'approche par pays. Deux divisions régionales chargées d'actions de planification et de coordination ont été créées en 1989 au sein du Département de la planification, et

une troisième a été mise en place en 1991. Des structures similaires, constituées de trois divisions régionales, ont ensuite été établies au sein du Département de la formation, du Département de l'envoi des experts, du Secrétariat des JOCV, du Département des études de formulation de projets, et du Département de la gestion des projets de coopération financière non remboursable.

Depuis l'exercice 1990, la JICA tient des "dossiers par pays concernant la coopération", qui contiennent des renseignements sur les politiques et économiques des bénéficiaires, sur leurs programmes de développement, et sur les apports d'aide d'autres pays donateurs et organisations internationales. En 1996, 115 dossiers par pays avaient été créés.

Approches trans-sectorielles dans les domaines de l'environnement, de la démographie, de la participation des femmes au développement et de l'éducation

L'importance de démarches trans-sectorielles

Ces dernières années, les possibilités d'optimisation de l'aide au développement, pour tirer le meilleur parti possible de ressources financières et humaines restreintes et faire parvenir l'aide à ceux qui en ont le plus besoin, ont fait l'objet de nombreux efforts de réflexion.

L'importance d'une approche intersectorielle pour les problèmes touchant à l'environnement, la démographie, la participation des femmes au développement*, l'éducation et la pauvreté, qui ne peuvent être traités par l'approche classique verticale et sectorielle, est de plus en plus reconnue. Dans un document intitulé *Le rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXI^e siècle*, le Comité d'aide au développement (CAD)* de l'OCDE a présenté en mai 1996 sa nouvelle stratégie de développement*, fondée sur l'approche trans-sectorielle.

Dans le cadre d'une intervention plus efficace face aux problèmes intersectoriels, la JICA a accordé la priorité aux thèmes suivants au cours de l'exercice 1996 :

- (1) Environnement : expansion de la coopération en faveur de l'environnement, meilleure prise en compte de la rationalité écologique, recherches de base sur l'aide dans ce domaine ;
- (2) Participation des femmes au développement : mobilisation accrue, renforcement des liens avec les Etats-Unis et l'Agence canadienne de développement international (ACDI) dans ce domaine, organisation de réunions ;
- (3) Démographie et VIH/SIDA : augmentation du nombre des projets portant sur la démographie et le VIH/SIDA, promotion de l'Initiative en faveur des problèmes de portée mondiale* (GII) ;
- (4) Education : recherches de base et séminaires sur les grands enjeux dans le domaine de l'éducation ;
- (5) Lutte contre la pauvreté : lancement de projets d'un nouveau type pour lutter contre la pauvreté, ciblés directement sur les classes sociales les plus pauvres. Le premier de ces projets, réalisé à

Sulawesi, en Indonésie, est axé sur la réduction de la pauvreté et le développement rural.

La coopération dans le secteur de l'environnement

Développement de la coopération en faveur de l'environnement

Conformément à l'engagement pris par le Japon en juin 1992 à la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement (CNUED), la JICA a continué à accroître ses apports d'aide pour la protection de l'environnement pendant l'exercice 1996.

Entre 1992 et 1996, les activités de coopération technique menées par la JICA dans le domaine de l'environnement ont touché d'abord à trois grands thèmes – les mesures contre la pollution, la foresterie et l'habitat. Chacun de ces thèmes a absorbé environ un cinquième des apports de la JICA pour l'environnement (voir le tableau 2-3). En ce qui concerne le premier, les travaux consacrés à la pollution de l'air et de l'eau ont diminué mais ceux axés sur d'autres problèmes, tels que l'émergence de formes complexes de pollution sont en progression. La conservation des forêts et le reboisement demeurent des priorités. Pour ce qui est de l'habitat, la coopération portant sur l'adduction d'eau et l'eau potable de source souterraine est en progression.

Depuis quelques années, des problématiques écologiques "marginales" telles que celles touchant à la biodiversité* et aux ressources naturelles prennent une importance croissante, qui se traduit par l'expansion du rôle de la coopération technique dans le domaine de l'environnement.

Pour mieux optimiser la coopération pour l'environnement, le Japon ne doit pas se contenter d'attendre que des demandes d'aide lui soit soumises. Il lui faut renforcer la capacité des pays récipiendaires à concevoir des projets, tout en travaillant activement de son côté à l'identification et à la formulation de projets. La JICA envoie donc des missions d'étude et de formulation chargées de

concevoir des projets de qualité et fournir des indications précises pour la coopération lorsque le contenu des requêtes n'est pas clair ou trop succinct. Elle a ainsi organisé sept missions d'étude touchant au secteur de l'environnement en 1994, dix en 1995 et douze en 1996.

Une meilleure mobilisation pour l'environnement

Le Fonds de coopération économique du Japon (OECE) a révisé ses Directives sur l'environnement en août 1995, et la JICA a commencé cette même année à étudier les effets attendus de cette révision sur les projets d'étude de développement étroitement liés à des prêts en yens de l'OECE. Ces études ont été poursuivies l'année suivante, par un examen des améliorations susceptibles d'être apportées dans certains domaines couverts par les projets d'étude de développement.

La JICA s'est efforcée par le passé de tenir compte des enjeux écologiques en encourageant des spécialistes de l'environnement à participer aux études de développement. Pour qu'à l'avenir ces études prévoient des normes écologiques plus strictes, des études de l'environnement plus détaillées devront être intégrées aux plans directeurs et aux études de faisabilité, en couvrant notamment les retombées sociales de déplacements de

populations.

Plus spécifiquement, un dialogue devra être engagé avec l'OECE pour mettre au clair des aspects tels que les thèmes des études sur l'environnement, les normes d'environnement, la conservation des milieux naturels, les déplacements de populations, les stratégies concernant les coûts et la rentabilité des interventions, ainsi que les lignes directrices et les manuels pour les opérations.

Une stratégie d'évaluation de l'impact sur l'environnement passe par une bonne prise de conscience des aspects écologiques au moment de l'identification et de la formulation des projets. Dans le cadre de son programme 1996 de formation dans le domaine de l'environnement, la JICA a organisé pour son personnel deux stages d'introduction et deux stages pratiques.

Recherches de base sur la coopération pour l'environnement

De vastes problèmes dépassant les frontières nationales, tels que la désertification, la diminution de la diversité biologique, les pluies acides et la pollution marine, mobilisent depuis plusieurs années l'attention internationale. Les organismes chargés de la coopération internationale sont de plus en plus sollicités pour contribuer à la recherche de solutions.

Dans ce contexte, la JICA a réalisé des études à

Tableau 2-3 : Ventilation sectorielle des dépenses de coopération technique dans le domaine de l'environnement, exercices 1992-1996

	Secteur	1992	(%)	1993	(%)	1994	(%)
Mesures anti-pollution	Pollution (atmosphérique)	1 167 971	6,7	1 041 386	4,9	1 101 743	5,0
	Pollution (de l'eau)	1 727 579	9,9	654 597	3,1	765 811	3,2
	Pollution (autres)	569 444	3,4	1 795 632	8,4	1 088 211	5,0
	Conservation de l'énergie et énergies de remplacement	943 337	5,4	1 201 470	5,6	608 887	2,8
	Total partiel	4 428 331	25,4	4 693 085	21,9	3 504 652	16,0
Habitat	Evacuation des déchets	893 492	4,8	883 348	4,1	1 304 639	6,0
	Alimentation en eau et eau potable de source souterraine	1 065 431	6,1	2 820 462	13,2	3 813 700	17,4
	Assainissement	565 017	3,4	978 456	4,6	601 893	2,8
	Total partiel	2 450 940	14,3	4 682 266	21,9	5 720 232	26,2
Foresterie	Conservation des forêts et reboisement	3 141 863	18,0	3 992 719	18,6	4 451 523	20,4
Prévention des catastrophes	Prévention des catastrophes (séismes, inondations, etc.)	4 339 770	24,9	3 266 686	15,4	2 959 254	13,5
Autres	Biodiversité	525 248	3,0	855 296	4,0	873 036	4,0
	Passources naturelles (agriculture, pêche, etc.)	1 569 632	9,0	1 129 833	5,3	1 308 737	6,0
	Gestion de l'environnement	215 188	1,2	648 070	3,0	692 755	3,2
	Educacion en matière d'environnement	22 112	0,1	88 729	0,4	33 008	0,2
	Autres	693 729	4,0	2 034 594	9,5	2 330 489	10,7
	Total partiel	3 016 909	17,3	4 756 519	22,2	5 238 025	23,9
	Total	17 497 813	100,0	21 411 274	100,0	21 873 666	100,0

grande couverture géographique consacrées à la lutte contre la désertification en 1994 et à la préservation de la diversité biologique en 1995. En 1996, une étude sur l'environnement urbain a été entreprise par un comité de recherche présidé par M. Kunitoshi Sakurai de l'*Environmental Research Institute*.

En sus de ces recherches, la JICA a joué un rôle actif en tant que membre du comité administratif de l'Atelier sur le renforcement des capacités d'intervention pour la protection de l'environnement, organisé à Rome en décembre 1996 par le Groupe de travail sur le développement et l'environnement du CAD. Des homologues* indonésiens des experts de la JICA en matière de coopération internationale ont introduit lors de l'Atelier une collaboration dans le domaine de l'environnement à l'*Indonesian Environmental Management Center*, donnant à la JICA la possibilité de participer à des recherches de base.

Parmi les recherches récentes, certaines ont été consacrées aux problèmes écologiques qui se posent dans plusieurs pays en bordure du Mékong. Les pays traversés par ce fleuve souffrent depuis longtemps d'inondations, d'intrusion d'eau salée, de la dégradation des ressources forestières et de l'environnement des lacs, et de problèmes de pollution de l'eau. Les experts s'inquiètent beaucoup des effets pervers qu'un développement

socio-économique accéléré risque de produire sur le milieu naturel et social.

Un développement durable* axé sur la protection de l'environnement a été proposé comme principe de base pour la coopération dans deux travaux – une *Analyse de la situation actuelle et des perspectives de la Commission du Mékong* – réalisée par la JICA en mai 1995, et une étude publiée en juillet 1996 par le groupe de travail du ministère des Affaires étrangères, intitulée *Stratégies de développement de la région du bassin du Mékong*.

Depuis février 1997, la JICA se penche sur les moyens de concilier le développement de la région avec la sauvegarde de l'environnement. Une mission d'étude sur le développement et la protection de l'environnement de la région du Mékong, dirigée par M. Hiroshi Hori, chef du Comité japonais de l'Association internationale des ressources en eau (AIRE) étudie cette question dans le but de proposer de nouvelles directions pour la coopération.

La coopération et la participation des femmes au développement

La mobilisation pour la participation des femmes au développement

A la suite de l'annonce par le Japon de son initiative pour la participation des femmes au développement, lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Pékin en septembre 1995, la JICA a entrepris des actions dans trois domaines prioritaires – l'éducation féminine, les soins de santé liés à la fonction reproductrice*, et la promotion de micro-entreprises (notamment par des investissements dans ces entreprises, souvent dirigées par des femmes).

En 1996, la JICA a envoyé des spécialistes participer à des missions d'étude et des projets dans ce domaine, et des activités pédagogiques et stages conçus spécifiquement pour des femmes ont été mis en place pour améliorer les activités de formation.

En plus des actions menées pour mieux faire comprendre au personnel de la JICA la place de la participation des femmes au développement dans les projets, des stages de formation interne ont été organisés quatre fois par an dans ce domaine et celui de la lutte contre la pauvreté. Depuis 1994, plus de 340 personnes ont participé à ces stages. Un

(en milliers de yens)

1995	(%)	1996	(%)
495 006	2,2	683 762	2,7
468 308	2,1	1 866 144	7,4
1 916 602	8,6	168 395	0,7
1 215 630	5,5	1 740 031	6,9
4 095 546	18,4	4 478 296	17,7
616 688	2,8	1 064 428	4,2
3 560 914	16,0	4 136 143	16,3
524 143	2,4	1 215 264	4,8
4 701 745	21,1	6 415 853	25,3
4 462 413	20,0	4 924 721	19,4
2 712 329	12,2	3 378 556	13,3
957 553	4,3	1 271 833	5,0
1 569 563	7,0	1 106 565	4,4
395 692	1,8	201 473	0,8
19 228	0,1	74 657	0,3
3 379 016	15,2	3 424 365	13,8
6 321 052	28,4	6 137 913	24,3
22 293 685	100,0	25 335 321	100,0

séminaire sur la pauvreté et le rôle des femmes organisé en décembre 1996 a accueilli 67 membres du personnel de gestion.

Collaboration avec les Etats-Unis et le Canada dans le domaine de la participation des femmes au développement

Un accord de coopération conjointe dans le domaine de la participation des femmes au développement, touchant plus spécifiquement au développement de l'enseignement primaire pour les filles au Guatemala, a été conclu en 1995 entre le Japon et les Etats-Unis. Un lien de collaboration a ainsi été établi en 1996 avec l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID).

La JICA a envoyé deux experts à long terme chargés de la coopération dans le domaine de l'éducation et des méthodes pédagogiques en mission auprès du ministère guatémaltèque de l'Education. Avec des confrères de l'USAID, ces spécialistes ont travaillé à la mise au point de méthodes destinées à accroître la fréquentation scolaire féminine. Dans le cadre de ce projet de coopération technique, une mission d'étude du plan de base a été organisée au Guatemala pour planifier la construction d'écoles primaires dans la zone du projet, et une autre pour étudier les possibilités d'envoi de volontaires JOCV.

Depuis le début de l'exercice 1996, il est prévu qu'après le Guatemala, le prochain pays bénéficiaire d'une aide conjointe nippo-américaine dans le domaine de la participation des femmes au développement soit le Cambodge. Des activités relatives au rôle des femmes tirant le meilleur parti possible des programmes en place dans ces deux pays bénéficient actuellement d'un appui.

La JICA a détaché des experts à long terme chargés de renforcer les capacités de l'Agence cambodgienne pour la condition féminine – un objectif prioritaire pour le rôle des femmes au Cambodge – et de renforcer les activités du Centre pour la participation des femmes au développement, qui reçoit du Japon une aide non remboursable pour de petits projets locaux. Le Japon étudie maintenant les possibilités d'une coopération conjointe avec les Etats-Unis en matière de santé maternelle et infantile et d'éducation féminine.

La JICA participe également à la deuxième phase d'un Projet de promotion de la femme réalisé dans le sud de Sulawesi, en Indonésie, auquel travaille depuis janvier 1997 l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Des experts à

long terme ont été détachés pour renforcer l'équipe de gestion du programme sur le rôle des femmes du gouvernement provincial du Sud de Sulawesi.

Organisation de réunions sur la participation des femmes au développement

La communauté internationale invite le Japon, qui a proposé l'initiative pour la participation des femmes au développement lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes tenue à Pékin en septembre 1995, à apporter une contribution plus importante aux actions de promotion du rôle des femmes et de lutte contre la pauvreté.

Pour renforcer et amplifier les efforts déployés dans ces domaines, la JICA a mis en place en juillet 1996 un groupe de discussion constitué de huit spécialistes, dont le professeur Hiroko Hara de l'université féminine d'Ochanumizu. Ce groupe se réunit quatre fois par an pour un débat franc sur les questions touchant au rôle des femmes et à la pauvreté.

La coopération dans les domaines de la démographie et du VIH/SIDA

Développement des activités concernant la démographie et le VIH/SIDA

Les apports d'aide directe et indirecte dans les domaines de la démographie et du VIH/SIDA sont en progression. Les actions susceptibles de produire un impact direct touchent notamment à la prévention du VIH/SIDA, à la promotion de l'éducation en matière de population, au planning familial, et aux soins maternels et infantiles. Elles sont complétées par des actions de coopération indirecte touchant notamment aux soins de santé primaires*, à la prévention des maladies infectieuses, à l'enseignement primaire et à l'éducation féminine.

La coopération avec les Etats-Unis dans le domaine de la démographie et du VIH/SIDA

Pendant la première année (exercice 1994) de l'Initiative en faveur des problèmes de portée mondiale (IIF), la JICA a envoyé des missions d'étude aux Philippines, en Indonésie et en Egypte et organisé une étude de formulation de projets au Kenya. D'autres missions ont ensuite été envoyées aux Philippines, en Indonésie (Phase II), au Ghana,

au Bangladesh, en Inde et au Pakistan en 1995, puis en Tanzanie, au Sénégal et au Mexique en 1996. En trois ans, des missions chargées de la formulation de projets ont ainsi été organisées dans douze pays prioritaires dans le cadre de la GH.

Démarré en juillet 1996, le "Projet de prévention et de lutte contre le SIDA aux Philippines" est réalisé en collaboration avec le Programme d'éducation sur le VIH/SIDA et de dépistage géré par l'USAID. Des actions éducatives sont menées par le biais d'ONG recevant des équipements et financements pour réaliser dans les provinces des examens touchant au VIH/SIDA.

La JICA a également participé à court terme à un travail consacré à la définition de nouveaux objectifs stratégiques pour les projets anti-SIDA de l'USAID.

La coopération en matière d'éducation

Réalisation d'actions d'aide dans le secteur de l'éducation

Par le passé, les efforts de la JICA dans le secteur de l'éducation ont été axés sur la coopération technique en faveur d'écoles professionnelles et techniques, d'universités et de centres de recherche. Ces dernières années, conformément aux propositions présentées en janvier 1994 par le Comité d'étude (sectorielle) de l'aide au développement dans le domaine de l'éducation, le volume de l'aide ciblée spécifiquement sur l'éducation de base a été augmenté.

Un plus grand nombre de missions de formulation de projets touchant à l'éducation de base sont organisées. Des missions ont été envoyées dans quatre pays (Indonésie, Cambodge, Océanie et Zambie) pendant l'exercice 1994, dans trois (Guatemala, Kenya et Mozambique) en 1995, et dans cinq (Laos, Ethiopie, Ouganda, Afrique du Sud et Tanzanie) en 1996.

Recherches de base sur la coopération dans le secteur de l'éducation

Conformément aux propositions du comité d'étude de l'aide au niveau sectoriel, la JICA a mis en place en juillet 1995 un groupe de travail pour le renforcement de l'aide au secteur de l'éducation, formé d'un comité constitué principalement d'agents des divisions concernées au sein du Département de la planification. Ce groupe a publié un rapport intitulé *Propositions d'accroissement de*

l'aide en matière d'éducation.

Au cours de l'exercice 1996, il a publié un nouveau rapport, *Recherches de base sur l'aide en matière d'éducation*, présentant des méthodes d'aide directement liées à la réalisation de projets d'éducation de base, dont l'établissement de cartes scolaires, l'éducation à distance, et la publication de manuels scolaires. Trois autres projets de recherche ont accordé une grande importance à l'éducation de base : *Recherches de base sur l'Afrique subsaharienne*, *Recherches de base sur les méthodes d'étude du développement dans le domaine de l'éducation*, et *Recherches de base sur la construction d'installations scolaires pour l'enseignement primaire.*

Organisation de séminaires internationaux

Un séminaire international sur "Le développement de l'éducation de base et l'aide à l'Afrique subsaharienne" a été organisé le 7 mars 1997 à l'Institut de coopération internationale (IFIC). Organisé par la JICA avec l'appui des ministères des Affaires étrangères et de l'Education, ce séminaire a réuni plus de 170 personnes travaillant pour la coopération.

Des experts du développement de l'éducation en Afrique provenant d'organisations internationales telles que la Banque mondiale, l'UNESCO et l'Association pour le Développement de l'éducation en Afrique (ADEA) ainsi que d'organismes d'aide ont participé à des débats destinés à déterminer les meilleurs modes de contribution de la coopération japonaise dans le domaine de l'éducation. Les discussions ont porté sur la situation actuelle en matière d'éducation de base en Afrique subsaharienne dans le contexte du développement. Les rôles possibles des gouvernements africains et des organismes d'aide ont également été abordés, de même que les modalités de la collaboration et de la coordination entre gouvernements et organismes.

Renforcement des mécanismes de planification, de gestion, de réalisation et d'évaluation des projets

Renforcement des fonctions de planification, de gestion et de réalisation des projets

Le renforcement des fonctions de gestion des projets d'aide au développement constitue un objectif essentiel pour la JICA. L'Agence a adopté en 1994 la méthode de Gestion du cycle des projets* (GCP), appliquée de manière systématique aux étapes de la planification, de l'exécution et de l'évaluation, et s'est efforcée depuis d'améliorer ce système et de promouvoir son application.

L'adoption de cette méthode correspond à une évolution des objectifs : ils privilégient désormais un développement durable et respectueux de l'environnement plutôt que simplement économique, ainsi que le renforcement institutionnel et le développement des capacités dans le domaine des politiques, de la gestion et de la mise en œuvre du développement plutôt que de simples transferts de technologies, de connaissances et de compétences. La JICA a introduit cette méthode dans le but d'accroître l'efficacité de ses actions d'aide au développement. La GCP constitue à la fois :

- (1) un système cohérent, du début à la fin du cycle des projets ;
- (2) une démarche logique qui ceme les relations de cause à effet des problèmes et la manière de procéder pour les résoudre ;
- (3) une approche participative qui associe les

bénéficiaires directs et les groupes concernés dès l'étape de l'avant-projet, et qui tient compte de leur situation et de leurs besoins dans la planification.

Les travaux entrepris au cours de l'exercice 1995 ont été poursuivis en 1996, et de nouveaux efforts déployés pour mieux diffuser la méthode de GCP grâce à l'introduction de la Matrice de conception de projet (MCP). Il s'agit d'un tableau qui synthétise les objectifs, résultats, activités et intrants de toute coopération technique de projet-type, en présentant également les facteurs et conditions externes qui interviennent.

Après avoir utilisé la MCP pour la coopération technique de projet-type, la JICA a commencé à appliquer ce procédé à des programmes de formation et des études de développement, dans le but de préciser leurs objectifs et de prévoir leur déroulement. L'adoption de ce procédé est encouragée non seulement dans le cadre de la GCP, à l'étape de la formulation d'un projet, mais aussi au moment du suivi et de l'évaluation de projets en cours.

Pour faciliter l'introduction du système de gestion du cycle des projets et lever tout obstacle, la JICA a mis en place son propre Comité pour la promotion des méthodes de GCP, et affecté deux spécialistes de la GCP chargés de faciliter ce processus dans les départements concernés.

Figure 2-2 : Matrice de conception de projet (MCP) et relations de cause à effet

Résumé du projet	Indicateur	Moyens de vérification	Hypothèses
Objectif global ▲ ● (Effet) (Fin) ● (Causes) (Moyens)	←	→	Hypothèses pour obtenir des résultats de développement durable
Objectifs du projet ▲ ● (Effet) (Fin) ● (Causes) (Moyens)	←	→	Hypothèses pour atteindre l'objectif global
Résultats ▲ ● (Effet) (Fin) ● (Causes) (Moyens)	←	→	Hypothèses pour atteindre l'objectif du projet
Ressources ▲ ● (Effet) (Fin) ● (Causes) (Moyens)	←	→	Hypothèses pour obtenir les résultats
	←	→	Conditions préables à la mise en place des ressources

Développement et renforcement des fonctions d'évaluation

Dans le contexte de la gestion des projets, une importance particulière est attachée au renforcement des actions d'évaluation. La JICA procède à une évaluation systématique de chaque projet pendant son exécution, à son achèvement puis après une période déterminée, si bien que le rôle des activités d'évaluation au sein du cycle du projet est bien défini.

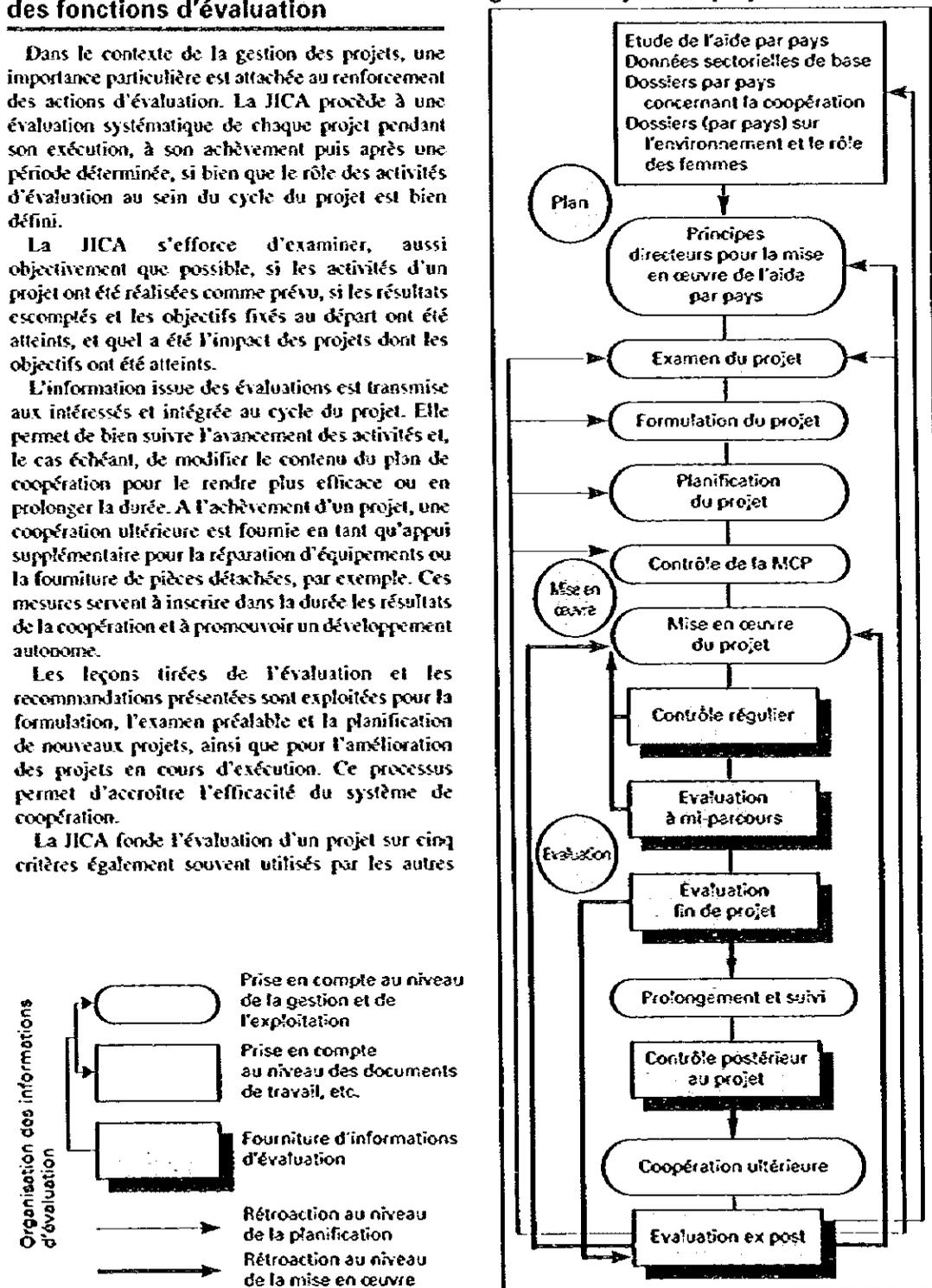
La JICA s'efforce d'examiner, aussi objectivement que possible, si les activités d'un projet ont été réalisées comme prévu, si les résultats escomptés et les objectifs fixés au départ ont été atteints, et quel a été l'impact des projets dont les objectifs ont été atteints.

L'information issue des évaluations est transmise aux intéressés et intégrée au cycle du projet. Elle permet de bien suivre l'avancement des activités et, le cas échéant, de modifier le contenu du plan de coopération pour le rendre plus efficace ou en prolonger la durée. A l'achèvement d'un projet, une coopération ultérieure est fournie en tant qu'appui supplémentaire pour la réparation d'équipements ou la fourniture de pièces détachées, par exemple. Ces mesures servent à inscrire dans la durée les résultats de la coopération et à promouvoir un développement autonome.

Les leçons tirées de l'évaluation et les recommandations présentées sont exploitées pour la formulation, l'examen préalable et la planification de nouveaux projets, ainsi que pour l'amélioration des projets en cours d'exécution. Ce processus permet d'accroître l'efficacité du système de coopération.

La JICA fonde l'évaluation d'un projet sur cinq critères également souvent utilisés par les autres

Figure 2-3 : Schéma de la méthode de gestion du cycle des projets (GCP)



pays membres du CAD* et les institutions d'aide internationale : 1) le niveau de réalisation des objectifs ; 2) les impacts et effets obtenus ; 3) l'efficacité de la mise en œuvre ; 4) le fondement du plan ; et 5) le caractère durable du développement engendré. L'examen méthodique d'un projet sous ces cinq angles différents permet de réaliser une évaluation plus équilibrée.

En raison de la grande diversité des projets de la JICA, chaque étape doit faire l'objet d'une gestion adaptée. Le processus de la GCP, tel qu'intégré à la planification, à la gestion et à la réalisation des projets, ne s'achève qu'après une bonne exploitation de l'information apportée par l'évaluation.

La JICA prévoit donc d'améliorer ses activités d'évaluation, de promouvoir l'organisation, la présentation et l'exploitation de l'information engendrée, et d'assurer le bon déroulement du cycle des projets pour consolider le travail de planification, de gestion et d'exécution des projets.

La JICA publie depuis 1995 un Bilan annuel des évaluations de projets, pour fournir une information plus complète sur l'aide au développement et tenter de répondre aux questions du public japonais sur l'utilité réelle de cette aide, sur les enseignements tirés des évaluations, et sur leur mise à profit. Ce rapport témoigne de l'importance des efforts de communication aux yeux de la JICA.

Une coopération associant le public japonais

La JICA réalise l'importance de la compréhension, de l'appui et de la participation active du public japonais pour la réussite de ses activités. Ces dernières années, des efforts ont donc été accomplis pour faire une place plus large aux projets associant le public et pour renforcer la présentation et la diffusion de l'information.

Promotion de l'aide associant le public japonais

L'intérêt du public à l'égard de l'aide au développement s'est intensifié ces dernières années, et de plus en plus de personnes participent à titre individuel à des projets de coopération internationale. Par ses activités d'aide au développement des ressources humaines, la JICA joue un rôle extrêmement important dans la promotion de formes d'aide permettant une telle participation du public.

Le volontariat

La JICA conduit des projets du Secrétariat des JOCV et autres activités auxquels peuvent participer toute personne souhaitant travailler à titre bénévole pour la coopération internationale.

Créé en 1965, le Secrétariat des Volontaires japonais pour la coopération à l'étranger (JOCV) a pour mission de fournir à des jeunes souhaitant œuvrer pour le développement économique et social, en collaboration avec des habitants d'un pays en développement qui en fait la demande, l'occasion de prendre part à des activités de volontariat outre-mer.

Fin mars 1997, 2 303 volontaires avaient été postés dans 56 pays, portant à 16 600 le total des volontaires envoyés à l'étranger depuis la création de l'organisation. En collaboration avec des administrations régionales, des séances d'information et de recrutement de volontaires sont organisées deux fois par an, au printemps et à l'automne, dans plus de 200 localités japonaises. Chaque année, plus de 30 000 personnes participent à ces sessions.

Le Secrétariat des JOCV organise d'autres programmes mettant à contribution les volontaires-experts (*Senior Volunteers*), les jeunes volontaires pour le développement à l'étranger (*Japan Overseas Development Youth Volunteers*), et les volontaires-

experts des communautés japonaises à l'étranger (*Senior Cooperation Experts on Overseas Japanese Communities*). Fin mars 1997, 233 volontaires avaient été envoyés à l'étranger par le biais de ces programmes, portant à 700 leur nombre total (voir au chapitre 2 de la troisième partie - "les volontaires JOCV").

Programmes d'invitation de jeunes

La JICA organise également au Japon des programmes d'invitation et de formation de jeunes provenant de PED et susceptibles de jouer un rôle clé dans le développement de leur pays, ainsi que des échanges entre des jeunes Japonais et d'autres du monde en développement.

Au cours de l'exercice 1996, 1 555 jeunes provenant de 73 pays et régions ont ainsi été accueillis au Japon. Dans tout le pays, de Hokkaido au nord à Okinawa au sud, des programmes de formation, des ateliers conjoints et des réunions axés sur des échanges ont été organisés avec la participation de jeunes Japonais.

La JICA accueille également chaque année quelque 7 000 participants à des formations techniques. Des actions de formation mettant en évidence les particularités de chaque région sont organisées avec l'aide d'institutions régionales. Diverses activités permettant des contacts avec des groupes régionaux et des habitants des localités concernées sont réalisées entre les stages de formation. (Voir au chapitre 2 de la troisième partie, "Mise en œuvre des projets", "Formation technique de participants étrangers et programme d'invitation de jeunes").

Collaboration avec les administrations régionales et les ONG

Les administrations locales et les ONG* japonaises fournissent une contribution importante à l'aide au développement.

La JICA s'efforce de renforcer ses liens avec les administrations locales et avec les ONG œuvrant pour le développement. La participation d'autorités locales aux projets de la JICA permet d'exploiter l'expérience et les compétences disponibles au niveau régional pour améliorer la qualité de la coopération.

Nous citerons comme exemples les projets de santé et d'hygiène auxquels ont participé les préfectures de Saitama et d'Okinawa, ainsi que d'autres projets du même domaine et des campagnes de lutte contre la pauvreté réalisés avec la collaboration d'ONG telles que l'*Asian Medical Doctors Association* (AMDA - Association des médecins d'Asie) basée à la préfecture d'Okayama, et la *Karaimo Exchange Foundation* (Fondation Karaimo pour les échanges) établie à la préfecture de Kagoshima.

Pour promouvoir et renforcer les liens avec les administrations locales, les ONG et d'autres organisations régionales, la JICA a commencé en 1996 à affecter à six administrations ne possédant pas de bureau de la JICA des "Agents de promotion de la coopération internationale".

Enregistrement des experts

La JICA a mis en place un dispositif de recrutement et d'enregistrement de professionnels âgés de 30 à 60 ans désirant participer à des projets d'aide internationale dans des pays en développement, à titre d'experts de la coopération technique. A l'heure actuelle, deux milliers de noms sont enregistrés. Toute personne intéressée remplit les formulaires appropriés, et sera enregistrée une fois son dossier de candidature traité.

Collaboration avec le secteur privé

Le secteur privé joue un rôle important dans les activités de formation technique organisées par la JICA au Japon, puisque 40 % des stages bénéficient d'apports d'entreprises du service public et d'autres sociétés du secteur privé.

A ce jour, 1 072 sociétés ont autorisé leurs employés à s'absenter de leur travail pour participer à des actions de volontariat des JOCV. A l'heure actuelle, 63 entreprises et groupements d'entreprises ont mis en place des programmes de mise en disponibilité pour activités de volontariat et ont beaucoup aidé à développer les possibilités de participation individuelle, à titre bénévole, aux projets outre-mer de la JICA.

Environ 40 % des experts détachés par la JICA dans le cadre de la coopération technique proviennent du secteur privé. Certains sont envoyés dans des PED fournir des conseils techniques à des institutions et entreprises d'Etat dans des domaines tels que l'industrie navale ou sidérurgique, et d'autres sont chargés de la formation professionnelle dans le cadre de projets du secteur privé liés à l'internationalisation de sociétés japonaises.

La Fédération japonaise des organisations

économiques (Keidanren) fournit aide et suggestions concernant l'APD du point de vue du secteur privé. A compter de l'exercice 1997, la JICA collaborera avec la Keidanren à un projet d'envoi d'experts de sociétés privées possédant une grande expérience outre-mer, dans des domaines tels que la promotion des exportations, des investissements et du développement industriel. (Voir au chapitre 2 de la troisième partie, "Mise en œuvre des projets", "Envoi d'experts de la coopération technique").

Documentation et renforcement des relations publiques

La JICA possède désormais un site Web sur le réseau Internet¹. Avec une simple connexion à Internet, toute personne intéressée peut avoir accès à une présentation de la structure d'organisation de la JICA, à une synthèse de ses activités, à des données statistiques sur les apports d'APD de la JICA, à de la documentation comprenant notamment les rapports annuels, des documents de relations publiques, des informations sur les pays en développement (une base de données constituée d'études et d'articles de revues sur la coopération internationale et l'aide au développement, une information sur les conditions de vie dans environ 110 PED, etc.), des rapports des comités d'étude de l'aide et une présentation des travaux réalisés par la JICA.

Dans la bibliothèque de l'Institut de coopération internationale (IFIC), la JICA possède également un catalogue des acquisitions couvrant environ 120 000 documents concernant notamment l'aide au développement et les PED. Ces consultations depuis l'étranger sont de plus en plus nombreuses, et la base de données fait chaque jour l'objet de 8 000 interrogations du Japon et d'ailleurs – un chiffre qui témoigne de l'intérêt manifesté pour les projets de la JICA au Japon comme à l'étranger.

Les ouvrages et autres documents de référence que possède la bibliothèque de la JICA peuvent être consultés par le public.

Pour stimuler l'intérêt porté par le public japonais à l'aide au développement, la JICA organise chaque année, le 6 octobre, une Campagne de sensibilisation à la coopération internationale qui coïncide avec la Journée de la coopération internationale. Des colloques, des conférences et d'autres activités sont organisés dans les centres internationaux de formation de la JICA ainsi que dans ses bureaux régionaux implantés dans tout le Japon. Pendant l'exercice 1996, plus de 830 000 personnes ont participé à ces activités, organisées dans 68 localités.

En ce qui concerne l'éducation en matière de développement, l'exercice 1997 aura été marqué par l'admission de candidats universitaires au concours de rédaction, ouvert jusqu'à présent aux élèves d'établissements primaires et secondaires, et il est également projeté de créer dès 1997 des montages vidéo.

La JICA publie une revue mensuelle intitulée *Kokusai Kyoryoku* (Coopération internationale) et la publication bimestrielle *Satellite* (toutes deux en japonais), le bulletin bimestriel *JICA Newsletter* (en anglais) et les nouvelles bimensuelles des JOCV (en japonais), intitulées *JOCV News*, qui présentent les informations les plus récentes sur les activités de la JICA et sur les pays en développement. Par souci de transparence, la JICA publie dans ses revues de relations publiques et d'autres publications les noms des sociétés ayant reçu des contrats de sous-traitance pour des projets de coopération financière non remboursable, les rapports d'évaluation des projets, des informations sur les missions d'étude, et des renseignements sur les projets entrepris.

Conformément aux décisions du Cabinet sur le devoir de publication des organismes d'Etat, ratifiées par le gouvernement en décembre 1995, tous les éléments déterminés par le Cabinet, tels que les bilans, les comptes de pertes et profits, les projets et les rapports d'activités de l'exercice précédent sont publiés au Journal officiel (*Kanpo*).

Améliorer la qualité de l'aide

En novembre 1996, la JICA a publié un document, *Une meilleure gestion des projets à l'aube de l'an 2000*, qui présente des principes directeurs pour améliorer la qualité des projets et met en lumière les questions à traiter par l'organisation d'ici l'an 2000.

Ce document suggère des modes d'actions possibles pour la JICA, face à l'évolution de la conjoncture nationale et des conditions extérieures qui affectent ses activités, et pour tenir compte de paramètres tels que l'émergence de nouveaux pays demandeurs et la situation de la coopération internationale.

Le rôle et la fonction de la JICA à l'horizon 2000 y sont décrits comme "un partenariat pour le développement durable". Le document précise "qu'en tant qu'acteur clé de la mise en œuvre de l'aide et partenaire pour le développement durable, la JICA doit appuyer le développement des ressources humaines, des capacités nationales et des infrastructures (institutions sociales et économiques), de manière à contribuer à l'essor des économies et des sociétés des régions concernées et

à mener les pays de ces régions vers un développement autonome et durable".

Le document indique huit objectifs, dont deux principaux et six auxiliaires, devant permettre à la JICA de mener sa mission à bien :

1. Améliorer la qualité de l'aide et mettre en place un système dynamique pour l'exécution des projets ;

(1) renforcer et développer l'approche par région et par pays ;

(2) améliorer la gestion de l'aide ;

(3) développer et stocker connaissances et compétences ;

(4) mettre en place un système d'exécution de projets d'aide permettant des réponses adaptées aux besoins.

2. Accroître les ressources disponibles et élargir la portée de l'aide ;

(1) accroître les ressources ;

(2) promouvoir une bonne appréhension de l'aide au Japon et développer les formes d'aide associant le public.

En tant qu'institution japonaise de coopération internationale, la JICA estime de son devoir de réaliser ces objectifs pour améliorer l'efficacité et la qualité de ses activités, en assurant toute la transparence voulue.

Sur le terrain : la coopération internationale dans les régions du Japon

Débuts réussis d'un centre international grâce à l'enthousiasme et l'expérience de la communauté locale

Le Centre international de Hokkaido (à Obihiro)

Le Centre international de Hokkaido, implanté à Obihiro sur un site boisé dominant la plaine de Tokachi, a été inauguré en avril 1996 comme base régionale pour la coopération internationale. L'hiver 1996 a été long et rigoureux, comme à l'ordinaire, et il a même beaucoup neigé pendant les congés du début mai. Ces chutes de neige hors saison ont endommagé la jeune frondaison des arbres et pris de court les participants à un stage de formation technique venus de pays tropicaux et subtropicaux.

Toutefois, ceux qui se demandaient si une région septentrionale aussi froide pouvait vraiment accueillir un centre d'études et foyer d'hébergement pour stagiaires de pays en développement ont vite vu leurs doutes dissipés.

Obihiro est une ville provinciale de moins de 180 000 habitants, et les organisateurs du projet ont beaucoup consulté les membres de la communauté locale sur le contenu des formations à mettre en place pour des jeunes de PED appelés à piloter le destin de leurs pays et venus étudier la technologie et la culture japonaises. Ils ont notamment réfléchi aux moyens de prévention de problèmes de santé qui pourraient affecter les stagiaires en hiver. Divers cours de formation ont été organisés avec l'aide de la communauté, et de nombreuses activités sont prévues toute l'année au centre, qui peut accueillir 50 personnes.

Des habitants travaillant dans les secteurs public et privé contribuent aux nombreux efforts déployés pour rendre productif le séjour des étudiants, en servant d'animateurs de stages, de

guides des usines locales, d'enseignants de japonais ou d'art floral, d'hôtes pour les étudiants hébergés dans des familles, et même de moniteurs de ski pendant les week-ends.

Quand les étudiants rentrent chez eux à la fin de leur séjour à Hokkaido, ils ont donc pu non seulement acquérir des connaissances et se familiariser avec des technologies, mais aussi faire l'expérience des attitudes constructives qui ont permis aux Japonais d'aménager Hokkaido, et engager un véritable dialogue avec les habitants.

Fin janvier 1997, au moment des préparatifs d'accueil d'un nouveau groupe de stagiaires, un membre de la JICA a reçu une lettre d'une stagiaire du Myanmar, du nom de Sao Thida Moe. Cette étudiante avait suivi un stage sur l'enseignement scientifique expérimental dans les écoles primaires, organisé au Centre communautaire pour enfants d'Obihiro. Elle avait surpris tout le monde en pleurant le matin de son départ du Centre, incapable de dissimuler son émotion en public. Sa lettre contenait les mots suivants :

"J'espère que vous allez bien. Je sais que je vais pouvoir utiliser au Myanmar les méthodes expérimentales apprises au Japon. Notre ministre de l'Éducation et le directeur de mon institution vous sont extrêmement reconnaissants de m'avoir apporté une aide. Il m'a été demandé de présenter à un colloque d'enseignants un rapport sur les méthodes d'expéri-



Sao Thida Moe, deuxième à partir de la droite, visitant une école primaire locale.

mentation scientifique apprises au Japon. Merci de bien vouloir faire part de ma reconnaissance aux membres de la JICA et à tous ceux qui ont eu l'amabilité de m'aider. J'ai l'intention de vous envoyer bientôt des photos et une vidéo de ce colloque.

Mon gouvernement m'a également demandé de rédiger un rapport sur une réforme de l'enseignement scientifique, pour que je puisse partager avec mes collègues enseignants les connaissances et l'expérience acquises au Japon. Je vais faire tout mon possible pour réussir ce travail, en incorporant mes propres idées. Je ne pourrai jamais vous oublier, chers amis japonais.

Amitiés chaleureuses,

Sao Thida Moe

Ainsi, les connaissances techniques et l'attitude positive des habitants d'Obihiro sont en train de porter fruit au Myanmar grâce aux efforts de Sao Thida Moe. Au Japon, tous ceux qui ont participé à l'expérience de cette étudiante ont éprouvé une grande satisfaction à la lecture de sa lettre.

Collaborer pour mieux valoriser les ressources de la coopération

La collaboration avec d'autres agences d'aide et organisations internationales

Des liens de collaboration nécessaires

Les organismes d'aide bilatérale et les organisations internationales établissent de plus en plus souvent des liens de collaboration et des mécanismes de concertation pour éviter tout recouvrement dans les apports d'aide et assurer une efficacité maximale.

La coopération entre agences d'aide prend une importance croissante, car elle permet d'exploiter au mieux des ressources limitées face à la multiplication des pays et régions requérant une aide et à la diversification des problèmes de développement. En raison de la complexité et de l'ampleur des enjeux planétaires, tels que la protection de l'environnement ou la lutte contre la pauvreté, une coopération s'impose entre pays en développement, pays donateurs et institutions internationales.

Les organismes d'aide se spécialisent et adoptent des domaines d'activité, des méthodologies et des zones d'intervention qui correspondent à leurs politiques et à l'histoire de leur coopération. La collaboration entre ces organismes doit être fondée sur la complémentarité des apports, de manière à tirer parti de ces spécialisations. Bien entendu, les intentions et les politiques des pays récipiendaires jouent également un rôle important.

Les liens de collaboration actuels

Une collaboration peut se concrétiser de diverses manières. Plusieurs organismes d'aide peuvent par exemple travailler ensemble à la formulation et à l'exécution d'un projet, ou un organisme peut collaborer à un projet exécuté par un autre.

La JICA consulte régulièrement d'autres institutions d'aide pour mettre au point des méthodes de collaboration plus systématiques et adaptées à des situations diverses.

Depuis 1996, la JICA a entrepris des discussions

avec certains pays récipiendaires pour promouvoir des projets réalisables conjointement avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). Des discussions engagées avec l'Inde et le Pakistan en 1996 ont mené à la création d'un cadre pour un programme d'action conjointe portant sur plusieurs projets.

Des discussions ont lieu périodiquement avec la Banque mondiale depuis 1990, et avec la Banque asiatique de développement (BASD) depuis 1996. En 1996, l'échange d'informations et d'opinions avec la Banque mondiale a touché aux possibilités de collaboration en Afrique dans les domaines de la santé publique et de la médecine, de l'approvisionnement en eau, de l'environnement, de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté. Dans le cas de la BASD, les discussions ont porté sur les formes de collaboration et sur des projets concrets appropriés.

Une relation de collaboration à long terme, fondée notamment sur des échanges de personnel, a été établie entre l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et la JICA. L'ACDI envoie des experts collaborer à des projets auxquels participent la JICA, tels que des stages dans un pays tiers*, pour la mise au point de technologies appropriées aux Philippines, et des stages dans le pays portant sur des technologies permettant d'accroître les rendements agricoles des femmes dans les terroirs kényans. A son tour, la JICA a envoyé des experts participer à des projets de l'ACDI, dont un en Indonésie destiné à encourager la participation des femmes au développement. La collaboration prend ainsi plusieurs formes. Au Vietnam et au Zimbabwe, la JICA et l'ACDI réalisent ensemble des études de formulation de projets touchant à l'environnement.

Le Japon collabore également avec les Etats-Unis à des projets concernant des thèmes tels que la démocratisation, la démographie, le VIH/SIDA, la participation des femmes au développement* et l'environnement, dans le cadre du "Programme commun d'action*" dans une perspective mondiale" établi en juillet 1993.

En Indonésie, la JICA a mis en œuvre une coopération technique de projet-type axée sur la

conservation de la diversité biologique, tandis que l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) a créé un fonds d'appui aux ONG* et aux institutions de recherche. Aux Philippines, la JICA réalise une coopération technique de projet-type pour lutter contre le SIDA et fournit aux régions des kits de dépistage du VIH-SIDA, par l'intermédiaire d'ONG recevant un appui de l'USAID.

Avec l'organisme britannique d'aide au développement, l'Overseas Development Administration (ODA), la JICA a travaillé principalement en Afrique, à des projets portant sur l'éducation et l'alimentation en eau. La JICA participe également avec l'Office allemand de la coopération technique (GTZ) à des échanges d'informations et d'opinions concernant des pays jugés prioritaires. Des activités sont également menées avec des organismes australien et français.

La JICA collabore en outre avec un autre organisme d'aide japonais, le Fonds de coopération économique du Japon (OECF), qui fournit des prêts en yens. Par le passé, les prêts en yens étaient le plus souvent fournis en fonction d'études de développement réalisées par la JICA, mais des liens sont établis à l'heure actuelle entre des projets d'aide non remboursable et des projets de prêts en yens, et entre des projets de coopération technique et des projets de prêts en yens.

Preons l'exemple de la coopération technique de projet-type - le détachement d'experts de la JICA pour la fourniture de conseils techniques dans le cadre de projets réalisés grâce à des prêts en yens. Cette forme de collaboration comprend notamment des actions de formation pour la réalisation de projets financés par des prêts en yens, comme celui entrepris pour la modernisation du système d'éducation et de formation des employés des chemins de fer indonésiens ; ou encore la collaboration au projet d'appui aux enseignants d'universités indonésiennes venus étudier au Japon grâce à des prêts en yens, qui est destiné à améliorer l'éducation de ces enseignants et relève du Plan indonésien de développement de l'enseignement supérieur.

Pour assurer l'efficacité des efforts de collaboration, la coopération intervient à l'étape de la formulation d'un projet et des évaluations conjointes sont réalisées après l'achèvement du projet.

L'appui à la coopération entre pays en développement (coopération Sud-Sud)

On appelle coopération Sud-Sud* la coopération pour le développement socio-économique consentie par un pays en développement à un autre. Le cas le plus répandu est celui d'un pays à revenu intermédiaire apportant une aide à un pays moins développé.

L'importance de la coopération Sud-Sud a été soulignée aux Nations unies et dans diverses autres arènes internationales. La JICA fournit un appui à des pays en développement accédant au statut de pays donateurs et encourage la coopération Sud-Sud, car elle perçoit l'intérêt du recours à l'expérience et au savoir-faire d'un PED pour faciliter le développement d'un pays moins industrialisé.

Effets de la coopération Sud-Sud

La coopération Sud-Sud permet :

1. d'appuyer la coopération régionale entre pays en développement

En raison de l'interdépendance croissante des économies au plan mondial, il est devenu bénéfique pour une région de réduire les écarts économiques avec les autres régions, d'encourager les investissements et les échanges commerciaux, et de constituer face au reste du monde une entité économique cohérente et unie.

Cette tendance à la formation de groupements économiques régionaux solidaires a débouché sur la création de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC*), du Mercado Comun del Sur (MERCOSUR*) et d'autres initiatives de ce type. Tout soutien apporté à la coopération Sud-Sud permet de promouvoir ce mode de coopération régionale entre pays en développement.

2. de compenser l'insuffisance des apports d'aide

L'accroissement des activités de sources d'aide nouvelles et prometteuses telles que les pays de l'Asie de l'Est et de l'ANASE devrait constituer un moyen efficace de compenser l'insuffisance des apports à l'échelle mondiale, imputable à la progression de la demande et à la contraction des ressources disponibles.

3. d'assurer des transferts technologiques efficaces

Plutôt que de procéder à des transferts technologiques du Japon, il peut être plus indiqué de transmettre le savoir technique et l'expérience d'un autre pays en développement au climat et à la culture (langue, religion, etc.) similaires et doté d'une structure industrielle identique ou légèrement plus évoluée.

4. de rentabiliser au mieux les ressources de l'aide

Il s'avère souvent moins cher et parfois aussi efficace, sinon plus, d'envoyer des experts d'autres pays en développement et d'organiser des formations dans des PED que de recourir à des services japonais. La coopération Sud-Sud constitue une forme d'aide efficace du point de vue de la valorisation de ressources limitées.

L'appui de la JICA à la coopération Sud-Sud

En plus des stages dans des pays tiers et de la coopération triangulaire*, la JICA soutient la coopération Sud-Sud par l'emploi d'experts de pays tiers, une nouvelle forme d'aide introduite au cours de l'exercice 1994. Ces trois types de coopération sont décrits ci-dessous :

1. Les stages dans un pays tiers

Les stages dans un pays tiers constituent l'un des programmes de formation gérés par la JICA. Ce programme, qui prend chaque année plus d'importance, sert à assurer des transferts de technologies et d'expérience adaptés aux conditions locales et à encourager la coopération technique entre pays en développement.

2. Le recours à des experts de pays tiers

Cette nouvelle forme de coopération technique, qui fait l'objet de financements depuis 1994, est fondée sur l'affectation d'experts provenant de pays en développement.

L'objectif premier de ce programme est d'appuyer et de compléter les actions de coopération technique du Japon, en développant et en diffusant les résultats obtenus par le recours à des experts de pays tiers. Le deuxième objectif est de soutenir la coopération Sud-Sud, et par là également l'accès au statut de donateur de pays bénéficiant d'une croissance rapide.

Entre 1994 et 1996, 32 experts de pays tiers ont été envoyés en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

3. La coopération triangulaire

La coopération triangulaire associe le Japon à

d'autres pays donateurs et organismes d'aide pour la réalisation de projets conjoints dans des pays en développement.

Parmi les actions en cours à l'heure actuelle figure le *Projet de développement rural et de réinstallation de populations* au Cambodge. Son objectif est d'améliorer les modes de subsistance de réfugiés se réinstallant au Cambodge, par le développement rural et la mise en place d'infrastructures rurales dans les provinces de Kompong Speu et Takéo.

Des volontaires JOCV japonais et des experts de quatre pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Indonésie, Malaisie, Philippines et Thaïlande) ont été affectés à des activités de coopération touchant à trois secteurs – l'agriculture, l'éducation et la santé publique – ainsi qu'à l'objectif d'élévation du niveau de vie. Des experts de la JICA sont chargés de la coordination des projets.

Un appui aux nouveaux pays donateurs

Le Japon soutient la transition du statut de récipiendaire à celui de donateur de pays en développement plus avancés d'Asie de l'Est, de l'ANASE et d'Amérique latine. Cet appui constitue une forme de coopération technique : après avoir bénéficié d'une aide du Japon, ces pays fournissent à leur tour une aide à d'autres pays en développement, à titre de donateurs.

Dans le cas de la Corée du Sud, par exemple, la JICA accueille à son siège des agents de l'Agence coréenne de coopération internationale (KOICA), qui reçoivent une formation sur le tas concernant l'exécution de projets de coopération technique. En outre, la JICA et la KOICA procèdent souvent à des échanges ponctuels d'opinions et d'informations concernant la réalisation des activités d'aide.

Le Japon conclut également des accords instituant des programmes de partenariat avec de nouveaux donateurs, tels que Singapour (*Japan-Singapore Partnership Program ou JSPP*) et la Thaïlande (*Japan-Thailand Partnership Program ou JTTP*).

Dans le cadre de ces programmes, le Japon et son partenaire organisent conjointement des actions de formation et des missions d'experts. Si besoin est, le savoir technique requis pour la mise en œuvre de l'aide fournie par la JICA est transmis à l'agence d'aide de Singapour ou de la Thaïlande.

L'APEC – des Partenaires pour le progrès

Le concept des Partenaires pour le progrès (*Partners for Progress - PFP**) a été proposé par le Japon lors de la réunion ministérielle de l'APEC (Initiative de coopération économique dans la zone Asie-Pacifique), tenue à Djakarta en novembre 1994. Son objectif est de faciliter, au sein de la région Asie-Pacifique, à la fois la coopération pour le développement et un processus de libéralisation des échanges commerciaux et de promotion des investissements.

Fondé sur les principes de l'appui réciproque et de l'autonomie, le mécanisme des Partenaires pour le progrès est destiné à mieux promouvoir la coopération économique et technique au sein de l'APEC. En associant au soutien à la coopération Sud-Sud un effort de coordination et de collaboration entre pays industrialisés, le système des PFP constitue une étape importante par rapport à la notion classique de coopération – des apports unidirectionnels de pays avancés en faveur de pays en développement – en instaurant le principe du partenariat d'égal à égal.

En appliquant le système de la formation dans un pays tiers, la JICA a démarré au cours de l'exercice 1996 des activités de coopération dans trois domaines : les normes et l'évaluation de la conformité, les droits de propriété industrielle*, et la politique en matière de concurrence.

2^e partie :
Perspectives régionales

Chapitre 1

Asie I

(Asie de l'Est et du Sud-Est)



Une région très peuplée couvrant les zones tropicale et subtropicale

L'Asie du Sud et du Sud-Est est une vaste région dont les limites sont marquées à l'est par la partie orientale de Hokkaido (Japon), à l'ouest par le plateau du Pamir, au nord par l'extrémité méridionale de la Russie et au sud par la mer de Timor.

La JICA y mène des activités de coopération dans douze pays : la Chine, la Corée du Sud et la Mongolie à l'est du continent eurasiatique ; le Vietnam, le Laos, le Cambodge, la Thaïlande, la Malaisie et Myanmar dans la péninsule indochinoise ; et trois Etats insulaires – Singapour, les Philippines et l'Indonésie.

L'une des grandes caractéristiques de cette région est son poids démographique : avec 1,27 milliard d'habitants, la Chine compte un cinquième de la population de la planète, et avec 190 millions d'habitants, l'Indonésie est le septième pays le plus peuplé du monde.

Les conditions écologiques de ce vaste territoire, compris dans les zones climatiques subarctique, tempérée et tropicale, sont très diverses. Dans certaines parties la végétation est dominée par des

plantes à feuillage persistant, mais le centre de la zone continentale, aux conditions arides, est occupé par les déserts de Gobi et de Takla Makan.

Les bouleversements d'après la guerre froide

L'opposition entre les blocs communiste et capitaliste a exercé une forte influence sur la formation d'Etats dans cette région et engendré des tensions politiques intenses jusqu'à la fin de guerre froide, à la fin des années 80. Des mutations importantes ont alors transformé les conditions politiques et économiques des pays concernés et leurs relations mutuelles.

Parmi les pays socialistes d'Asie, la Chine, le Vietnam et le Laos, tout en conservant un régime communiste à parti unique, amorcent une certaine évolution économique avec l'introduction d'un système fondé sur l'économie de marché. Après avoir abandonné le système communiste, la Mongolie et le Cambodge ont institué un régime politique multipartite et adopté une économie de marché dans le cadre d'efforts de reconstruction. Le Myanmar conserve un système politique fermé et les perspectives y demeurent bouchées, mais une

ouverture économique y est néanmoins entreprise.

Des évolutions importantes ont eu lieu récemment au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE). Le Vietnam est devenu membre en juillet 1995, suivi par le Laos et le Myanmar en 1997. L'adhésion du Cambodge a été retardée par des problèmes internes, mais elle fera de l'ANASE une organisation de dix Etats formant un vaste marché régional unifié. Si l'unification économique a ainsi tendance à se renforcer au sein de l'ANASE, le niveau de développement des pays membres n'en demeure pas moins très hétérogène. Une évolution pourrait donc bien intervenir au niveau de la nature de l'Association, et cette situation est à suivre de près.

Si l'on considère l'ensemble de la région, un pays qui occupe une place très importante est la Chine, marquée récemment par des événements décisifs : en février 1997 la mort de Deng Xiaoping, qui permit l'ouverture de l'économie et jeta les bases des réformes, et en juillet 1997 la réintégration de Hong Kong au sein du territoire chinois.

Le développement économique exceptionnel des NEI*

Comme indiqué dans le rapport de la Banque mondiale sur "le miracle de l'Asie orientale", l'Asie de l'Est et du Sud-Est est la région à l'économie la plus dynamique du monde. Selon les chiffres de l'édition 1996 du *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale, le taux moyen de la croissance du PNB par habitant entre 1985 et 1994 a été de 0,9 % dans l'ensemble du monde, mais il a atteint 6,9 % en l'Asie de l'Est et en Océanie. Le développement économique de l'Asie de l'Est et du Sud-Est est marqué par le fait que chaque pays, le Japon en tête, entraîne son voisin dans cette dynamique.

Les nouvelles économies industrielles (NEI) asiatiques, et en particulier la Corée du Sud et Singapour, ont joué un rôle clé dans ce processus. Ces deux Etats ont réalisé le décollage* économique le plus rapide grâce à une stratégie de développement fondée sur une industrialisation à vocation exportatrice, des apports de capitaux étrangers, et des industries à forte intensité de main-d'œuvre qui tirent parti de la qualité et du faible coût

de cette ressource.

La Corée du Sud et Singapour ainsi que Brunei, qui bénéficie de ressources naturelles de haute valeur, ont obtenu un PNB par habitant d'un niveau comparable à ceux des pays avancés. Singapour et Brunei ont ainsi été retirés de la liste* des pays en développement du Comité d'aide au développement (CAD*), n'étant plus considérés comme des Etats du monde en développement. La Corée du Sud est devenue membre de l'OCDE en octobre 1996 et doit être retirée de la liste du CAD en janvier 2000.

Suivies de près par les pays de l'ANASE dès le milieu des années 70, Singapour et la Corée du Sud sont néanmoins parvenues à se tourner vers des industries de services, de matière grise ou à forte composante technologique ; leur croissance économique se poursuit à l'heure actuelle et paraît stable.

Les pays de l'ANASE talonnent les NEI

Trois nations de l'ANASE – la Malaisie, la Thaïlande et l'Indonésie – ont eu un développement économique qui les rapprochent des NEI. Elles leur ont en effet emboîté le pas en adoptant des politiques d'industrialisation tournées vers l'exportation et en encourageant l'entrée de capitaux étrangers et la présence d'une main-d'œuvre qualifiée, abondante et bon marché. Ces politiques ont été le moteur de leur développement. Sans atteindre désormais deux chiffres, le taux de la croissance annuelle n'en demeure pas moins élevé puisqu'il se situe entre 6 et 9 %.

Les Philippines, seul pays de l'ANASE à être demeuré un certain temps à la traîne, ont obtenu à partir de 1994 une reprise économique grâce au renforcement de leurs infrastructures* (notamment le réseau d'électricité), réalisé dans un contexte de stabilité politique. En 1995, le taux de croissance atteignait 7 %. Le taux d'inflation est demeuré à un seul chiffre pendant quatre années d'affilée et les investissements étrangers sont en progression constante depuis les mesures de libéralisation prises sous la houlette du FMI. Un accord de cessez-le feu a été conclu en septembre 1995 avec le Front moro de libération nationale (MNLF), le plus important groupe d'insurgés islamistes combattant sur l'île de

Indonésie : Scénario pour la promotion d'un développement équilibré

...Établissement d'un modèle de développement à long terme



Lecture d'un rapport d'activité à la réunion générale du BAPPENAS, en mars 1997.

● ● Etudes de développement pour l'élaboration d'un modèle de développement

L'Indonésie possède un territoire national constitué de plus de 18 000 îles. Couvrant une superficie supérieure à celle des Etats-Unis, il est caractérisé par une topographie très variée et abrite des populations très diverses.

Jakarta, capitale de l'Indonésie, est située dans l'île de Java. C'est une ville très moderne avec de nombreuses constructions en hauteur qui ne semble pas appartenir à un pays en développement. L'industrialisation progresse dans sa périphérie, et le revenu par habitant dépasse 3 000 dollars dans le département métropolitain. Hors de Java, les îles indonésiennes sont riches en ressources naturelles mais le développement des infrastructures et du secteur industriel y est en retard.

L'Indonésie connaît des disparités régionales et des écarts économiques sensibles, à une échelle moindre, à ceux qui séparent les pays du Nord de ceux du Sud dans le monde. Ces écarts se creusent à mesure que le développement progresse - une tendance très préoccupante. Des problèmes touchant à l'environnement sont également apparus ces dernières années, et les ressources pétrolières vont bientôt être épuisées.

Il s'agit donc d'établir un scénario menant à un développement socio-économique équilibré, adapté à la diversité des conditions et respectant l'environnement. Des études ont été entreprises pour élaborer un modèle de développement à long terme et résoudre les problèmes qui se posent.

● ● Un modèle au champ d'application large

Ce modèle permettra de quantifier les ratios entre les productions agricole et industrielle et le PNB, le taux d'emploi (et notamment la proportion de travailleurs qualifiés) ainsi que les taux d'importation et d'exportation requis pour optimiser la croissance, en tenant compte des contraintes au niveau des ressources pétrolières et autres, en conservant des différentiels économiques et régionaux, et en maintenant les effets pervers sur l'environnement à des niveaux fixes.

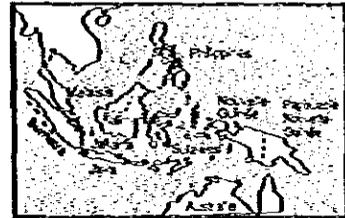
Une modification des cibles et des facteurs contraignants permettra d'utiliser ce modèle pour divers types de simulation touchant à la planification du développement. Ce travail de modélisation permettra de définir qualitativement des objectifs réalisables par des activités entreprises dans chaque secteur économique ainsi que leurs effets probables sur d'autres secteurs, et de formuler des politiques

permettant de mieux atteindre les objectifs.

L'élaboration du modèle a été confiée à un groupe d'experts constitué d'universitaires, de spécialistes et de consultants japonais associés à des agents de l'organisme national de développement et de planification (BAPPENAS), responsable des plans de développement ainsi que de la coordination et de l'affectation du budget de développement. Ce modèle servira à établir le 7e Plan quinquennal de développement national, qui doit débiter en 1999, et à réviser le 2e Plan à long terme sur 25 ans. Il permettra également de mieux comprendre et prédire la conjoncture macro-économique, un élément clé dans l'étude de la coopération économique et technique en Indonésie.

Ce projet d'élaboration d'un modèle de développement à long terme représente un nouveau champ de coopération pour l'Indonésie comme pour la JICA, qui espère qu'il constituera une contribution importante aux échanges intellectuels entre les deux pays et à la promotion d'une compréhension mutuelle.

(Bureau de la JICA en Indonésie)



Établissement d'un modèle de développement à long terme

Etudes de développement axées sur une modélisation du développement à long terme pour la promotion d'un développement socio-économique équilibré susceptible de préserver la diversité industrielle, sociale et culturelle de l'Indonésie et d'assurer la protection de l'environnement. Ces études devraient contribuer à la préparation du 7e Plan quinquennal de développement national, qui doit débiter en 1999, et à la révision du 2e Plan à long terme sur 25 ans.

Mindanao, et en novembre 1996 l'APEC a tenu à Subic, à titre officieux, une conférence au sommet. L'année 1996 a ainsi revêtu une très grande importance pour les Philippines.

Les pays de l'ANASE demeurent malgré tout confrontés à des problèmes liés à leur croissance économique très rapide. Parmi les effets pervers engendrés figurent le retard dans le développement des zones rurales, des écarts de revenus qui se creusent au sein de la population, et des problèmes écologiques.

Des pays au système économique en transition

Les pays qui suivent dans la foulée des premiers membres de l'ANASE ont tous en commun de rechercher le décollage* économique par l'abandon de leur système de planification centralisée en faveur d'une économie de marché. Ce groupe est constitué de la Chine, qui vient en tête, suivie du Vietnam, du Cambodge, du Laos, du Myanmar et de la Mongolie.

La Chine a poursuivi sa croissance entamée en 1979 avec l'adoption d'une politique de réforme, mais cette évolution a été en dents de scie. Accélérée à partir de 1992, cette croissance a permis à la Chine de développer l'économie la plus dynamique de l'Asie de l'Est et du Sud-Est et d'accroître son influence économique. Elle souffre néanmoins de tensions inflationnistes provenant de la surchauffe de l'économie, d'un déficit budgétaire très lourd, de la congestion des infrastructures (énergie et transports), et d'un manque à gagner dans le secteur nationalisé. D'autres entraves au développement apparaissent, dont les disparités entre les régions côtières, où ont été créées de nombreuses zones économiques spéciales* attirant de gros investissements, et l'intérieur du pays où domine l'agriculture traditionnelle, le fossé qui se creuse entre les zones urbaines et rurales, et la détérioration de l'environnement.

La Chine est le pays le plus peuplé du monde. Pourtant, malgré l'ampleur du territoire national, il n'y reste pratiquement plus de terres arables. L'aptitude de la Chine à continuer à nourrir sa population est donc source de préoccupations. Le 9e Plan quinquennal (1996-2000), adopté en mars

1996, privilégie la production agricole et fixe comme objectif un accroissement de 500 millions de tonnes d'ici l'an 2000. Il semble néanmoins improbable que cet objectif soit atteint. A moins que des mesures efficaces ne soient prises, on peut s'attendre à un manque à produire de plus de 100 millions de tonnes d'ici l'an 2010. Une grave pénurie alimentaire en Chine aurait certainement des répercussions importantes sur le Japon.

A un peu plus de 200 dollars, le PIB par habitant du Cambodge, du Laos et du Vietnam, trois pays marqués par un passé troublé, demeure faible. Après l'effondrement de l'Union soviétique et des pays communistes de l'Europe de l'Est, l'interruption brutale de l'aide dont bénéficiaient ces pays les a amenés à renouer des relations avec les pays occidentaux avancés, pour reconstruire et stimuler leur économie.

Le Vietnam a adopté en 1986 sa politique de modernisation (doi moi), qui a entraîné une ouverture vers le monde extérieur. En 1986, le Laos a adopté une perspective nouvelle (avec le slogan "Des idées neuves") et une politique "de nouveaux mécanismes politiques" pour assurer l'ouverture d'une économie jusque là autarcique. A ce jour, ces efforts de réforme ont été jugés généralement productifs.

Au Cambodge, la signature d'un accord de paix à Paris en octobre 1991 a marqué l'interruption de la guerre civile. Avec l'appui de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC), une nouvelle constitution fondée sur la monarchie a été adoptée en septembre 1993. Les longues années de guerre civile ont néanmoins affecté les ressources humaines, les rouages administratifs et les infrastructures du pays, et donc entravé le développement. La situation politique s'est stabilisée après les conflits armés de juillet 1997, et de nombreux pays vont s'intéresser de près aux élections générales prévues pour 1998, pour observer si le processus se déroule de manière démocratique.

A la suite du coup d'Etat de l'armée en 1988, les politiques socialistes assez particulières du général Ne Win ont été abandonnées en faveur d'une ouverture économique. La privatisation des entreprises d'Etat, la promotion des investissements

* Zones économiques spéciales: zones adoptant des mesures spéciales pour favoriser l'afflux de capitaux et de technologie de l'étranger. Shenzhen et Zhuhai, en Chine, en sont deux exemples représentatifs.

Malaisie : Des partenariats entre pays avancés et en développement pour stimuler le développement dans la région Asie-Pacifique

APEC – Partenaires pour le progrès

La coopération pour le développement dans la région de l'APEC

Lors de la conférence ministérielle de l'APEC (coopération Asie-Pacifique) tenue à Jakarta en octobre 1994, le programme des Partenaires pour le progrès (PPF) a été proposé par le Japon et accepté. Il est fondé sur l'idée que le développement de la région Asie-Pacifique devrait être réalisé conjointement par les pays avancés et en développement de cette région. Une des actions réalisées a été le stage de formation dans un pays tiers consacré à la normalisation industrielle (normes et contrôles de conformité), organisé en Malaisie en mars 1997. Le PPF a pour objectif de stimuler dans la région de l'APEC la coopération axée sur le développement en intégrant des actions de coopération entre pays en développement à l'aide fournie à ces pays par des pays industrialisés.

Stage dans un pays tiers

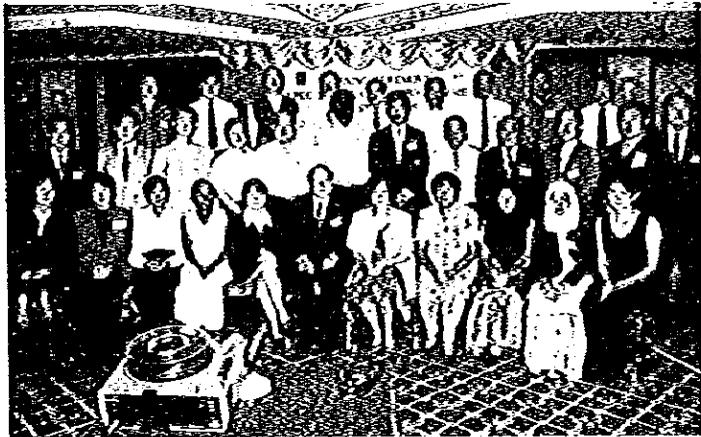
Les stages dans un pays tiers sont généralement encadrés par des instructeurs malais ou japonais mais dans le cas présenté ici des instructeurs de Hong Kong, de Singapour et de la Corée du Sud ont également été employés, si bien que la formation a pu faire valoir l'expérience et les caractéristiques de chacun des onze pays membres de l'APEC qui ont participé.

La formation a permis de traiter des sujets tels que les normes industrielles (notamment les normes japonaises JIS) et les systèmes de certification fondés sur

une évaluation de la conformité aux normes, de manière à faciliter le développement et la libéralisation des échanges et des investissements, qui constituent des priorités pour l'APEC. Les stagiaires ont appris à mieux comprendre et

cette formation se poursuivrait à l'avenir.

(Bureau de la JICA en Malaisie)



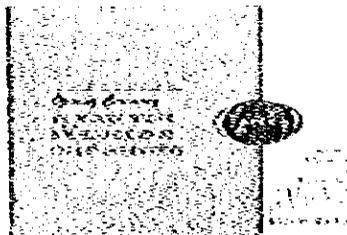
Le stage "Normes et contrôles de conformité", qui marque le lancement du programme PPF.

connaître les systèmes en vigueur et les problèmes qui se posent dans chaque pays, et ils se sont également penchés sur les évolutions internationales, notamment en ce qui concerne les normes ISO.

La Malaisie et le Japon ont mis au point un programme de stages dans un pays tiers conforme aux vœux de chaque pays, avec des cours, des débats et des visites d'usines. Ce programme doit s'étaler sur cinq ans, l'année écoulée étant la première. Tous les participants ont fait savoir qu'ils espéraient que

APEC – Partenaires pour le progrès

Un programme de coopération économique et technique qui, avec la libéralisation des échanges et les investissements, constitue l'un des piliers du développement. Il est fondé sur une aide mutuelle entre pays membres et sur le principe de l'autonomie. La JICA participe à trois programmes de formation fondés sur un stage dans un pays tiers - en Malaisie : "Normes et contrôles de conformité" et en Thaïlande : "Droits de propriété industrielle" et "Politique de concurrence".



privés et la libéralisation des échanges ont engendré, depuis 1992, un lent redémarrage de l'économie. L'accroissement des investissements des pays de l'ANASE cherchant à exploiter une main-d'œuvre bon marché a beaucoup contribué à dynamiser l'économie. L'assignation à résidence de Aung San Suu Kyi a été levée en juillet 1995, et les relations entre le gouvernement et des minorités telles que les Karen ont marqué une amélioration. Des signes d'une évolution du Myanmar vers la démocratie sont apparus brièvement, mais les relations entre le régime militaire et le camp pro-démocratie sont redevenues tendues, si bien que la situation doit être suivie attentivement.

Après avoir mis en route une réforme économique en 1987, la Mongolie s'est bien engagée dans la voie de la démocratisation, avec l'introduction en 1990 du suffrage universel et d'une économie fondée sur les lois du marché. Néanmoins, en raison du rythme accéléré des transformations économiques et de l'interruption brusque de l'aide fournie par les membres de l'ancien Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM ou COMECON), la Mongolie a traversé une grave crise économique. La situation s'est maintenant améliorée : une croissance a été enregistrée en 1994, pour la première fois depuis le lancement des réformes, et en 1995 le taux de croissance du PIB a atteint 6,3 %. En 1996, du fait de la chute des prix des principales exportations du pays, ce taux de croissance n'a été que de 2,6 %. La Mongolie est confrontée à toute une série de problèmes justifiant des apports d'aide, comme l'insuffisance des infrastructures et l'importance des besoins essentiels de l'être humain (BEEH*). Depuis 1991, le Japon organise conjointement avec la Banque mondiale des conférences consacrées à l'aide à la Mongolie, et il continue à jouer un rôle clé dans ce domaine.

Les activités de la JICA en Asie de l'Est et du Sud-Est

En 1996, 2,72624 milliards de dollars de l'APD bilatérale japonaise (soit 32,6 % du total) ont été alloués à l'Asie de l'Est et du Sud-Est, dont 1,02656 milliard (37,7 %) pour la coopération technique, 475,12 millions (17,4 %) pour la coopération financière non remboursable et 1,22455 milliard

(44,9 %) pour les prêts. En ce qui concerne les activités de la JICA, cette région a absorbé 53,66 milliards de yens, soit 34,8 % des dépenses totales de l'exercice 1996.

C'est en Asie du Sud et du Sud-Est que les activités de la JICA sont les plus importantes, en termes de leur diversité et des ressources financières et humaines investies. Le Japon est le premier partenaire de la plupart des pays de cette région. Les plus gros bénéficiaires d'aide de la JICA proviennent presque tous de cette région, jugée la plus importante pour l'Agence.

Après avoir examiné le développement économique de ces pays, nous allons maintenant nous pencher sur les apports d'aide fournis par la JICA.

Priorités de la coopération avec les pays de l'ANASE

Les pays de l'ANASE (Vietnam, Laos et Myanmar exclus), ont besoin d'aide pour la poursuite de leur développement économique, fondé en grande partie sur les échanges commerciaux et les investissements. Quatre grandes priorités ont été dégagées : l'amélioration et le développement des infrastructures industrielles et institutionnelles ; la promotion des PME dans le secteur des industries auxiliaires pour améliorer les infrastructures ; le renforcement des capacités de recherche scientifique et technologique en appui au développement industriel ; et la formation de personnel pour l'industrie de pointe, surtout par le développement de l'enseignement scientifique dans les établissements primaires et secondaires, et par l'amélioration de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle.

En Malaisie, la base d'activité de la JICA est le *Standards Industrial Research Institute* (Institut de recherche sur les normes industrielles). Le Centre de métrologie de cet institut a été établi grâce à une coopération technique de projet-type démarrée en 1981. Le progrès industriel s'accompagne toujours d'une demande en normes plus précises pour les mesures. Après avoir fourni un appui axé sur l'élaboration de plans pour le développement du Centre, la JICA fournit depuis mars 1996 une aide à la formation de techniciens hautement qualifiés dans

Philippines : Diffusion de méthodes de dépistage à l'Institut de recherche en médecine tropicale

Méthodes de dépistage du SIDA

● ●
Le nombre des séropositifs augmente chaque année

Un stage dans le pays, intitulé "Méthodes de dépistage du SIDA" est organisé régulièrement au Philippines. Il donne chaque année la possibilité à 50 participants (dont des techniciens médicaux, des infirmiers, des travailleurs sociaux et des personnels d'ONG) d'étudier les méthodes de diagnostic du SIDA pendant deux semaines de cours et de travaux pratiques.

L'Institut de recherche en médecine tropicale, qui est chargé de l'organisation de ce stage, a été créé grâce à la coopération financière non remboursable japonaise. Il joue un rôle clé pour la recherche médicale non seulement aux Philippines, mais dans toute l'Asie du Sud-Est.

Le nombre des personnes séropositives augmente chaque

année aux Philippines. En 1996, 161 personnes ont été enregistrées comme atteintes du SIDA ou porteuses du VIH, mais selon les estimations du Bureau de Manille de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le pays compterait en fait quelque 15 000 personnes séropositives.

● ●
Des méthodes ingénieuses

Le programme de formation "Méthodes de dépistage du SIDA" a été mis au point, dans le cadre de nombreuses réunions, par une équipe d'enseignants de haut calibre ayant eux-mêmes bénéficié d'une formation au Japon. Outre l'enseignement sous forme de cours, diverses méthodes pédagogiques sont utilisées, dont celle du "jeu de rôles", qui entraîne les stagiaires à se mettre à la place d'un séropositif dans sa perception

du SIDA, et celle de "l'assistance socio-psychologique", qui exige la coopération des patients.

À la fin des deux semaines du stage, les stagiaires ont appris à se connaître et sont beaucoup plus décontractés. Beaucoup se retrouvent en larmes, lors de la cérémonie de clôture, à l'idée de devoir quitter leurs nouveaux camarades. Les stagiaires venus de tout le pays rentrent alors chez eux pour appliquer ce qu'ils ont appris dans leur lieu de travail.

(Bureau de la JICA aux Philippines)

Méthodes de dépistage du SIDA

Après avoir été formés au Japon, les enseignants apprennent chaque année les méthodes de dépistage du SIDA à 50 stagiaires (techniciens médicaux, infirmiers, travailleurs sociaux et personnel d'ONG), pendant deux semaines de cours et de travaux pratiques.



Des infirmières examinent un échantillon sanguin. Des connexions étroites mais complexes lient les problèmes du SIDA à des facteurs socio-économiques et culturels. Comme ils ne peuvent être traités par une seule institution, différents organismes publics et privés coopèrent.

le domaine des mesures, toujours dans le cadre d'une coopération technique de projet-type.

L'accroissement de la productivité constitue un facteur important pour mieux soutenir la concurrence. En Thaïlande, le *Thailand Management Development Productivity Centre* (TMDPC) a été créé en 1962 à cet effet, et une aide a été demandée au Japon face à l'intensification de la concurrence avec les NEI et aux difficultés

qu'entraîne la diversification du monde industriel. Dans le cadre d'une coopération technique de projet-type s'inscrivant dans un plan quinquennal débuté en 1994, la JICA participe à la formation d'agents d'encadrement et de vulgarisation chargés de faciliter l'accroissement de la productivité.

Un volet de ce projet est un stage de formation intensive pour instructeurs qualifiés dans le domaine de l'amélioration de la productivité, mis en place en

1996 et financé en partie par le gouvernement thaïlandais.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la JICA participe depuis 1996 à un nouveau "Projet de renforcement des réseaux d'enseignement supérieur au sein de l'ANASE". Il a pour mission de créer des liens entre des projets d'enseignement de l'ingénierie menés dans des pays de l'ANASE bénéficiant actuellement d'apports d'aide et des centres d'enseignement ayant déjà bénéficié de tels apports, afin de renforcer les échanges par le biais de conférences et de séminaires internationaux. La première année de ce projet (1996), un atelier a été organisé avec la participation d'établissements concernés, dans le cadre du Projet indonésien d'appui au développement de l'enseignement supérieur, et les possibilités d'exploitation du réseau ont fait l'objet de débats.

Bien que le développement économique des pays de l'ANASE soit désormais bien avancé, les infrastructures doivent encore faire l'objet d'améliorations pour stimuler le secteur industriel.

Dans ce contexte, la JICA participe au plan de réaménagement de la région de la baie de Subic, aux Philippines. Le gouvernement philippin a décidé de créer la Zone franche de la baie de Subic sur le site d'une ancienne base militaire américaine, grâce à des apports d'aide d'organisations internationales et des financements privés. Les installations portuaires militaires doivent être transformées en un port commercial et l'aide du Japon a été sollicitée. Le premier ministre, M. Hashimoto, a répondu lors d'une réunion officielle des chefs d'Etat de l'APEC tenue aux Philippines par l'annonce du lancement d'études de développement. Ce travail doit démarrer au cours de l'exercice 1997.

Vers un développement économique durable

Le développement économique des pays de l'ANASE risque d'être compromis si les effets pervers imputables à une croissance accélérée ne sont pas contrôlés. La JICA participe dans ces pays à diverses activités destinées à compenser les déséquilibres régionaux.

En Indonésie, le gouvernement compte parmi ses priorités le développement de la partie orientale du

pays, qui accuse un gros retard par rapport à Java et Sumatra à l'ouest. Des apports de coopération concernant surtout l'île de Sulawesi sont donc fournis, dans le cadre du *Projet de développement intégré de Barru, dans le sud de Sulawesi*, avec une équipe de volontaires JOCV, du *Projet de renforcement du développement rural de Sulawesi en appui aux programmes de lutte contre la pauvreté* réalisé en collaboration avec des ONG⁴, et d'une *Etude du réseau routier dans le centre et le sud-est de Sulawesi*.

Aux Philippines, des matériels et logiciels de bases de données ont été mis à niveau grâce à une aide financière non remboursable pour fournir les outils de promotion de la réforme agraire, dans le cadre d'un projet achevé au cours de l'exercice 1996. Il est prévu d'envoyer à partir de l'exercice 1997 des experts chargés d'enseigner à des agents des administrations régionales l'utilisation des bases de données.

Des actions de coopération s'avèrent également importantes pour améliorer l'environnement de zones urbaines, où les conditions de vie se détériorent de plus en plus. Bien que la ville de Manille produise chaque jour quelque 5 000 tonnes de déchets, seules 3 500 tonnes sont convenablement évacuées, le restant étant éliminé de manière illicite dans les cours d'eau et ailleurs. Le problème du traitement des déchets solides est urgent. En 1996, la JICA a lancé une étude de développement consacrée à l'élaboration d'un plan directeur abordant ce problème et à la réalisation d'une étude de faisabilité de projets prioritaires.

En Chine, la deuxième phase d'une coopération technique de projet-type basée au Centre de l'amitié nippo-chinoise pour la protection de l'environnement a démarré en mai 1996. En tant qu'organisme d'aide, la JICA a participé avec le gouvernement japonais, des cadres locaux de la fonction publique et des sociétés privées au premier grand Forum nippo-chinois sur la coopération en matière d'environnement organisé à Pékin en mai 1996.

Appui à la coopération Sud-Sud

Les NEI et les pays de l'ANASE ne font pas que recevoir de l'aide. Dans le cadre de la coopération

Vietnam : Conseils pour l'amélioration et la restructuration du système juridique en appui à la transition vers une économie de marché

Appui à des réformes juridiques



Un expert japonais (deuxième à gauche) avec des homologues vietnamiens au Ministère de la Justice

● ● Missions de juristes auprès du ministère de la Justice

Le gouvernement vietnamien a pris des mesures pour la mise en place d'une économie de marché et d'ouverture aux investissements étrangers, dans le cadre de sa politique de modernisation (*doi moi*) en vigueur depuis 1986. Il est donc devenu urgent pour le Vietnam de transformer son système juridique et de mettre en place une nouvelle structure.

Après avoir lancé le processus de transition vers l'économie de marché, le gouvernement vietnamien a soumis une demande d'aide au gouvernement japonais, qui a décidé de lui fournir un apport d'APD pour la modernisation de son système juridique. Dans le cadre de cette coopération, démarrée en 1986 avec le ministère vietnamien de la Justice comme institution partenaire, le Japon fournit des conseils pour l'élaboration de textes de droit commercial et civil liés à l'économie de marché ainsi qu'un soutien dans le domaine de la formation des juristes, et réalise des études sociales touchant à l'application de la législation.

La JICA a ainsi envoyé en

décembre 1996 une mission d'experts à long terme au Vietnam composée de juristes japonais spécialistes du droit civil et commercial.

● ● Rédaction d'avant-projets fondés sur les conseils d'experts

Comme ce champ de coopération touche au cœur même des institutions nationales, des réticences initiales à l'égard de ces missions étaient inévitables de la part du ministère vietnamien de la Justice. Néanmoins, les Vietnamiens ont commencé à prêter plus attention aux conseils fournis à la suite de la visite d'une équipe du gouvernement japonais chargée de coordonner le projet, et après avoir pu constater la conscience professionnelle des experts japonais.

Les premiers résultats tangibles sont apparus à la fin de cette première étape, avec l'élaboration de la législation concernant les dépôts, l'une des procédures du droit civil. A la suite de discussions entre les fonctionnaires vietnamiens chargés de la rédaction des textes juridiques et les experts japonais, d'importantes

propositions faites par ces derniers ont été incorporées aux projets de texte. Les Vietnamiens ont fait savoir qu'ils souhaitaient traduire en vietnamien le rapport sur les dépôts soumis par les experts japonais et le soumettre en même temps que d'autres documents au comité de rédaction juridique.

Les Vietnamiens ont ensuite exprimé le désir d'organiser d'autres échanges d'opinions similaires sur l'enregistrement de biens, les lois sur l'arbitrage et d'autres aspects du droit civil. On peut s'attendre à ce que la coopération donne également de bons résultats dans ces domaines.

Le droit traduit dans une certaine mesure la philosophie d'un pays. L'idée que les conseils fournis par des étrangers sur l'adoption de textes législatifs constituent une forme d'ingérence dans les affaires nationales doit être examinée attentivement. Pour éliminer ce type de préoccupation et accomplir les vrais objectifs de la coopération, il est essentiel d'entreprendre une étude détaillée des conditions et des dispositions juridiques en vigueur au Vietnam et de ne jamais imposer d'idées de l'extérieur. Cette coopération entre dans la catégorie de l'aide dans le domaine intellectuel, en progression ces dernières années, et peut être considérée comme un travail pilote pour d'autres projets de coopération de ce type.

(Bureau de la JICA au Vietnam)

Appui à des réformes juridiques

En appui à une restructuration du système juridique vietnamien rendue nécessaire par les évolutions socio-économiques liées à l'adoption d'une économie de marché, des fonctionnaires vietnamiens reçoivent des informations sur le système juridique japonais, sur l'expérience du Japon en matière de réformes juridiques, et sur les méthodes employées.

Sud-Sud*, ils jouent un rôle très positif en tant que donateurs pour faciliter le développement des pays demeurés à la traîne. Le Japon a confirmé qu'il souhaite appuyer ce type de coopération. La coopération Sud-Sud a ainsi constitué l'un des principaux thèmes de discussion au cours d'une visite de la région de l'ANASE par le premier ministre japonais, M. Hashimoto, en janvier 1997.

Dans cette perspective, deux "accords de partenariat" ont été conclus en 1994 - avec Singapour en janvier et avec la Thaïlande en août. Ces accords stipulent que le Japon partagera avec chaque partenaire les coûts de la coopération technique et ils précisent le cadre de la fourniture d'une aide à d'autres pays en développement. Jusqu'ici, les programmes de partenariat ne portaient que sur des stages dans des pays tiers, mais le Japon étudie actuellement les possibilités d'élargissement de ce type de coopération à d'autres types d'actions, et a entrepris des discussions à ce sujet avec ses deux partenaires.

Appui à la transition vers l'économie de marché

Selon la Charte japonaise de l'APD, les efforts déployés par les pays en développement pour adopter une économie de marché sont très importants. Le Japon a donc entrepris des actions de coopération ciblées sur le renforcement des structures administratives et capacités requises pour effectuer cette transition. D'autres activités sont axées sur le développement des infrastructures et des ressources humaines en Asie de l'Est et du Sud-Est, au Vietnam, au Laos, au Cambodge, en Chine et en Mongolie.

En Mongolie, pour faciliter le passage à l'économie de marché, la JICA participe depuis 1994 à des travaux de recherche en coopération* intitulés "Réforme et développement économiques". La coopération a démarré en 1995 avec l'élaboration d'un plan de rénovation des coopératives agricoles par la mise en place d'un réseau de distribution adapté au marché.

Au Myanmar, des experts ont été envoyés en 1995 pour faciliter le processus d'ouverture de l'économie, et en 1996 des Birmans ont été invités en stage au Japon pour étudier des méthodes de

stimulation de l'économie de marché. Des actions humanitaires et d'aide d'urgence sont également menées en faveur des couches pauvres et vulnérables de la société, qui risquent d'être affectées par les contrecoups des réformes économiques. Ces actions ont compris la fourniture de vaccins contre la rougeole et des travaux d'expansion des centres de formation de personnel infirmier, par une coopération financière non remboursable.

En ce qui concerne la Chine, en plus de la coopération consacrée au renforcement des infrastructures économiques surtout dans les régions côtières, des projets récents ont également visé un meilleur dosage des apports d'aide par la promotion du développement des régions de l'intérieur, pour tenir compte des écarts régionaux et sectoriels.

Au Vietnam, la JICA a travaillé dès 1995 à des études contenant des propositions détaillées pour les plans nationaux de développement à moyen et long terme, et leurs résultats ont été débattus au congrès du Parti communiste tenu en juin 1996. Cette forme de coopération qui exerce une influence sur les politiques nationales de développement est jugée constructive car elle se différencie des autres formes d'aide. A la demande du gouvernement vietnamien, la JICA travaille depuis décembre 1996 à la deuxième phase d'études de développement visant à faciliter la transition vers une économie de marché. Pour établir un cadre juridique adapté à une telle économie, il est également prévu d'améliorer le système juridique en s'inspirant de ceux de pays industrialisés. Depuis 1996, la JICA fournit un appui qui associe une aide à la formulation de politiques gouvernementales clés et des stages de formation adaptés au Vietnam.

Engagement prioritaire en faveur de la région indochinoise

Le Vietnam, le Cambodge et le Laos souffrent encore des séquelles d'une longue guerre civile. Parmi les actions prioritaires figurent la réhabilitation et la modernisation des réseaux de transport et de communication, le développement des services sociaux, la mise en place d'infrastructures pour l'amélioration des conditions de vie, et la valorisation des ressources humaines.

Comme le développement économique passe par un accroissement de la production agricole, qui occupe le plus gros de la population, un développement agricole et rural respectueux de l'environnement constitue également une priorité. Un obstacle provient du fait que ces pays d'Indochine n'ont qu'une expérience très limitée de l'APD japonaise et ne sont pas toujours bien au fait du fonctionnement de l'aide. Pour permettre d'identifier et de définir des projets pertinents, la JICA a donc envoyé plusieurs équipes chargées de cerner les priorités. Ces missions ont porté leurs fruits et depuis plusieurs années la JICA entreprend dans cette région de nombreux projets de coopération.

En ce qui concerne les infrastructures, des apports de coopération financière non remboursable ont été fournis au Laos pour la reconstruction de ponts le long de la route nationale n° 13, principal axe reliant le nord et le sud du pays, et des études de développement ont permis d'établir des plans pour la construction d'un pont sur le Mékong à Paktse, dans le sud du pays. Au Cambodge, la JICA travaille depuis 1995, dans le cadre d'une étude de développement, à des plans d'aménagement de Sihanoukville, seul port maritime du pays.

Dans le domaine du développement agricole et rural, un exemple des activités de la JICA est l'étude consacrée au développement modèle du district de Nam Dan, dans la province de Nghe An, au Vietnam. Ce district est l'un des plus pauvres du pays, et le plan de développement en cours d'élaboration tient compte des besoins agricoles ainsi que de toute une gamme de services sociaux, allant de la santé publique et de l'éducation aux routes et à l'alimentation des villages en électricité, pour élever le niveau de vie de la population rurale. Les propositions présentées dans cette étude seront ensuite mises en œuvre à l'aide d'apports de coopération financière non remboursable et de coopération technique de projet-type.

La politique japonaise de coopération vise l'équilibre du développement non seulement au sein de chaque pays mais également dans l'ensemble de la région. Deux initiatives en témoignent : le Forum pour le développement intégré de l'Indochine, organisé par le gouvernement japonais, et les Stratégies de développement pour le bassin du

Mékong, proposées en juillet 1996.

Conformément à cette politique, la JICA prévoit de mener des actions de coopération à l'échelle régionale. La protection de l'environnement est l'un des enjeux qui exige une stratégie dépassant les frontières nationales. Depuis 1996, la JICA entreprend des études sur des problèmes tels que le déboisement, dû à un développement trop accéléré ou à l'agriculture sur brûlis, et la place insuffisante des mesures de protection de l'environnement dans les plans de gestion des bassins versants.

Une des voies de promotion de l'approche régionale consiste à fournir un appui à des projets de coopération mis en œuvre par des organisations internationales. Un projet de ce type auquel la JICA participe est celui de la Commission du Mékong, regroupant le Vietnam, le Cambodge, le Laos et la Thaïlande, créé dans le cadre de l'Accord de coopération pour le développement durable* du bassin du Mékong conclu en avril 1995.

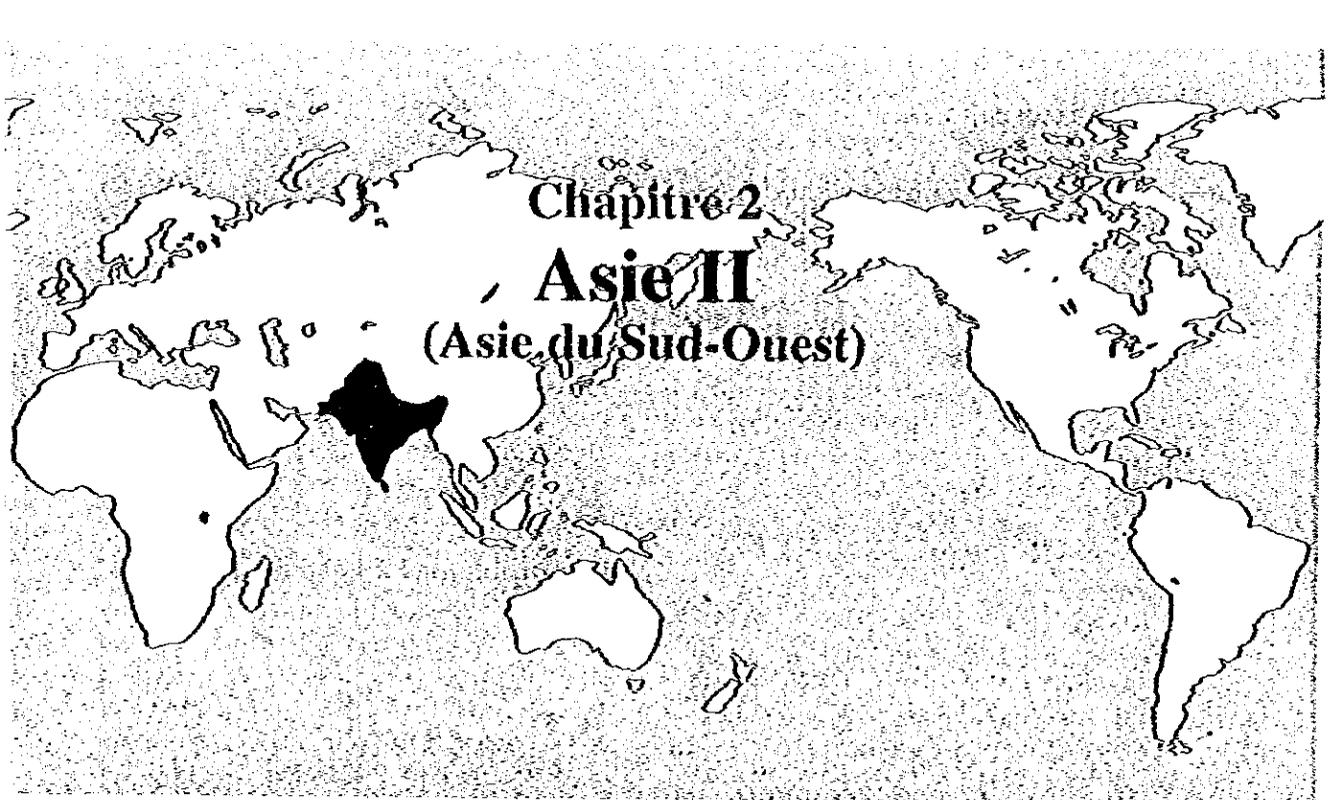
Autres stratégies régionales importantes

Une autre initiative importante concernant l'Asie de l'Est et du Sud-Est est le programme des "Partenaires pour le progrès" (PPP) de l'APEC, fruit d'une proposition faite par M. Yohei Kono, ministre japonais des Affaires étrangères de l'époque, à la réunion de haut niveau de l'APEC tenue à Jakarta en octobre 1994. Ce programme a pour objectif de promouvoir la coopération économique et technique, deuxième levier du développement avec la libéralisation des échanges et des investissements, dans une optique d'appui mutuel et d'autonomie des Etats membres de l'APEC.

Dans le cadre du projet PPP, la JICA a débuté trois stages de formation dans des pays tiers organisés en concertation avec des Etats membres de l'APEC, dont deux en Thaïlande ("Droits de propriété industrielle" et "Politique de concurrence") et un en Malaisie ("Normes et contrôles de conformité").

Comme le Japon et les autres pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est ont noué au cours de l'histoire des relations étroites et demeurent liés de nos jours par une interdépendance politique et économique, il est primordial qu'ils forgent pour l'avenir des

relations amicales et solides. C'est dans cette perspective que la JICA s'investit dans le "Programme d'amitié pour le XXI^e siècle", dans le cadre duquel des jeunes des pays de l'ANASE, de la Chine, de la Mongolie, de la Corée du Sud et du Cambodge sont invités au Japon pour rencontrer des jeunes Japonais. Ainsi 1 274 jeunes de l'Asie du Sud et du Sud-Est ont été invités au Japon pendant l'exercice 1996.



Chapitre 2 Asie II (Asie du Sud-Ouest)

Une région aux besoins en développement importants

La région de l'Asie du Sud-Ouest regroupe sept pays : Bangladesh, Bhoutan, Inde, Maldives, Népal, Pakistan et Sri Lanka. Elle compte environ 1,1 milliard d'habitants – ou un cinquième de la population mondiale –, et cette population est caractérisée par une grande diversité ethnique, religieuse, linguistique et culturelle. Conjugée à une économie au ralenti et des revenus faibles, cette diversité est la cause profonde d'une série de problèmes socio-économiques.

Les sept pays de cette région ont fondé en décembre 1985 l'Association sud-asiatique de coopération régionale* (ASACR) afin d'établir, sans dimension politique, des relations de coopération dans des domaines techniques et pratiques. L'ASACR constitue pour les Etats membres une plate-forme d'échanges qui pourra peut-être conduire à la création d'une zone de libre-échange.

Les économies des pays de l'Asie du Sud-Ouest ont enregistré ces dernières années une croissance attribuable au développement de l'industrie légère, textile notamment. Avec un PNB par habitant qui demeure entre 160 et 900 dollars, l'Asie du Sud-

Ouest, qui compte quatre PMA* (Bangladesh, Bhoutan, Maldives et Népal), demeure néanmoins l'une des régions les plus pauvres du monde, et ses besoins en développement sont énormes.

Comme la plupart des pays devenus indépendants après la Seconde Guerre mondiale, les pays de l'Asie du Sud-Ouest ont commencé par protéger leurs industries nationales par des efforts de substitution des importations, en visant l'autonomie économique. Avec l'adoption en 1977 d'une politique de libéralisation des échanges, Sri Lanka a frayé la voie pour d'autres pays de la région, qui préconisent désormais des politiques de déréglementation et de promotion des investissements et des exportations.

La coopération japonaise en Asie du Sud-Ouest

Le Japon est un important bailleur de fonds pour l'Asie du Sud-Ouest. En 1996, il lui a consacré 1,32039 milliard de dollars, soit 15,8 % du montant total de l'APD. Au cours des années 60, plus de 90 % de l'aide a été fournie sous forme de prêts à des gouvernements, attribués surtout à l'Inde et au Pakistan, mais les apports de coopération financière

non remboursable et de coopération technique ont ensuite augmenté. En 1996, l'aide non remboursable a représenté 31,7 % du total, la coopération technique 11,1 %, et les prêts 57,2 %.

Pour tenir compte de la situation des quatre PMA, le Japon s'est efforcé d'accroître les apports financiers non remboursables, notamment pour le développement des infrastructures économiques, de l'agriculture, des soins de santé, des services médicaux et des ressources humaines. En 1996, le Bangladesh a été le plus gros bénéficiaire de la coopération financière non remboursable fournie par le Japon.

La coopération technique intervient dans tous les domaines, mais elle ne représente qu'une faible proportion de l'APD japonaise. L'accroissement de ces apports devra être poursuivi pour répondre à des besoins en développement très divers.

Lutte contre la pauvreté, BEEH, protection de l'environnement et participation des femmes au développement

Comme indiqué plus haut, le développement économique de la région demeure stationnaire dans l'ensemble et la pauvreté continue à frapper une grande part de la population. Pour permettre une croissance durable, les politiques de développement doivent donc être axées non seulement sur la mise en place d'infrastructures* socio-économiques améliorées mais également sur la lutte contre la pauvreté, les besoins essentiels de l'être humain, et la protection de l'environnement.

L'Asie du Sud-Ouest connaît également l'un des plus forts taux de mortalité des femmes pendant la grossesse et l'accouchement, et le plus gros écart entre hommes et femmes sur le plan de l'instruction de base. Des actions de coopération sont donc requises pour rectifier cette situation et promouvoir la participation des femmes au développement*. En outre, le Japon doit prendre des mesures positives face à l'insuffisance des capacités de la région à assurer la réception de l'aide, à la coordonner, et à assumer les frais locaux. Cinq pays – l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan, Sri Lanka et le Népal – ont été jugés prioritaires pour l'envoi de missions chargées de consultations sur les politiques.

Le Japon a beaucoup insisté auprès des gouvernements de trois pays fortement tributaires d'aide financière – l'Inde, le Bangladesh et le Pakistan – sur la nécessité de développer la coopération technique pour que l'aide puisse être utilisée de manière productive. Les discussions concernant les politiques ont été focalisées sur l'établissement de priorités pour les plans de développement socio-économique de chaque pays, et des efforts sont déployés pour bien adapter l'aide aux besoins spécifiques de chaque pays.

Des problèmes à l'échelle mondiale

Dans le cadre de l'Initiative en faveur des problèmes de portée mondiale (GIH)*, le Japon prévoit de fournir une aide dans les domaines de la démographie et de la lutte contre le SIDA, à hauteur de 3 milliards de dollars pour une campagne de sept ans débutée en 1994. Pendant l'exercice 1995, des missions d'étude ont été envoyées au Bangladesh, en Inde et au Pakistan pour identifier et formuler des projets pertinents.

A la suite du travail des missions, la campagne d'éradication de la poliomyélite (coopération financière non remboursable) a commencé pendant l'exercice 1995 et, avec la coopération de l'UNICEF, a abouti à la distribution du vaccin polio à travers ces pays.

Une aide bien adaptée aux conditions locales

Le Japon a fourni des apports d'aide au Bangladesh, l'un des pays les moins avancés (PMA), dans divers domaines. Lors des consultations annuelles d'octobre 1996, le Japon a suggéré des améliorations à apporter au système de réception de l'aide, et notamment des simplifications des procédures internes qui entravent le processus. Un Projet d'amélioration des techniques d'élevage des volailles (coopération technique de projet-type) conforme aux nouvelles conditions établies doit débuter pendant l'exercice 1997.

En Inde, la Mission de haut niveau pour la coopération économique organisée en mars 1995 a cerné trois domaines prioritaires : les infrastructures économiques, la lutte contre la pauvreté et la

Bangladesh : Activités de volontaires JOCV pour l'amélioration de la santé publique et des soins médicaux en milieu rural

Des actions démographiques sur le terrain



A la clinique du village, une responsable médico-sanitaire explique à des femmes de la communauté les principes d'un carnet de santé maternelle et infantile.

●● Fourniture de matériel médical et activités de volontaires

Dans les zones rurales du Bangladesh, une population très nombreuse continue à vivre dans des conditions déplorables sur le plan de la santé, sans accès aux soins médicaux les plus rudimentaires. Un problème important est donc celui du manque d'accès des communautés rurales aux services de santé et de soins médicaux.

Un projet axé sur la fourniture locale de prestations médicales, et notamment de soins pour les mères et les jeunes enfants, a donc été entrepris avec pour zone modèle la province de Jessore. Du matériel médical y est fourni à trois hôpitaux, et des volontaires JOCV spécialisés dans des domaines tels que le travail d'infirmière ou de sage-femme, les soins de santé, la sociologie et l'étude des systèmes ont été détachés.

Pour freiner l'explosion démographique et réduire la très forte mortalité infantile, il n'est pas suffisant de distribuer de nombreux contraceptifs ni de transférer les compétences requises pour l'enseignement des méthodes de contraception. Une approche efficace doit également inclure des actions de

sensibilisation des femmes, et notamment des mères.

Le projet prévoit donc la réalisation d'enquêtes par les infirmières JOCV sur les comportements sexuels des étudiantes, et la mise en place d'un programme d'éducation des adolescentes fondé sur les résultats obtenus. L'équipe de sage-femmes organise également des cours de lecture et d'écriture pour les mères analphabètes qui ne sont pas en mesure de s'instruire dans le domaine de la santé.

●● L'objectif de la santé pour tous à l'horizon 2000

Pour pouvoir fournir des conseils correspondant aux besoins en matière de santé, les volontaires ont commencé par la visite des cliniques villageoises. Dans le cadre d'une campagne d'éradication de la poliomyélite d'ici à l'an 2000, le gouvernement du Bangladesh distribue actuellement des vaccins dans tout le pays. Des membres de l'équipe japonaise travaillent avec des agents locaux au suivi des activités après la distribution des vaccins.

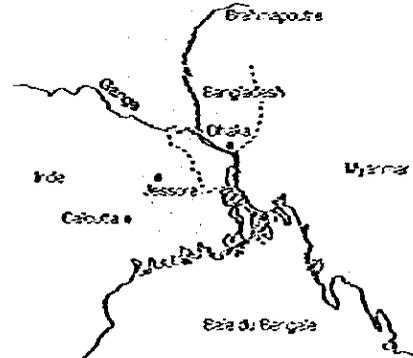
Des études de base sur les conditions de vie, la santé et la nutrition sont entreprises dans chaque région dans le but d'améliorer les services de santé. Ces études et la mise en forme de données

statistiques à partir des résultats obtenus constituent un aspect important du travail des volontaires japonais.

Des équipes constituées d'experts chevronnés - sociologues et ingénieurs système - ont été affectées aux centres provinciaux de soins de santé. Elle doivent produire bientôt un système permettant la collecte et la gestion des données.

Des organismes d'aide de nombreux pays aident le gouvernement du Bangladesh à réaliser son objectif de la santé pour tous à l'horizon 2000. La JICA participe également à ce projet de quatre ans, démarré en 1995, par des activités ancrées dans la vie quotidienne des membres de la communauté.

(Bureau de la JICA au Bangladesh)



Des actions démographiques sur le terrain

Un projet de quatre ans, démarré en 1995, pour améliorer les services de santé dans les zones rurales du Bangladesh. Trois municipalités de la province de Jessore ont été choisies comme zone modèle. Les actions, localisées sur la santé maternelle et infantile, sont associées à la fourniture de matériel médical essentiel.

protection de l'environnement. Des réformes économiques favorisant les mécanismes de marché lancées en 1991 ont permis à l'Inde d'obtenir un taux de croissance de 7 % en 1995. Il reste néanmoins beaucoup à accomplir pour assurer le développement durable de l'Inde, notamment en ce qui concerne l'environnement et les conditions de vie des couches les plus pauvres de la société. Il est prévu d'augmenter les apports de coopération technique et de coopération financière non remboursable dans les domaines des BEEH et de l'environnement, où les résultats ont été plutôt décevants, mais aussi de promouvoir une meilleure coordination entre les études de développement, la coopération technique et les prêts. Des discussions franches sur la stratégie d'action dans ces domaines ont eu lieu en janvier 1997 à l'occasion des consultations annuelles.

Au Népal, les domaines prioritaires pour la coopération sont les BEEH, les infrastructures de base et la protection de l'environnement, y compris la prévention de catastrophes naturelles. Dans le secteur de l'environnement, le déboisement est devenu un problème grave, particulièrement dans l'ouest du pays. Un projet complexe a été mis en route en 1994 pour préserver la forêt en améliorant les conditions de vie des populations rurales. Une coopération technique de projet-type est conjuguée à l'envoi de volontaires JOCV et à la réalisation d'une étude de développement.

Au Pakistan, un Programme d'action sociale (PAS) a été établi en 1992, et des stratégies de développement sont actuellement mises en œuvre. Elles accordent la priorité à des enjeux sociaux souvent négligés, tels que l'enseignement primaire, les soins de santé primaires, la nutrition, l'alimentation en eau, l'hygiène, la démographie et le planning familial. En se fondant sur ces stratégies, la JICA a organisé en 1995 le deuxième Comité d'étude de l'aide, qui a permis d'analyser les besoins et de proposer pour l'avenir des modes de fourniture de l'aide. En février 1995, la Mission de haut niveau pour la coopération économique a repéré quatre secteurs prioritaire pour la coopération japonaise au Pakistan : les infrastructures économiques, l'agriculture, l'environnement et le secteur social.

Des apports de coopération financière non

remboursable ont déjà été octroyés pour la construction d'écoles primaires et de locaux pour la formation d'enseignantes. Des actions de coopération technique de projet-type dans le domaine de la santé maternelle et infantile ont été démarrées en 1996. En ce qui concerne la participation des femmes au développement, des conseillers ont été détachés régulièrement depuis 1994 auprès du ministère de la Condition féminine.

Sri Lanka est un pays où les actions de coopération technique sont relativement faciles à organiser, car les revenus et le niveau d'éducation y sont plus élevés que dans d'autres pays de la région. Des actions de développement des infrastructures économiques réalisées grâce à une aide sous forme de prêt se déroulent bien, et l'on peut s'attendre à une meilleure coordination avec des actions de coopération technique telles que les études de développement ou les missions d'experts. Le gouvernement sri-lankais estime que le sud du pays constitue la zone prioritaire pour l'aide, car c'est la moins développée. Depuis l'exercice 1994, la JICA y réalise une étude de développement intitulée *Projet de développement intégré pour la région Sud*, qui doit permettre d'élaborer un plan directeur pour le développement intégré de cette partie de l'île. La première mission de consultation a été envoyée à Sri Lanka en janvier 1997. Elle a confirmé que les domaines prioritaires pour la coopération sont les BEEH et l'environnement, et des spécialistes de la formulation de projets ont été envoyés promouvoir la coopération dans le domaine de l'environnement.

Sri Lanka : Des missions à long terme de volontaires JOCV pour lutter contre la pauvreté

.....Programme d'amélioration des conditions de vie dans les bidonvilles

● ● Un projet étalé sur onze ans

En juillet 1986, trois expertes du développement rural, de l'agriculture maraîchère et de l'économie domestique embauchées comme volontaires JOCV ont été détachées auprès de l'Office sri-lankais du logement. De cette date jusqu'en mars 1997, 34 agents ont été envoyés travailler en équipe à un programme d'amélioration des bidonvilles de Sri Lanka. Ces volontaires étaient spécialistes de divers domaines, dont le développement rural, l'artisanat, l'économie domestique, l'agriculture (cultures maraîchères et élevage), la santé, l'hygiène publique, les activités pour les jeunes et l'enseignement dans les écoles maternelles.

Six volontaires participent actuellement à des activités en groupe axées sur l'aménagement de six zones de bidonvilles situées dans trois agglomérations du Grand Colombo (Kotte, Kolonnawa et Dehewala-Mori Lavinia). Les autorités de ces districts ont reconnu les droits de résidence de personnes qui avaient jusque là vécu dans l'illégalité à Colombo ainsi que le long des canaux et voies de chemin de fer des banlieues de la ville. Les volontaires travaillent à un projet d'amélioration des conditions de vie, avec la participation des habitants.

L'une de ces zones est un site gagné sur la mer qui a fait l'objet d'un prêt en yens consenti par le Fonds de coopération économique du Japon (OECE) dans le cadre du Projet d'aménagement de l'environnement côtier de la région du Grand Colombo. Plus de 4 000 personnes formant environ 800 ménages y ont été transférées. Les volontaires JOCV travaillent avec d'autres agents

associés au projet lé au prêt de l'OECE afin de faciliter le transfert des résidents pauvres, de mettre en place des infrastructures et de contribuer au développement régional et à l'amélioration des conditions de vie.

● ● Mesures de lutte contre la pauvreté associant les communautés locales

Les actions de lutte contre la pauvreté par la suppression des taudis doivent associer les membres des communautés locales, en respectant leur indépendance et en tenant compte de leurs opinions, pour que le soutien extérieur s'avère efficace et ne fasse pas qu'encourager la dépendance. Il est donc important que les équipes obtiennent la participation enthousiaste des habitants, en leur faisant comprendre l'importance de leurs propres initiatives et en appliquant cette prise de conscience à des activités pratiques. Cet objectif doit être atteint pour permettre la création d'un environnement permettant la valorisation de compétences.

Dans un premier temps, les membres de l'équipe postés dans cette région doivent être prêts à expérimenter. Pour trouver des solutions aux problèmes, il leur faut par exemple partager chaque jour les moyens de transport des résidents, de manière à pouvoir comprendre leur environnement et s'y assimiler. Pendant les deux années de leur affectation, ils parviennent ainsi à une connaissance intime de la communauté et des structures locales, ce qui leur permet de fournir des conseils et de soumettre des propositions pratiques. Ils se familiarisent avec tous les problèmes qui affectent la vie de la communauté,

au foyer ou dans un environnement extérieur plus complexe, et peuvent ainsi engager des dialogues constructifs.

● ● Résultats d'activités à long terme

Ces activités sont poursuivies sur plusieurs années et les compétences acquises par les membres de l'équipe sont transmises à leurs successeurs. Chaque groupe cherche à atteindre de nouveaux objectifs établis en fonction des résultats obtenus par le précédent.

A l'heure actuelle, deux agents travaillent à Kotte, dans le district d'Obesekera. Spécialistes de l'artisanat, ils constituent la quatrième génération de coopérants postés dans cette région. Ils ont pris le relais de la troisième génération en réorganisant le groupe de femmes mis en place par leurs prédécesseurs pour lui donner une vocation commerciale. Avec l'accroissement des revenus comme objectif premier, ils ont fourni à des femmes qui n'avaient guère eu l'occasion de quitter leur foyer une formation pratique sur la mise au point d'objets d'artisanat, sur les techniques de négociation avec des points de vente. A la fin du séjour des deux membres de l'équipe, en janvier 1997, les femmes étaient devenues capables de fournir des produits répondant aux commandes passées. Les résultats du projet prennent donc une forme concrète, grâce à la transmission des acquis des membres de chaque équipe aux suivantes.

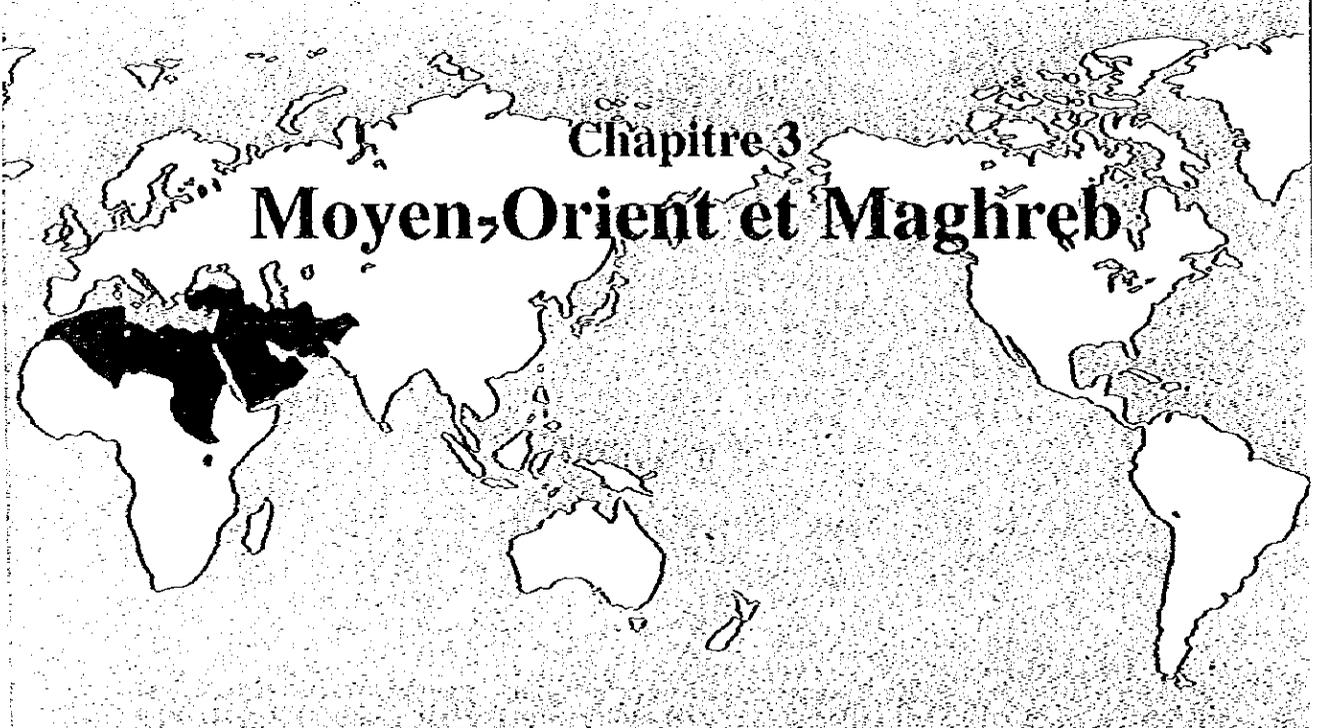
(Bureau de la JICA à Sri Lanka)

Programme d'amélioration des conditions de vie dans des bidonvilles

Le projet JOCV est fondé sur des activités de lutte contre la pauvreté. Depuis sa création en 1986, plusieurs groupes de volontaires se sont succédés dans cette région. Leurs membres sont spécialisés dans divers domaines, dont le développement rural, l'artisanat, l'économie domestique, l'agriculture (cultures maraîchères et élevage), le travail du personnel infirmier pour la santé publique, l'hygiène publique, les activités pour les jeunes et l'enseignement à l'école maternelle.

Une volontaire participe à une réunion de la communauté locale. Des activités de ce type ont donné lieu à la création d'un comité de coordination régionale qui participe directement à des projets d'aménagement de bidonvilles.





Chapitre 3 Moyen-Orient et Maghreb

Carrefour de l'Asie, de l'Afrique et de l'Europe

Le Moyen-Orient, qui comprend 21 pays, s'étend de l'Afghanistan à l'est au Maroc à l'ouest, et du Soudan au sud à la Turquie au nord. Son importance provient non seulement de son emplacement géographique au carrefour entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique, mais aussi de ses réserves pétrolières, qui constituent environ 70 % des ressources mondiales, et de ses exportations de pétrole, qui représentent 50 % des flux mondiaux. Comme le Japon importe de cette région plus de 80 % de son pétrole brut, les évolutions qui s'y produisent sont susceptibles d'avoir d'énormes répercussions sur son économie, mais aussi sur l'économie mondiale.

Les 21 pays de la région ne possèdent pas tous des ressources pétrolières, et de gros écarts économiques les séparent : l'Arabie saoudite, le Koweït, les Emirats Arabes Unis, la Libye et l'Algérie recèlent d'importantes ressources en pétrole ou en gaz naturel tandis que des pays comme le Soudan ou le Yémen, qui en sont dépourvus, sont classés parmi les pays les moins avancés (PMA*).

La coopération japonaise au Moyen-Orient

La coopération bilatérale japonaise au Moyen-Orient a représenté environ 10 % du total depuis 1979. En 1991, à l'issue de la guerre du Golfe, l'aide bilatérale allouée à cette région a progressé en terme des prêts en yens octroyés à divers pays pour atteindre 1,8656 milliard de dollars, soit 20,4 % de toute l'aide bilatérale, son niveau record. Le montant de l'aide a diminué de 4,3 % en 1992, et en 1996 il atteignait 560 millions de dollars, soit 6,7 % du total.

En 1996, le premier bénéficiaire de la région a été l'Égypte, qui a reçu 35,9 % de toute l'aide bilatérale fournie au Moyen-Orient, suivie de la Jordanie (22,1 %), de l'Iran (10,3 %) et du Maroc (8,3 %). Le coût des projets de la JICA dans cette région a atteint 14,465 milliards de yens, soit 9,4 % des dépenses totales.

Les Emirats arabes unis, le Qatar et le Koweït, retirés de la liste du CAD* en janvier 1996, ainsi qu'Israël, rayé en janvier 1997, sont désormais considérés émancipés de l'aide*. La coopération avec ces pays sera donc progressivement réduite. Hormis certains apports d'aide humanitaire et de secours d'urgence, la Libye, le Soudan, l'Iraq et

Palestine : Des stages de formation contribuant au développement national

.....Etude de projets spéciaux pour la Palestine



Les pluies entraînent souvent des inondations : ici, l'eau recouvre une route principale (Khan Yunis, Gaza).

● ● Appui au renforcement des capacités nationales en Palestine

Depuis la signature en 1994 de l'accord sur la reconnaissance d'une zone autonome provisoire, la Palestine œuvre pour un objectif qu'elle poursuit depuis longtemps - la création d'une nation pour le peuple palestinien. La JICA a apporté une aide au processus de développement de la nation palestinienne, par l'intermédiaire de l'Autorité exécutive de l'autonomie palestinienne et de l'UNRWA, notamment par des activités de formation : 59 stagiaires palestiniens ont été accueillis au Japon en 1996.

La JICA organise à l'heure actuelle sept stages de formation conçus spécifiquement pour la Palestine, dans des domaines tels que la reconstruction des infrastructures détruites pendant les longues années de guerre. Ces formations ont lieu dans différents endroits du Japon, et en particulier au Centre international de Kyushu

qui propose trois stages - sur l'évacuation des déchets, sur l'enseignement primaire et secondaire, et sur les services de santé locaux.

● ● Enquête sur les conditions en Palestine

La JICA a récemment entrepris une étude de certains des problèmes spécifiques qui se posent en Palestine, pour permettre de bien adapter les actions de formation aux besoins. Cette enquête, axée sur les trois stages organisés au Centre de Kyushu, a reposé notamment sur des entretiens avec les participants après leur retour en Palestine, des échanges d'opinions avec les institutions pour lesquelles ils travaillent et une inspection de leurs lieux de travail.

Lorsque l'équipe de la JICA a visité la Palestine, la situation était encore extrêmement tendue, des incidents fréquents opposant les habitants à l'armée israélienne. Les membres de l'équipe ont pourtant été très impressionnés par

l'enthousiasme des Palestiniens à l'égard du processus de développement national.

Le programme de formation pour les Palestiniens est difficile à organiser, car de nombreuses mises au point doivent être effectuées en fonction des évolutions quotidiennes de la situation en Palestine. La JICA a toutefois l'intention d'exploiter au mieux les résultats de l'enquête sur le terrain pour mettre en place des stages réellement utiles.

(Centre international de la JICA à Kyushu)

Scènes de la rue à Jérusalem



Etude de projets spéciaux pour la Palestine

Une enquête sur le terrain touchant aux stages de formation montés par la JICA pour aider la Palestine à améliorer les conditions et le niveau de vie, l'emploi, l'éducation, la santé, les structures administratives, etc. Elle a pour but d'améliorer le contenu des stages.

L'Afghanistan ne recevait pas d'aide de la JICA en mars 1997.

Les projets de la JICA : réalisations et priorités

Face à la diversité des conditions politiques, économiques et sociales de la région, la JICA a

fourni une aide adaptée aux circonstances de chaque pays.

Une aide est fournie pour faciliter la diversification de l'économie des pays producteurs de pétrole comme l'Arabie saoudite, surtout sous la forme de coopération technique pour le développement des ressources humaines. L'aide aux pays au revenu relativement élevé, comme la Tunisie ou la Turquie, est fondée sur une coopération technique axée sur la promotion de l'industrie. Une aide financière non remboursable est fournie aux pays au revenu relativement faible, comme l'Égypte, la Jordanie, la Syrie et le Yémen, en sus de la coopération technique. Cette aide est ciblée sur le développement des infrastructures industrielles pour permettre une croissance économique durable, mais aussi sur les soins de santé et les BEEH*.

Tous les pays du Moyen-Orient ont des besoins en développement importants au niveau des ressources en eau, du tourisme et de la protection de l'environnement. La JICA envisage donc de leur fournir une aide dans ces domaines.

L'évolution du processus de paix

Le Moyen-Orient est le théâtre de conflits régionaux et de guerres civiles, notamment en Palestine, au Liban et en Afghanistan.

La situation palestinienne a été marquée récemment par des bouleversements. En septembre 1993, le gouvernement israélien et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) ont conclu l'accord d'Oslo, établissant l'autonomie de la bande de Gaza et d'une partie de la Cisjordanie, territoires occupés par Israël depuis la guerre des Six Jours (1967). En septembre 1995, un nouvel accord a élargi le territoire autonome à une plus grande partie de la Cisjordanie.

Le processus de paix s'est poursuivi de manière intermittente depuis l'élection de Benjamin Netanyahou à la tête du gouvernement israélien en mai 1996, et la communauté internationale, Japon compris, s'est efforcée par divers moyens d'appuyer la dynamique en cours.

Par l'intermédiaire du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) et de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

(UNRWA), le Japon a accueilli 71 stagiaires en 1994 et 104 en 1995 (dont 40 participants à des stages dans un pays tiers* provenant d'Égypte et de Jordanie). Environ 300 participants palestiniens sont venus au Japon dans le cadre de ces programmes de formation depuis 1985.

Lors des négociations multilatérales pour la paix au Moyen-Orient de 1992, cinq comités de travail ont été créés – sur l'environnement, la maîtrise des armements, le développement économique, les ressources en eau, et les réfugiés –, et le Japon a apporté une contribution positive en assurant la présidence du premier et la vice-présidence des trois derniers cités.

Dans le cadre des travaux du Comité sur le développement économique, la JICA a réalisé en Jordanie une étude de développement intitulée "Plan pour le développement du tourisme" et elle a organisé en janvier 1995 un *Séminaire sur la promotion des PME*. Au niveau du Comité des ressources en eau, la JICA a entrepris une étude de développement sur *Le dessalement des eaux saumâtres souterraines* pour la mise en valeur des grandes quantités d'eau saumâtre contenues dans le sous-sol jordanien. Elle a également parrainé en février 1996 un "Séminaire sur la technologie de dessalement et la gestion des ressources en eau". Dans le cadre des travaux du Comité sur l'environnement, la JICA a fourni une aide financière non remboursable au *Projet de lutte contre les pollutions accidentelles par les hydrocarbures dans le nord du golfe d'Akaba*.

En septembre 1995, le premier ministre japonais en poste, M. Tomiichi Murayama, s'est rendu dans cinq pays du Moyen-Orient et à Gaza. Il a confirmé l'appui résolu du Japon au processus de paix, et son attitude lui a valu les éloges des gouvernements concernés. En ce qui concerne la Palestine, M. Murayama a annoncé la fourniture d'une aide directe à l'Autorité exécutive de l'autonomie palestinienne, sans passer par l'intermédiaire d'organismes internationaux, marquant le démarrage d'une aide à part entière. Un échange de notes concernant deux projets de coopération financière non remboursable, le *Projet de fourniture d'équipements médicaux aux hôpitaux de Gaza* et le *Projet de fourniture de matériel pour*